33e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 4 26 JANVIER 1911

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie
DIRECTEUR

Prix d'abonnement pour tout l'Univers { 15 francs à l'Edition complète. 10 — à l'Edition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. Un prédicateur populaire alsacien : Jean Geiler de Kaysersberg. — II. Origines du schisme anglican. — III. Roosevelt et les méthodistes d'Italie. — IV. Un savant incroyant. — V. Laissons la méthode mathématique aux mathématiques. — VI. Aménités germaniques ; Ligue berlinoise *per gentilezza ;* notes diverses.

I. — A nos confrères qui sont souvent en quête de comparaisons piquantes, frappantes, pour leurs catéchismes, il faut recommander la lecture de Jean Geiler de Kaysersberg. Nos Manuels d'histoire, qui ne peuvent pas tout dire, mentionnent tous au moins son nom ; mais il mérite mieux, et il ne faut pas s'en tenir à une science de Manuel.

Il fut un grand prédicateur populaire, le plus grand du siècle qui précéda la Réforme (1447-1510) ; mais il fut aussi théologien de renom (à la tête d'un cours de philosophie dès l'âge de vingt ans, à l'Université de Fribourg, puis à Bâle, puis, à trente ans, professeur de théologie, à Fribourg toujours) et humaniste exquis [1]. L'Alsace lui a érigé, l'an dernier, pour le 1er centenaire de sa mort, une statue à Kaysersberg, petite ville (autrefois ville libre impériale, aujourd'hui chef-lieu de canton à une dizaine de kilomètres de Colmar) qui a souvent été donnée comme le lieu de sa naissance, ce qui n'est pas exact : il est né à Schaffhouse, qui appartenait alors à la Haute-Alsace et où son père exerçait un emploi administratif ; puis, ce père ayant été tué en 1448 par un ours qui ravageait ses vignes d'Ammerschwyhr (près Colmar), l'enfant fut recueilli et élevé dans la maison de son grand-père, à Kaysersberg, dont il prit ensuite le nom par souvenir de cœur et attachement de famille, suivant une coutume de l'époque. — « Dans l'histoire religieuse et littéraire de l'Alsace, il n'est pas de gloire plus pure que celle de Geiler de Kaysersberg, la plus marquante figure, et la plus populaire, de son temps », dit le P. Paul Bernard dans l'attachante monographie qu'il vient de lui consacrer. *(Etudes* des 5 et 20 juillet 1910).

Voyons donc comme ce grand homme, quand il parlait au peuple, se faisait la simplicité même. Une simplicité qu'aujourd'hui nous taxerions d'excès. Mais alors, elle allait à l'esprit et au cœur des ouailles. Voici quelques spécimens des comparaisons familières auxquelles il aimait à recourir.

Pour faire sentir, d'un trait, la tyrannie des habitudes : — « Vous avez beau mettre une grenouille sur un coussin de velours, elle se hâte de retourner à sa mare. »

Les chutes de l'orgueil : — « Le corbeau, si la noix est trop dure, l'emporte au haut des airs, la laisse choir sur le roc : elle se brise. Ainsi fait le diable pour l'orgueil. »

Le respect aux commandements du Seigneur : — « Si un noble envoie à un tailleur un habit pour y recoudre un bouton, le tailleur s'empresse lui-même de faire ce travail, qu'aurait pu faire tout aussi bien l'apprenti. Vous, de même, n'ayez aucune honte, par respect pour Dieu, d'obéir à ses commandements. »

La transsubstantiation expliquée par une analogie assez lointaine mais curieuse : — « Voyez l'œuf de la poule une fois couvé. Après comme avant, vous ne distinguez pas le plus minime

[1] Théologien, il clôt, avec ses deux amis Gabriel Biel et Trithemius († 1516), la lignée glorieuse des scolastiques du moyen âge. Humaniste, il est l'actif promoteur de la réorganisation des études secondaires ; il est l'âme de ce cercle littéraire qui se réunit le plus souvent chez Thomas Wolf et que Pic de la Mirandole appelait « le banquet des sages » ; il est le vrai fondateur de cette école historique de Strasbourg dont Wimpheling, Sébastien Brant, Beatus Rhenanus, Thomas Wolf le jeune, sont les illustres représentants. Il a écrit de nombreux opuscules d'instruction chrétienne et de piété pour le peuple ; des sermonnaires et des répertoires pour le clergé ; d'admirables lettres de direction pour le chanoine Frédéric comte de Zollern, plus tard évêque d'Augsbourg ; un traité des devoirs de l'épiscopat pour Guillaume de Honstein, élu évêque de Strasbourg en 1506. Il a édité, avec Wimpheling, les œuvres de Gerson, dont il avait colligé à Lyon les manuscrits encore inédits (Strasbourg 1488 ; nouv. édit. à Bâle, 1494). A diverses reprises il est entré dans les conseils de l'empereur Maximilien.

changement : la coquille est exactement ce qu'elle était, les apparences sont bien les mêmes. Mais à l'intérieur, quelle transformation ! Avant, c'est l'œuf avec sa substance d'œuf ; maintenant, à sa place, se trouve un être vivant, qui ne ressemble en rien à la matière primitive. Vous voyez. »

La résurrection : — « Allez au cimetière, et en regardant l'herbe qui grandit, pensez à la résurrection de notre corps. Dites-vous : Voici que, des grains de blé desséchés sort une riche moisson ; d'une petite noix, un grand arbre ; du sable, un verre transparent. Qu'y a-t-il donc d'impossible à ce que mon corps ressuscite de sa propre cendre ? »

La différence des voies spirituelles : — « Quand le soleil se lève, au matin, il réveille tous les êtres pour qu'ils reprennent chacun le mouvement qui lui est propre : la fourmi rampe, le cerf bondit, le faucon s'envole à travers les airs. A plus forte raison, notre soleil à nous, Jésus-Christ, nous fait mouvoir différemment selon nos aptitudes. Que chacun fasse de son mieux ; qu'il avance, sans s'arrêter, jusqu'à ce qu'il arrive à la joie éternelle. »

Il aime à prendre ses exemples dans la vie des Saints : — « Vous me demandez pourquoi l'exemple d'un saint ordinaire vous touche plus que celui de Jésus ou d'un grand saint. En voici la raison. Quand un homme a la vue faible comme une chauve-souris ou un hibou, il lui est impossible de regarder le soleil sans que ses yeux en souffrent; mais il peut voir sans inconvénient le reflet du soleil sur un mur ou les lueurs du soir sur la cime d'une montagne. Que l'on vous parle de la patience ou de la pureté de Jésus, vous dites : Rien de plus aisé pour lui, il était Dieu. Mais que l'on vous propose l'exemple de quelqu'un qui a été un homme comme vous, vous n'avez pas de prétexte pour ne le point suivre. »

La simplicité même avec les simples et la Providence des pauvres, il était terrible contre les abus des grands, surtout des gens d'Eglise et des cloîtres. En arrivant à Strasbourg, il s'était dit « qu'il était de son devoir de s'opposer comme un mur d'airain au torrent des vices et de démasquer hardiment l'iniquité sous toutes ses formes. » Et il le fit, avec intrépidité indomptable, soutenu par le crédit que la sainteté de sa vie lui assurait auprès du peuple. — « Que celui qui ose parler contre ces abus, dit-il un jour, soit sur ses gardes, quand ceux qui ont autorité sur lui sont simoniaques ! » De nul autre on n'eût toléré probablement les invectives qu'il fulminait contre les intrus de l'épiscopat et des dignités ecclésiastiques, contre le cumul des bénéfices, contre l'invasion du sanctuaire et des cloîtres par les cadets de famille ou les déshérités de la nature, etc. :

... On procède (avec ses fils) comme avec les petits chiens dont on garde un ou deux : les autres, on les jette à la rivière. Un fils devient junker (gentilhomme), une fille, demoiselle ; des autres, on fait des prêtres ou des nonnes... C'est le difforme ou le sot qui est bon pour être prêtre. — « Nous le mettrons, dites-vous, dans un couvent ; il n'est pas fait pour le monde. » — Les mauvais prêtres, c'est vous qui les faites ou qui les voulez.

... Vous avez honte de vous agenouiller pour vos prières. Comment un chef de corporation[1], un évêque, un chanoine, se mettraient-ils à genoux ? Ce serait contraire à leur dignité. Mais quand paraît un noble, vous vous courbez bien, vous lancez la jambe en arrière comme si vous dansiez une moresque, vous lui témoignez certes plus de révérence qu'au Saint-Sacrement.

... N'écoutez pas les prédicateurs qui vous font de beaux discours, mais qui ne vivent pas d'après leurs paroles. Ils sont comme les tailleurs qui se remplissent la bouche d'eau, mais qui, au lieu de la boire, en aspergent le drap. C'est ainsi que nous ne prêchons que de la bouche, sans que ce que nous disons ait pénétré dans notre cœur. Une pie apprend à imiter des voix ; mais, dès qu'on la touche, elle reprend son cri naturel.

... C'est le signe d'une étrange folie de préférer pour les hautes charges de l'Eglise ceux qui sont d'une naissance illustre à ceux qui sont tout simplement honnêtes et savants. Cette folie est surtout commune en Allemagne.

... (Contre le cumul). Quand quelqu'un a neuf prébendes en neuf endroits différents, huit au moins de ces endroits sont privés de leur ministre. Les pauvres en souffrent, car le cumulard ne donne, à supposer qu'il donne, que là où il réside. Et tout son temps se perd en voyages pour recueillir ses revenus : tantôt il est à Strasbourg, tantôt à Worms, à Spire, à Constance, à Würzbourg, et les âmes sont délaissées.

... A l'origine, il n'y avait aucun danger à laisser les couvents sans clôture. Maintenant, on ne peut les entourer de murailles trop élevées... Gardez-vous de faire admettre vos enfants dans des couvents *non réformés*[2]. Vos fils y deviendraient des vauriens, et vos filles des femmes perdues... Personne n'y suit plus les pratiques ascétiques. On fait comme les Templiers à qui les constitutions de leur ordre prescrivent de mêler d'eau leur vin et qui versent, pour garder la règle, une goutte d'eau dans un tonneau de vin. C'est ainsi qu'on se flagelle encore, mais avec une queue de renard ou bien en se couvrant d'une pelisse épaisse.

... Exhortez les prêtres séculiers à vivre en prêtres, à assister aux offices, à se contenter d'un seul bénéfice, à éviter les mauvaises compagnies, ils vous diront : « Pourquoi ces nouveautés ? Nous faisons comme tous nos pareils. » Vous recevrez la même réponse des moines : « Que dites-vous là ? Nous avons trouvé les choses en cet état. Les autres en font autant. Pourquoi innover ?... »

Le spectacle qu'offrait l'Allemagne alors et qu'il avait sous les yeux en Alsace même, était bien fait pour enflammer le zèle de l'apôtre. Sa car-

[1] Le mot *Ammeister*, employé par Geiler, et que le P. Bernard laisse intraduit, est probablement synonyme de *Amtmeister* ou *Obermeister*, chef de corps de métier (comme nous disons encore : bâtonnier, pour l'ordre des avocats). — bien que, dans d'autres textes de Geiler, il semble se rapprocher du sens de *Amtmann*, bailli, ou, en Suisse, Amman, chef de canton.

[2] Geiler distingue avec soin les couvents non réformés des couvents réformés : ceux-ci, de plus en plus nombreux, donnaient de rares exemples de vertu, comme le couvent de Ste-Madeleine, que dirigeait Geiler à Strasbourg même. — Sur la réforme des cloîtres en Allemagne dans le demi-siècle qui précéda la Réforme de Luther, voir le t. I de Janssen ; — pour la France, le t. II d'Imbart de la Tour (dont les réflexions sur cette réforme appellent toutes réserves : cf. *Ami* 1909, p. 1031).

rière apostolique s'est déroulée à Strasbourg : on l'y appela en 1478, à une chaire fondée pour lui-même à la cathédrale [1], et il y resta jusqu'à sa mort, en 1510. Il trouvait en arrivant à Strasbourg, pour évêque, le comte Robert de Bavière, qui mourut à l'automne de cette même année 1478 : or, ce Robert n'avait jamais officié dans sa cathédrale, ni même dit la messe ; il se contentait de faire ses Pâques le Jeudi Saint dans la chapelle de son château. Après Robert, ce fut Albert de Bavière, † 1506, qui fit pis encore et étala les scandales de sa vie privée, *vanitati, ventri vel veneri indulgens*, dit Geiler [2]. Et ce n'étaient point des cas isolés. « De mémoire d'homme, dit encore Geiler, jamais évêque n'avait exercé aucune fonction spirituelle » ; et quand sur son conseil l'évêque d'Augsbourg se présenta à la diète de Nüremberg (1487) en costume ecclésiastique, tous les autres prélats en habit laïque et l'épée au côté, « parés comme des baladins », lui reprochèrent sa singularité, le traitant d'*italien* et l'accusant de briguer le chapeau de cardinal. Tout l'effort de ces intrus de l'épiscopat n'allait qu'à grossir leurs revenus, à faire trafic de tout, même des indulgences, et point au bénéfice d'œuvres pies ! Le mal était tellement dans les mœurs que l'on n'en avait plus conscience et qu'on vit, à la diète impériale de 1505, le prince-archevêque de Cologne ouvrir la danse avec une abbesse, et les religieuses des abbayes de Ste-Ursule et de St-Marin tourbillonner avec les chanoines en présence de l'empereur Maximilien (candidat lui-même à la tiare, peu d'années après) et des hauts seigneurs de toute l'Allemagne. Ce sont des traits de ce genre qui nous font toucher du doigt l'opportunité du canon tridentin qui interdit la danse aux chanoines.

Et ce sont de ces traits aussi qui expliquent que la voix de Luther ait trouvé sur tant de points un écho si rapide et si efficace. A Strasbourg même, l'évêque qui succéda à l'indigne Albert et qui vit les progrès de la Réforme, Guillaume III de Honstein (1506-1541), était un honnête évêque : c'est pour lui que Geiler avait écrit son Traité des devoirs des évêques, *Tractatus optimus ad episcopum et consecratum de vita et regimine feliciter instituendo ;* mais le bon évêque fut impuissant ; impuissants aussi ses successeurs (Erasme de Limbourg 1541-1568, et Jean IV de Manderscheid Blankenheim 1569-1592), bien disposés également, mais débordés par les scandales de leurs chanoines et le déchaînement d'une populace dès ce temps-là socialiste. L'histoire de la Réforme à Strasbourg est une des plus hideuses du XVIe siècle allemand (ce n'est guère qu'après l'occupation de Strasbourg par Louis XIV, en 1681, que la cathédrale fut rendue aux catholiques).

Ce n'est pas d'un homme, ce n'est pas de Geiler que l'on pouvait attendre le redressement d'abus partis de si haut. Mais rien ne se perd de nos efforts dans les calculs de la Providence ; et c'est, pour une bonne part, grâce à Geiler, c'est grâce aux semences de foi et de piété qu'il avait réveillées dans une partie du clergé et du peuple, c'est grâce à son activité comme visiteur épiscopal du diocèse que la tempête n'arracha pas tout (comme elle le fit si lamentablement et si irrémédiablement en d'autres régions d'Allemagne) et que la contre-réformation catholique, au XVIIe siècle, porta de si beaux fruits en Alsace. Quand il mourut, le 16 mars 1510, ce fut, dans Strasbourg et dans toute l'Alsace, et au loin en Allemagne, un concert unanime de regrets et de bénédictions. « A peine trouve-t-on alors en Allemagne, dit Janssen, une personnalité qui ait joui auprès de ses contemporains d'une estime aussi générale. » Mais bien plus haut que les éloges des humanistes et que la considération des hautes classes, parlaient les larmes de la foule des malheureux qu'il avait aimés, consolés, secourus : il avait été vraiment l'homme du peuple comme l'homme de l'Eglise.

II. — Il y avait beaucoup de mal en Allemagne au temps de Geiler de Kaysersberg. Il y avait longtemps que les abus sévissaient et que le peuple chrétien se détachait de l'Eglise. La Réforme de Luther n'a pas été une explosion subite ; il y avait longtemps qu'elle se préparait et qu'on la prévoyait. Les régions qui ont tenu bon ou qui, après un premier moment de surprise et d'effervescence, se sont ressaisies dans un renouveau de fidélité à la vieille Eglise, sont celles précisément où les gens d'Eglise avaient pris les devants, où l'œuvre de vraie réforme avait été inaugurée, dès le XVe siècle, par des apôtres comme Geiler en Alsace ou comme le grand cardinal Nicolas de Cusa sur le Rhin et dans le Sud de l'Allemagne.

Ces grands mouvements de peuples, ces grandes apostasies nationales ne sont jamais des effets sans causes lointaines. Des siècles de rivalité jalouse et d'antiromanisme avaient acheminé l'Eglise grecque au schisme quand Michel Cérulaire le consomma (en 1054) ; et même après l'acte de Cérulaire, les esprits étaient loin d'être faits à

[1] Les lettres de fondation de sa charge lui imposaient de prêcher chaque dimanche et à toutes les fêtes ou processions, en Carême tous les jours. Mais il prêchait, en outre, dans les paroisses et les couvents, parfois dans trois ou quatre églises le même jour et sur des matières toujours nouvelles ou rajeunies.

[2] C'est Geiler qui dut prononcer l'oraison funèbre de cet Albert. Il développa longuement, en quinze points, le portrait idéal de l'évêque selon saint Paul ; puis, arrivé au moment d'en faire l'application à son triste héros, il s'en tira par une prétermission audacieuse :

« Reste la deuxième partie, dit-il, où j'aurais à montrer de quelle manière la vie du défunt seigneur Albert, jadis évêque, a été conforme à la règle des évêques en tous ses divers points. Je devrais faire voir comment il a été promoteur du culte divin et de la gloire de Dieu dans tout son diocèse. Certes il en était grand besoin, car jamais personne ne vit ni crosse ni mitre dans cet évêché. Lui en a fait faire ; mais si quelqu'un l'a vu s'en servir, qu'il le dise : pour moi je n'en sais rien... Voici ce que je devrais exposer dans cette seconde partie. Mais j'ai l'esprit trop peu délié, la main trop peu experte pour m'en acquitter, et puis le temps me fait défaut, car l'heure est écoulée. Mieux vaut donc remettre cette besogne à plus tard, et j'ai pensé en laisser le soin à quelqu'un qui connaît mieux que moi les mœurs du défunt. Adieu. »

l'idée d'une rupture définitive, et l'on fut des siècles encore à tenter des essais de réconciliation (voir *Ami* 1896, p. 402, p 634 639).

En Angleterre aussi, les origines du schisme remontent bien avant Henri VIII (voir ce que nous en a raconté l'autre jour M Constant, *Correspondant* du 10 sept. 1910). Il ne faut pas en faire peser toute la responsabilité sur Henri VIII et son divorce : le divorce a été l'occasion, mais le schisme lui-même, ou mieux, les tendances schismatiques se mûrissaient depuis longtemps. Il y avait des siècles qu'en Angleterre le conflit entre l'Eglise et le pouvoir laïc sévissait à l'état aigu. Il y a eu des conflits partout, dans tous les Etats, sans doute, et il y en aura toujours. Mais ailleurs, chez nous par exemple, entre nos rois de France et le Saint-Siège, les dissentiments ont été surtout accidentels, soulevés à l'occasion de questions privées (questions de mariages principalement : la reine Constance sous Robert, Bertrade sous Philippe I^er^, Agnès de Méranie sous Philippe-Auguste), ne revêtant point (sauf sous Philippe-le-Bel) l'âpreté des querelles dont l'enjeu est un principe de juridiction, vite apaisés et réparés, ne laissant point dans les esprits les longs ferments de haines et de rancunes.

Dans les deux grands pays, au contraire, qui seront au XVI^e^ siècle les foyers de la Réforme, la lutte, au moyen âge, est continue ; elle est engagée sur ces questions toujours si irritantes de juridiction ecclésiastique et d'empiétements prétendus ; trêves et Concordats ne terminent rien, et toujours on se sent dans une atmosphère chargée de méfiances et de rancœurs, grosse d'orages : c'est l'Allemagne des Othons au X^e^ siècle, dès le rétablissement de l'Empire germanique, puis au siècle suivant, des Henri III et Henri IV, puis de Henri V et de Barberousse au XII^e^ siècle, puis de Henri VI et surtout de ce païen de Frédéric II au XIII^e^, puis, après un temps d'accalmie ménagé par l'extinction des Hohenstaufen et l'interrègne impérial, de nouveau, au XIV^e^ siècle, l'empereur Louis de Bavière avec la tourbe de ses légistes laïcs et de ses moines théoriciens en rupture de froc, puis, au XV^e^ siècle, après les désordres du Grand Schisme, la lamentable histoire des Concordats germaniques.

Et en Angleterre, c'est, dès l'origine aussi, dès la mainmise des Normands sur le pays, Guillaume le Conquérant aux prises avec saint Grégoire VII, ses fils les rois Guillaume le Roux et Henri Beauclerc contre saint Anselme, Henri II contre saint Thomas Becket et le pape Alexandre III, à la fin du XII^e^ siècle ; au XIII^e^, Jean sans Terre contre Innocent III ; au XIV^e^, les plaintes très aigres du Parlement contre les Papes d'Avignon, à propos de prétendus prêts consentis par ceux-ci aux rois de France pendant la guerre de Cent Ans ; puis le fameux théologien Guillaume d'Occam, franciscain, qui nie la supériorité du Pape sur les rois et se demande même si la primauté du Saint-Siège est divine ; puis, à la fin du même siècle, à la faveur du Grand Schisme, c'est Wycliff, professeur d'Oxford, qui nie carrément l'autorité romaine : le Christ seul est nécessaire, le Pape n'est que l'antechrist, l'Evangile est l'unique loi, l'autorité traditionnelle de l'Eglise est une conception humaine, tous les droits usurpés par l'Eglise doivent faire retour au roi, y compris le droit de posséder. Le wycliffisme fut rigoureusement réprimé par le pouvoir civil, parce qu'il posait, sur la propriété, des principes subversifs de tout ordre social ; mais l'esprit wycliffiste restait vivace.

Et le relâchement des liens avec Rome entraînait, en Angleterre comme partout, — comme en Orient, comme en Russie, comme dans l'Allemagne de la veille de la Réforme, comme dans la France de la veille de la Révolution, — le relâchement de la discipline et l'avilissement du clergé. Au moment où Henri VIII déchaîne le schisme, tous les évêchés, sauf trois, appartiennent à des non-résidents ou à des fonctionnaires royaux. Des fonctionnaires aussi détiennent la moitié des doyennés et archidiaconés. Tous ces gens d'Eglise ne voyaient, de l'Eglise, que les revenus. Et à leur exemple, le monde laïc, l'opinion publique, le Parlement, ne voyaient, eux non plus, dans l'Eglise, qu'une institution financière à confisquer, une banque à accaparer, une mine à exploiter : ceci, dès le début du règne de Henri VIII (monté sur le trône en 1508), et bien avant qu'il fût question de divorce et de schisme (la question du divorce ne se posa qu'en 1527, et le second mariage du roi ne fut célébré qu'en 1533).

Un illustre homme d'Etat, qui malheureusement ne fut pas un grand homme d'Eglise, pensa arrêter un temps cette crise d'anticléricalisme : ce fut Wolsey, premier ministre de Henri VIII en 1515, cardinal la même année (plus tard, et deux fois de suite, candidat malheureux à la tiare, que lui avait hypocritement promise Charles-Quint, lors des conclaves d'où sortirent Adrien VI et Clément VII). Wolsey dissout le Parlement de 1515, à cause de ses attaques contre le Clergé et contre tout l'ensemble des libertés et lois ecclésiastiques ; et, sauf en 1523, où la détresse financière l'y força, il n'en réunit plus un seul tant qu'il resta au pouvoir, c'est-à-dire durant près de quinze ans (disgracié en 1529, † 1530). Mais il n'avait pas amélioré l'esprit public[1] ; et le Parlement qui s'assembla le lendemain de sa chute (novembre 1529) n'était

[1] « Les lords, écrit l'ambassadeur français Jean du Bellay au commencement de 1529 (l'année même qui verra, en octobre, la disgrâce de Wolsey), les lords ont l'inten ion, après la mort ou la chute de Wolsey, d'attaquer l'Eglise et de lui prendre ses biens : ce qu'il est presque inutile *d'écrire en chiffres*, puisqu'ils le proclament ouvertement. »

A Pâques de la même année, le légat Campeggio reproche au roi qu'à la cour circulent des écrits luthériens prônant la confiscation de la propriété ecclésiastique, exhortant le pouvoir civil à ramener l'Eglise à sa simplicité primitive. — Chapuys, l'ambassadeur impérial, reconnaît qu'une loi qui priva le clergé de certains revenus fut votée pour « plaire au peuple ». — Un conservateur, John Husee, déclare que, si l'Eglise était

pas animé d'idées moins avancées que celui de 1515 : — « Mylords, s'écria à la Chambre Haute l'évêque Fisher (le seul évêque resté fidèle et mort martyr après l'éclat du schisme : il est honoré comme Bienheureux), Mylords, vous voyez chaque jour présenter par les Communes des bills qui tous tendent à la destruction de l'Eglise. Pour l'amour de Dieu, souvenez-vous de ce qu'était le royaume de Bohême ; avec la ruine de l'Eglise s'écroula toute sa gloire. Maintenant, on n'entend plus qu'un cri dans la Chambre des Communes : A bas l'Eglise ! » — L'adjuration de Fisher retentit dans le désert ; et c'est ce Parlement du 3 novembre 1529 qui ne se séparera que sept ans plus tard, le jour où le dernier anneau qui rattachait à Rome l'Eglise d'Angleterre aura été brisé.

Par où l'on voit quelle énorme exagération c'est que de prétendre que ce long Parlement de 1529-1536 n'a agi que sous la pression royale. Le roi n'a pas eu à presser, n'a pas eu à asservir le Parlement : le Parlement ne demandait qu'à marcher, il suffisait de lui lâcher la bride, de laisser se déchaîner des passions qui depuis longtemps frémissaient de se sentir comprimées et dont tous les témoignages contemporains nous apportent de multiples échos. Les séances schismatiques de 1530 et 1531 ne sont que la répétition et la suite des récriminations de 1515.

Wolsey lui-même avait, sans le vouloir directement, porté un coup sensible au pouvoir pontifical en Angleterre. Il s'était fait nommer à vie légat du Saint-Siège : il le fut de 1518 à 1529, et, à ce titre, exerça sur le clergé une autorité sans limite. Cette autorité ne fut pas, en soi, malfaisante ; mais, par la force même des choses, elle façonnait les esprits à l'idée que l'on pouvait se passer du Pape. L'Eglise d'Angleterre ne tenant plus à Rome que par l'intermédiaire de Wolsey, la chute de l'un devait avoir pour contre-coup la ruine de l'autre, et Henri VIII comme Anne de Boleyn le savaient fort bien. On s'était peu à peu habitué à cette juridiction médiate qui fut un acheminement vers l'Eglise nationale. Aussi Henri VIII, quand il brisera définitivement avec Rome, en 1533, masquera-t-il la rupture en décorant Cranmer (son nouvel archevêque de Cantorbéry) du titre de *Legatus natus*, titre qui pouvait laisser encore aux simples l'illusion d'un vague lien entre l'Eglise romaine et l'Eglise d'Angleterre.

En ces temps de peu de foi, tout était exploité contre l'Eglise. Le sac de Rome par les troupes de Charles-Quint, en mai 1527, fournit un terrible argument aux artisans de schisme. Le pape, Clément VII, était prisonnier au château Saint-Ange, et un ambassadeur de Charles-Quint proposait de le dépouiller de sa souveraineté temporelle. Dès lors, une question se pose : quelle obédience doit-on à un Pape prisonnier ? Wolsey, avec quatre autres cardinaux, proteste, au nom de la France et de l'Angleterre, contre tout acte que fera le Pape durant sa captivité ; il prétend obtenir une sorte de vicariat général dans l'un et l'autre pays ; et, comme il est chargé par son roi d'une mission en France en juillet 1527, on l'accuse « d'être venu trouver François I[er] pour séparer les Eglises d'Angleterre et de France de la Romaine, non seulement durant la captivité du Pape, mais pour toujours. »

Non, ce n'était point pour cela que Wolsey venait en France, mais l'air était tellement saturé d'idées malsaines, que l'on pouvait s'y tromper. Officiellement, Wolsey était en France pour négocier des alliances, mais tout de même, une autre anguille, et terrible, venait de surgir sous roche : le projet de divorce. C'est à cette date, vers le milieu de l'année 1527, entre la mi-mai et le commencement de juillet, avant l'embarquement de Wolsey pour Calais, que Henri VIII annonça à son premier ministre son intention de demander le divorce. Le roi, depuis quatre ou cinq ans déjà, était épris d'Anne de Boleyn ; mais la féline créature s'était refusée obstinément à la concupiscence royale : elle entendait être reine d'Angleterre, et pas autre chose. Le roi essaya alors, le 22 juin 1527, d'amener la reine légitime, Catherine d'Aragon, à accepter un divorce à l'amiable, sous prétexte que leur mariage était entaché de cas de nullité : Catherine s'y refusa énergiquement. Le roi était acculé à un procès en annulation de mariage. Des projets extravagants se forment dans son cerveau : il songe à demander au pape la permission d'avoir plusieurs femmes en même temps, en considération de ses mérites exceptionnels : Wolsey l'en dissuade. Sur le conseil de Wolsey, il demande seulement annulation de la Bulle par laquelle Jules II a octroyé dispense de l'empêchement d'affinité. Des négociations multiples, complexes, incohérentes, se nouent et se dénouent deux années durant (1527-1529), en Angleterre et en Italie, à Orvieto, où le pape s'est réfugié après le sac de Rome.

L'opinion publique, en Angleterre, au cours de ces deux années, serait plutôt favorable à Catherine. Mais une question de principe gâte tout : c'est que c'est une affaire anglaise, qui doit être jugée en Angleterre, et non en Italie. Ajoutez, à cette question de principe, cette circonstance de fait, que l'Italie, et Rome en particulier, est aux mains de Charles-Quint et que Charles-Quint est le neveu de Catherine. Il faut donc que toute l'affaire se décide en Angleterre. On fait le siège du pauvre pape, qui, isolé, coupé de ses conseils, se trouve à Orvieto dans la détresse morale la plus

dépouillée de ses biens, beaucoup s'en réjouiraient et peu le regretteraient.

On déteste aussi les immunités ecclésiastiques. En 1515, un citoyen de Londres, accusé d'hérésie, est trouvé pendu dans la prison épiscopale ; on accuse de l'avoir tué le chancelier de l'évêque, et ce dernier supplie Wolsey d'évoquer l'affaire au Conseil royal, parce que, dit-il, *il n'y a pas, dans toute la ville, un jury choisi au hasard qui ne condamne un clerc,* « fût-il aussi innocent qu'Abel, tellement tous sont malicieusement disposés. ».

profonde. Après des négociations extrêmement pénibles sur lesquelles pleine lumière n'est pas encore faite, mais qui montrent en tous cas Wolsey dans un rôle où la lâcheté hypocrite, à défaut de brutalité ouverte, est la note dominante, Clément VII finit par déléguer, avec pleins pouvoirs pour terminer l'affaire, les deux cardinaux Wolsey et Campeggio (celui-ci avait été déjà légat en Angleterre dix ans auparavant ; il avait un évêché anglais, Hereford, d'où il retirait de gros revenus, et le roi comptait bien le tenir par là).

Campeggio quitte Orvieto en juin 1528, arrive à Londres le 8 octobre, étudie la situation, se rend vite compte que les moyens dilatoires seront inutiles, essaie de jouer d'une goutte plus ou moins diplomatique, finalement met en avant l'usage romain de prendre des vacances au temps des chaleurs : le tribunal est prorogé le 23 juillet 1529. — Il ne devait plus se réunir. Catherine, dans l'intervalle, en avait appelé au Saint-Siège contre les légats ; et Clément VII, 13 juillet 1529, venait d'annuler la commission octroyée à ceux-ci et d'évoquer l'affaire à Rome.

Sur ces entrefaites (août), Henri VIII est abouché avec Cranmer, prêtre marié, fellow de Cambridge. Cranmer a des vues originales sur l'affaire ; il propose de substituer, à la future décision romaine, l'avis de quelques Universités considérables. Le roi s'attache un homme si précieux et congédie Wolsey (octob. 1529). Wolsey tombé, une de ses créatures, Thomas Cromwell, homme de loi jusque-là au service du tout-puissant cardinal, entre de plain-pied dans la faveur royale. C'est lui qui, jusqu'à sa mort (sur l'échafaud, en 1540), va personnifier la politique des dix années les plus détestables du règne de Henri VIII. Cranmer, pendant ce temps-là, préconisé archevêque de Cantorbéry par le Saint-Siège en février 1533 (sur renseignements convenables fournis par le nonce de Londres, alors que ce misérable venait, quelques mois auparavant, de contracter un second mariage !... Ce n'est qu'au mois de juillet suivant que tout sera rompu définitivement et que Clément VII l'excommuniera, en même temps que Henri VIII et Anne de Boleyn). Cranmer donc sera, sous Henri VIII, l'homme du schisme, et sous Edouard VI, l'homme de l'hérésie, — jusqu'à sa déposition à l'avènement de Marie la Catholique, en 1553 (supplicié le 21 mars 1556).

En même temps, au lendemain de la chute de Wolsey s'assemblait le fameux Parlement dont on a parlé plus haut et qui devait être l'instrument joyeux de la mise en œuvre du schisme.

On voit, par ce bref résumé, quelle place tient dans l'origine du schisme anglais la question du divorce royal. C'est une place décisive. Ce n'est pas le roi qui a fait tout le mal ; ce n'est pas lui qui a créé les facteurs de la révolution religieuse ; et ce n'est pas à lui que remontent l'antiromanisme et l'anticléricalisme en Angleterre. Mais, sans lui, sans sa complicité, ces mouvements d'opinions fussent demeurés impuissants, comme ils l'étaient restés jusque là, — comme ils l'étaient restés un siècle plus tôt, au temps de Henri IV de Lancastre, qui refusa d'exploiter contre l'Eglise le wycliffisme, — comme ils le restèrent sous son règne même, les vingt premières années de son règne, tant qu'il marcha d'accord avec Rome, dont le joug alors n'avait pour lui rien de pesant. Les grandes révolutions dépendent d'un certain nombre de causes agissant ensemble ; et souvent elles échouent faute d'une seule. L'élément qui fit faute au mouvement anti-ecclésiastique en Angleterre jusqu'en 1527 1529, ce fut le roi ; l'élément qui en 1529 détermina le déclanchement de la machine, ce fut le roi. Et ce qui détermina chez le roi cette volte-face, cette accession soudaine au mouvement révolutionnaire, ce fut l'affaire du divorce. — « De là l'importance historique du divorce de Henri VIII, dit M. Constant, non qu'en lui-même il ait été une cause, mais parce que, changeant en inimitié (contre Rome) l'amitié première, il aliéna de Rome le seul pouvoir capable de maintenir les forces contraires à l'Eglise qui tendaient à la désagréger. »

Dès 1530, le plan royal est prêt : « On ne pense ici chaque jour, écrit alors de Londres un Florentin, qu'à préparer chaque chose pour se passer du Pape en tout. »

En janvier 1531, le clergé est réuni en Convocation à l'abbaye de Westminster, à l'effet de voter, entre autres choses, 1° que le roi est seul protecteur et Chef suprême de l'Eglise et du clergé d'Angleterre, 2° que le soin des âmes sera confié à Sa Majesté. Trois séances se passent à discuter ce titre de *Supremum Caput Ecclesiæ ;* le vicomte Rocheford, frère d'Anne de Boleyn, avertit les prélats, de la part du roi, qu'ils peuvent ajouter *post Deum* après *Supremum Caput ;* ce qui, loin de rien changer, aggravait plutôt la chose en supprimant plus explicitement l'autorité du Pape. Le 11 février, Warham, archevêque de Cantorbéry, suggère cette formule : « Nous reconnaissons que Sa Majesté est le chef suprême de l'Eglise *autant que la loi du Christ le permet.* » Tous gardent le silence : — « Qui ne dit rien consent », reprend l'archevêque. — « Alors, fait une voix, nous sommes tous silencieux. »

Ainsi fut votée par le clergé la première mesure schismatique qui devait asservir l'Eglise au roi. Il y avait bien la clause restrictive « autant que la loi de Dieu le permet » : mais, note Chapuys (ambassadeur impérial à Londres), elle ne signifie rien, « car personne n'osera contester avec le roi l'étendue de cette réserve. » — « L'affaire, ajoute-t-il, qui vient d'être traitée au détriment du pape, est que le clergé a été obligé d'accepter le roi comme chef suprême de l'Eglise : ce qui, en fait, est la même chose que s'il avait été déclaré pape de l'Angleterre. »

Ce Chapuys voyait juste. Ces évêques cependant

n'étaient point des scélérats, des gens tarés. Ils semblent avoir mené une vie assez honnête selon le monde. Mais c'étaient des hommes de cour, des gens sans caractère. Et la faiblesse de caractère aveugle étonnamment les gens sur la portée des lâchetés qu'ils commettent. Peut-être se flattaient-ils que la mesure qu'ils venaient de consentir resterait purement théorique, platonique, sans applications canoniques, à l'état de menace simplement, comme moyen de faire pression sur le Pape. Et il semble bien qu'elle n'était encore en effet que cela dans la pensée de Henri VIII (qui jusqu'en 1533 continuera à demander à Rome l'institution des nouveaux évêques). Mais déjà cela était énorme ! Et c'est cette énormité qu'ont avalée, presque sans sourciller, les évêques de la Convocation de 1531, à leur tête ce primat de Warham, qui, nous dit M. l'abbé Trésal (avec trop d'indulgence), « était une belle figure d'homme d'Eglise et de savant..., sagement réformateur, très bon, très généreux et simple dans sa vie privée » : simple, généreux, savant, c'est possible, mais homme d'Eglise, non pas ! Warham mourra à la fin de 1532, avant l'explosion définitive, et son dernier acte sera une protestation contre les nouvelles lois votées en 1532 : protestation trop tardive !

Le principe de suprématie royale consenti par les évêques va donner ses fruits. Les lois schismatiques se succèdent coup sur coup au cours des années suivantes. Trois ordres religieux opposeront une belle résistance : les Franciscains de la stricte observance, les Augustins de Sion, surtout la Chartreuse de Londres. Mais l'épiscopat ne donna qu'un martyr, le B. Jean Fisher, évêque de Rochester, élevé au cardinalat en mai 1535 et exécuté le 22 juin suivant. Dès la fin de 1534, évêques, chanoines, curés, religieux, professeurs de collèges, personnel d'hôpitaux et de fondations pieuses, avaient reconnu pour seul chef spirituel, le roi. Quelques mois après (février 1535), on demanda aux évêques de renoncer formellement à l'obédience du Pape : nul ne s'y refusa. Ils rétractèrent le serment fait au Saint-Siège lors de leur sacre ; ils déclarèrent que « la Papauté romaine n'est qu'une invention humaine, et que l'évêque de Rome n'est ni Pape, ni évêque souverain, ni évêque universel, ni seigneur très saint, mais un simple évêque, leur frère dans l'épiscopat » ; ils durent ensuite, sur de nouveaux ordres édictés en juin de la même année 1535, eux et leur clergé tant régulier que séculier, ils durent, chaque dimanche et jour de fête, enseigner aux fidèles le titre royal de « chef suprême de l'Eglise », prêcher au moins une fois l'an contre le pouvoir usurpé de l'évêque de Rome, dont le nom fut effacé de tous les Missels et livres liturgiques, et envoyer à la chancellerie le texte de leur sermon.

Nous ne donnons pas ici le détail de la législation royale ni des violences qui ont marqué l'installation du nouveau régime. Nous n'avons voulu marquer que les causes, les origines du schisme. L'origine prochaine, l'occasion immédiate, ce fut le divorce, ce fut la volonté royale. Mais la volonté royale, si elle n'eût trouvé des complices, eût été impuissante, comme fut impuissante, à la même époque, la volonté des princes luthériens dans les régions d'Allemagne où l'esprit chrétien du peuple s'était conservé assez clair et assez ferme pour tenir bon. Le roi d'Angleterre trouva toutes les complicités désirables, d'abord dans la faiblesse d'un épiscopat de longue date asservi, et surtout dans l'opinion publique très nettement antiromaine. Il y avait des siècles que l'opinion anglaise, dans les classes dirigeantes, se détachait de Rome, tournait le dos à Rome. C'est là un mouvement avec lequel il ne faut jamais jouer. C'est une évolution dont il faut bien se dire que le terme ne peut être qu'une défection. Il n'y a pas d'état d'âme plus dangereux. C'est toujours dans une atmosphère séculaire d'hostilité, de méfiance vis-à-vis de Rome, que se sont consommées les grandes apostasies nationales. La fidélité à l'Eglise romaine est loin, certes, d'exclure les abus, d'en prévenir toujours la naissance ; elle en assure du moins le remède. Tant que l'on se tient filialement à la main de l'Eglise, il n'y a rien de perdu irrévocablement. Si les Papes n'ont cessé, depuis l'origine, d'insister sur la fidélité au Saint-Siège, ce n'est pas certes parce que le Saint-Siège c'est eux, mais parce que Rome est la mère et la maîtresse de toutes les Eglises. Hors de Rome et de l'attachement à Rome, il n'y a que des esprits désorientés, désorbités, astres errants, en attendant le cataclysme suprême. C'est là une vérité dont l'exemple de l'Angleterre au XVI^e siècle nous fournit une terrible démonstration ; mais il n'est pas de siècle, et pas de nation, et pas de groupe de fidèles, où des exemples de ce genre n'éclatent quelquefois : Dieu veuille qu'ils éclairent du moins ceux qui jouent au bord de l'abîme !

III. — Contribution à l'histoire de l'incident Roosevelt-Vatican (avril 1910). On se souvient que le Pape avait d'abord accepté de recevoir la visite de M. Roosevelt : c'est seulement sur la nouvelle que l'ex-président irait sans doute haranguer les méthodistes de Rome que le Pape exigea la promesse qui fut refusée par l'Américain.

Que sont ces méthodistes de Rome ? C'est ce que Mgr Ireland a jugé l'occasion venue de révéler au public, dans un article du *North American Review* (dont nous trouvons le résumé dans *Revue Hebdomadaire* du 24 septembre dernier).

Mgr Ireland intitule son article : *L'Eglise méthodiste-épiscopale américaine en Italie.* Il indique sa documentation : d'abord la collection de l'*Evangelista,* organe officiel de la mission méthodiste américaine ; — trois volumes écrits par un missionnaire méthodiste sous ces titres : *Quatre ans et demi dans une mission italienne; L'Europe et le méthodisme;* et *Coup d'œil sur l'his-*

toire de l'Eglise méthodiste-épiscopale ; — enfin ce qu'il a lui-même vu et entendu au cours de ses voyages à Rome.

Il suffit de passer devant la vitrine de la librairie méthodiste de Rome pour se faire une idée des moyens de prosélytisme et des procédés de controverse de la mission méthodiste. On y voit figurer aux places d'honneur des volumes avec ces titres alléchants : *Les Infamies des Papes ; Les Turpitudes des Pontifes romains ; Le Pape aux abois*, etc. — En tête de chaque numéro de l'*Evangelista* une petite vignette symbolique représente le Christ qui, du haut du trône d'où il vient de chasser le Pontife usurpateur, le foudroie du regard et le menace d'un fouet qu'il tient à la main, tandis que le malheureux Pape dégringole de marche en marche avec des gestes grotesques ; sur le sol, gisent, brisés, une tiare, une mitre, un calice. — Pour mener à meilleur compte cette guerre de caricatures et de grossiers quolibets contre le Saint-Siège, l'*Evangelista* n'a pas hésité à s'entendre avec l'immonde *Asino*, la feuille anticléricale ordurière dont la vente est prohibée sur le territoire des Etats-Unis, non pas au nom de la religion, mais au nom de la décence et de la salubrité publiques. — Les rédacteurs de l'*Evangelista* n'ont d'ailleurs pas le monopole de l'injure : des évêques méthodistes comme les révérends Newman et Burt rivalisent parfois de violence avec eux.

Où se recrute le clergé qui recourt à de tels moyens de prosélytisme? Au témoignage du méthodiste américain Stackpole *(Quatre ans et demi de mission en Italie)*, les pasteurs méthodistes italiens sont généralement des prêtres catholiques défroqués ou des missionnaires de l'Eglise vaudoise en rupture de ban, simples « prédicateurs » que leur Eglise, pour une raison ou pour une autre, n'a pas voulu élever à la dignité de « pasteurs. »

Ils ont bien ouvert, ces méthodistes, une Ecole théologique à Florence pour former des prédicateurs qui ne fussent pas des rebuts d'autres Eglises. Mais leur Ecole se mit tout de suite à un misérable niveau. On y reçut gratuitement neuf candidats que Stackpole passe en revue et qualifie ainsi qu'il suit : le n° 1 avait été chassé d'un séminaire catholique, il était menteur et voleur. Le n° 2 était un professeur de musique autrichien : il quitta l'Ecole au bout de peu de temps et, en bon maître de musique qu'il était, il chercha à faire chanter ses anciens professeurs, les menaçant de « lancer une bombe qui mettrait tout le méthodisme en miettes » s'ils ne lui envoyaient pas immédiatement 500 francs. Le n° 3 avait été expulsé de l'Eglise protestante libre. Le n° 4, fils d'un pasteur Wesleyien, était un simple d'esprit dont on ne put tirer aucun parti. Le n° 5 avait été chassé de l'Ecole théologique de Genève et quitta bientôt l'Ecole de Florence pour s'engager dans l'armée italienne. Le n° 6 fut renvoyé parce qu'il refusait de rompre les liens qui l'attachaient aux sociétés secrètes. Les n°s 7, 8 et 9 devinrent des pasteurs assez insuffisants, mais tolérables, bien que le n° 7 se fût fort mal conduit à l'Ecole.

« Nous ne faisions qu'obéir aux recommandations de nos supérieurs, écrit Stackpole pour excuser de pareilles choses ; on nous avait dit que nous devions absolument nous arranger de façon à avoir un nombre d'étudiants qui permît d'envoyer un rapport satisfaisant à l'Eglise d'Amérique. »

C'est l'appât du gain qui attire à la mission méthodiste pasteurs et prédicateurs : ils y reçoivent en effet 2 ou 300 dollars de plus que dans n'importe quelle autre secte, et en outre un supplément de 36 ou 38 dollars par an pour chaque fils âgé de moins de vingt et un ans.

C'est à coups de bourse aussi que l'on peuple écoles et églises ; la mission est riche, et les coreligionnaires d'Amérique ne la laissent manquer de rien. La petite communauté méthodiste de Bologne reçut, à elle seule, plus de 100.000 francs en dix ans : ses chefs la décrivaient à leurs supérieurs américains comme comptant 150 membres ; or, quand au bout de dix ans un nouveau ministre arriva à Bologne, il constata que deux fidèles seulement assistaient aux offices ! — A Venise, quand le chef-ministre vint faire sa tournée, le ministre local, qui n'avait pas moins tartariné que son collègue de Bologne, obtint de ses chers confrères des autres sectes qu'ils enverraient tous leurs fidèles au service méthodiste, de façon qu'il pût présenter à son supérieur un contingent à peu près convenable.

Résultats officiels de cette propagande acharnée : en 1907, après trente-six ans d'efforts persévérants, l'Eglise méthodiste d'Italie comptait 43 ministres, 3.689 membres, 1.922 maîtres et élèves des écoles dominicales. — Et encore sont-ce là des chiffres officiels (donnés par le Rév. Burt, évêque méthodiste).

Les méthodistes ont prétendu que ce n'était pas à cause d'eux que le Pape avait refusé de recevoir l'ex-président ; que le Pape au fond n'avait jamais eu l'intention d'accorder l'audience demandée et qu'il avait saisi le premier prétexte venu d'éconduire M. Roosevelt. — Contre cette calomnie, Mgr Ireland élève son propre témoignage :

Il y a un an, écrit-il, je parlais au cardinal Secrétaire d'Etat de la prochaine venue de M. Roosevelt à Rome. Le cardinal me dit le grand plaisir qu'auraient le pape et lui-même à se rencontrer avec M. Roosevelt, à lui montrer en quelle haute estime ils le tenaient. Comme je lui disais que très probablement M. Roosevelt irait au Quirinal avant de se rendre au Vatican, le cardinal répliqua : « Il n'y a aucune objection à faire à cela, dans le cas de M. Roosevelt. » — Puis, après avoir noté que ce sont les intermédiaires qui ont tout envenimé et que les difficultés surgies au dernier moment auraient pu s'aplanir si le cardinal Merry del Val et M. Roosevelt avaient correspondu directement, Mgr Ireland ajoute qu'une fois refusée la promesse que l'on demandait à l'ex-président, « le cardinal Secrétaire d'Etat, soucieux avant tout, comme c'était son devoir, de sauvegarder la dignité du Saint-Siège, ne pouvait agir autrement qu'il le fit : l'audience était impossible... Quant à la mission méthodiste, le Vatican ne peut avoir en-

vers elle une autre attitude que celle qu'il a prise : s'il se montre intolérant, c'est qu'il ne peut tolérer l'outrage et la fraude. Avec des personnes d'une confession différente, mais bien élevées et respectables dans la sincérité de leur bonne foi, le Vatican se montre toujours très tolérant et très courtois. Mais, à l'exemple du Sauveur lui-même, le Vatican doit être sévère et intolérant quand il se trouve en face du pharisien ou du marchand du Temple... »

IV. — Un type de savant qui ne croit pas, c'est M. Henri Poincaré, de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences, aussi illustre mathématicien que pauvre logicien. Les sophismes qui sont au fond de ses ouvrages de philosophie scientifique ont été exposés et réfutés ailleurs. Nous ne voulons, aujourd'hui, que souligner les passages décisifs d'un discours qu'il prononça, voici plus d'un an, le 21 novembre 1909, aux fêtes jubilaires de l'Université libre et maçonnique de Bruxelles [1]. Il parla, ce jour-là, du *libre examen en matière scientifique*. La substance de son discours, c'est que la liberté de la science est le monopole de ceux qui ne croient à rien :

La liberté, dit-il, est pour la science ce que l'air est pour l'animal ; privée de liberté, elle meurt d'asphyxie comme un oiseau privé d'oxygène. Et cette liberté doit être sans limite, parce que, si l'on voulait lui en imposer, on n'aurait qu'une demi-science, et qu'une demi-science, ce n'est plus la science, puisque cela peut être, cela est forcément une science fausse. La pensée ne doit jamais se soumettre ni à un dogme, ni à un parti, ni à une passion, ni à un intérêt, ni à une idée préconçue, ni à quoi que ce soit, si ce n'est aux faits eux-mêmes, parce que, pour elle, se soumettre, ce serait cesser d'être.

Il est clair que, dans ce petit couplet, le mot important, le mot mis en vedette en tête d'une énumération de rhéteur, le mot qui fit trépigner d'aise l'auditoire bruxellois, c'est le mot *dogme*. Une pensée soumise à un « dogme » ne peut pas être scientifique ; il ne faut pas d' « idée préconçue. » M. H. Poincaré cependant, quand il commence ses calculs, croit bien que deux et deux font quatre : voilà une vérité dont il est sûr, une « idée préconçue, » un « dogme. » Il est sûr de ne rien découvrir, au bout de ses calculs, qui aille à l'encontre de ce dogme scientifique ; et si ses calculs aboutissaient à démontrer que deux et deux font cinq, il recommencerait ses calculs, simplement, parce qu'il serait sûr qu'il y a eu maldonne quelque part. C'est ce que fait tout calculateur, tout expérimentateur qui se trouve aboutir à une absurdité : il recommence ses calculs, il recommence son expérience.

Nous de même, nous sommes sûrs qu'il n'y a pas, qu'il ne peut pas y avoir d'opposition entre la vérité scientifique et la vérité dogmatique : si une opposition, si une apparence d'opposition surgit, c'est que nous nous sommes trompés, ou bien dans nos déductions scientifiques, ou bien dans notre intelligence du dogme ; c'est que nous avons pris pour vérité scientifique ce qui ne l'était pas, ce qui n'était pas démontré, ou bien que nous nous sommes fait du dogme une idée fausse et qui ne répond pas à l'enseignement de l'Eglise. *(Concil. Vatic.*, Const. *Dei Filius*, c. IV).

En fait, on ne voit pas bien quels conflits pourraient surgir entre la science et la foi sur le terrain des mathématiques, qui est celui de M. H. Poincaré. — Nos adversaires nous provoquent sur le terrain de l'histoire. Mais là non plus, l' « idée préconçue » du dogme ne nous préoccupe nullement. Nous croyons, par exemple, au dogme de l'infaillibilité du Pape; et le croyant, nous sommes sûrs que jamais la critique ne nous exhibera de document établissant qu'un Pape ait erré en matière de définition doctrinale, pas plus que jamais elle ne nous apportera d'arguments décisifs contre la vie ou la mort du Christ, contre la venue de saint Pierre à Rome, etc. De cela nous sommes aussi sûrs, c'est-à-dire incomparablement plus sûrs que le mathématicien n'est sûr que ses calculs, s'ils sont bien menés, ne contrediront pas la table de Pythagore. Et quand je dis que nous en sommes sûrs, c'est peut-être encore une façon impropre de parler ; car ce mot de « sûreté » semble impliquer une préoccupation antécédente qui n'existe pas, une « assurance » dont nous n'avons pas besoin et à laquelle nous ne songeons pas. Purement et simplement le savant catholique ne pense pas au dogme en poussant ses recherches ; il n'a pas de préoccupation dogmatique, rien qui ressemble à une ombre même d'inquiétude ou de crainte ; il ne pense pas à la possibilité d'une opposition entre le dogme et ses recherches, pas plus que le laboureur, quand il va au champ, ne pense que l'air respirable pourrait tout à l'heure lui manquer. C'est là un état d'âme qui très probablement échappe à la compréhension de M. H. Poincaré et de beaucoup d'autres ; mais peu importe, la *vis comprehensiva* de ces MM. n'est pas la mesure des choses. Leur excuse, ce pourrait être la maladresse de certains apologistes qui en effet ont toujours peur, qui en ont au moins l'air, qui sont toujours à s'excuser, à excuser l'Eglise et le dogme, à plaider les circonstances atténuantes : mais ceux-là ne sont point la science, ils ne sont pas même la foi, ou ils ne sont que la foi timide qui a fait des Apôtres les fuyards du Vendredi Saint. Que M. H. Poincaré prenne contact avec nos savants authentiques ; qu'il lise, par exemple, — pour ne parler que de travaux qui sont d'hier (et il nous semble qu'il peut les lire et les goûter sans se disqualifier, sans disqualifier les palmes vertes de la toge académique), — qu'il lise donc *Les origines du dogme de la Trinité*, du P. Lebreton, ou *Orpheus*, de Mgr Batiffol, ou *L'Eglise naissante*, du même ; et qu'il nous dise s'il est possible d'apporter, même en mathématiques, plus de sérénité, plus de

[1] On sait qu'en Belgique deux Universités sont Universités d'Etat (Gand et Liège), et les deux autres, Universités libres : Louvain, Université catholique ; Bruxelles, Université sectaire. — On trouvera les principaux passages du discours Poincaré dans *Revue Augustinienne* du 15 juillet 1910.

conscience, plus de loyauté droite et majestueuse, élevée au-dessus de toutes les préoccupations inhérentes aux recherches humaines autant que les choses de Dieu le sont au-dessus des mesquineries de l'homme.

Le vrai est que, comme le disait naguère un savant italien, M. L. Luzzati *(Liberté de conscience et liberté de science*, p. 368), « l'astronome qui scrute et note les perturbations des planètes à l'Université catholique de Louvain procède avec les mêmes méthodes et les mêmes instruments que l'astronome de Brera ou que celui du *Bureau des longitudes* de Paris, et dans les investigations philosophiques, religieuses, historiques et politiques, on use de la même indépendance de recherches que dans les disciplines naturelles... Jamais la science n'a joui d'une liberté de recherche plus illimitée. »

Mais il est superflu d'insister là-dessus. Ce sont des vérités qui, pour nos lecteurs, sont élémentaires. Ils se rappellent le noble défilé de savants chrétiens que nous avons fait passer sous leurs yeux l'an dernier et il y a deux ans : tous ces savants, autrement grands que M. H. Poincaré et dont la carrière scientifique a été autrement féconde, tous ces princes de la science, et de toutes les branches de la science, au XIX[e] siècle, qui ont apporté à la foi le témoignage non pas seulement de leur vie chrétienne et souvent de leur piété, mais le témoignage aussi de leur doctrine, de leur réflexion philosophique, nous disant, avec une candeur touchante souvent, les raisons de leur foi et comment ils entendaient la science et la conscience scientifique, comment cette science, telle qu'ils l'ont entendue, telle qu'ils l'ont créée, n'a jamais contrarié leur foi et ne s'est jamais sentie gênée dans sa liberté par leur foi, — parce qu'elle était « la science », simplement.

Par conséquent, c'est un tableau de pure fantaisie que M. Henri Poincaré nous trace dans les lignes suivantes :

Les faits sont susceptibles de plusieurs interprétations, parce qu'ils ne sont jamais qu'imparfaitement connus. Parmi ces interprétations, il y en a qui sont plus vraisemblables que d'autres. Malheureusement, l'appréciation de la vraisemblance est une chose délicate, fugitive, éminemment subjective, sur laquelle tous les bons esprits ne peuvent toujours s'accorder. Ils ne tombent d'accord que quand les vraisemblances s'accumulent, et, sans jamais atteindre la certitude mathématique, engendrent la certitude pratique. Eh bien, de deux interprétations d'un fait, l'homme *asservi à un dogme* ne choisira pas celle qu'il jugerait la plus raisonnable s'il ne connaissait que ce fait isolé, mais celle qui est le moins contraire à la vérité qu'il croyait connaître avant de l'avoir observé. C'est celle-là qu'il regardera comme vraisemblable, et, jusqu'ici, il est dans son droit. L'explication peut sembler étrange, mais, après tout, il arrive en ce monde des choses étranges.

Seulement, après ce fait, il en observera un second, puis un troisième ; et, pour chaque fait, il trouvera une explication nouvelle : comme chacune d'elles ne sera qu'à demi vraisemblable, il croira que tout est sauvé ; il ne s'apercevra pas que les invraisemblances s'accumulent et il n'osera pas s'avouer à lui-même qu'il aurait reculé devant ce faisceau d'absurdités si elles s'étaient présentées à lui à la fois, et non pas l'une après l'autre. Il sera très fier, parce qu'il pourra dire : « Nous avons réponse à tout. »

Tableau de pure fantaisie, dis-je, de fantaisie vulgaire surtout et qui ne fait pas même honneur à l'imagination de M. H. Poincaré, mais qui surtout ne fait pas honneur à sa loyauté et à sa bonne foi. Car il n'est pas possible que ce soit là l'idée qu'un homme comme lui, qu'un homme de sa culture arrive de bonne foi à se faire des savants catholiques. Il n'est pas possible que de bonne foi il s'imagine que les savants catholiques poussent à ce degré la niaiserie ou l'inconscience. Ou, si l'on veut qu'il soit de bonne foi en tout ceci, eh bien ! alors, son cas est un exemple éclatant des ravages, des déformations que peuvent produire en un cerveau scientifique les idées préconçues, les passions, les partis pris.

Ah ! plût à Dieu que la préoccupation dogmatique laissât à ces gens-là la liberté d'esprit où se meut le savant catholique ! C'est eux, — et non pas nous, — c'est eux qui sont sans cesse hantés de nos dogmes, hantés de la manie d'attaquer ou de prendre en défaut nos dogmes, notre Eglise, son histoire, ses pratiques. La passion qu'ils mettent à poursuivre notre doctrine n'a d'égale que leur obstination aveugle à affirmer leurs dogmes à eux, leurs postulats qu'ils n'ont jamais essayé de justifier (et pour cause), le dogme déterministe, le dogme subjectiviste, le dogme naturaliste surtout, la négation à priori du surnaturel, le postulat de l'impossibilité du surnaturel. Ni miracle ni révélation : à priori, tout ce qui se présente à nous sous cette étiquette, ne peut être qu'illusion et duperie. A priori, tout dogme qui nous parle d'un Dieu incarné, d'une Eglise divine, de rites sanctificateurs, ne peut être, n'est que la création d'esprits ignorants ou malades, à moins qu'il ne faille y voir le produit de la fraude ou de la cupidité :

Historiquement, oracule M. Seignobos en Sorbonne, historiquement le diable est beaucoup plus solidement prouvé que Pisistrate : nous n'avons pas un seul mot d'un contemporain qui dise avoir vu Pisistrate ; des milliers de « témoins oculaires » déclarent avoir vu le diable : il y a peu de faits historiques établis sur un pareil nombre de témoignages indépendants. Pourtant nous n'hésitons plus à rejeter le diable et à admettre Pisistrate. *C'est que l'existence du diable serait inconciliable avec les lois de toutes les sciences constituées* [1].

[1] Ce texte est tiré de cette fameuse *Introduction aux études historiques* (de MM. Langlois et Seignobos), dont certains parmi nous ne parlent quasi qu'avec des génuflexions. — On le trouvera cité et gentiment commenté dans un bon travail du P. Jacquin, O. P., *Catholicisme et impartialité (Revue de la Jeunesse*, 25 mai 1910) — Voir, dans le même sens et dans la même Revue (qui tient solidement ses promesses du début et qui est d'une belle portée apologétique), n° du 25 nov. 1910, ce début d'un article du P. Allo :

« Les critiques *indépendants* dépendent tous, on le

De ce dogme de la négation du surnaturel, M. Henri Poincaré s'est déclaré, lui aussi, à Bruxelles, adepte :

Ce qui plaide contre le surnaturel, ce n'est pas la physique, c'est la psychologie et l'histoire.

La première nous apprend..... quelles illusions engendre l'enthousiasme : il faut toujours en revenir au mot de Renan : *les témoins qui se font égorger, c'est justement de ceux-là qu'il convient de se défier.*

Quant à l'histoire, elle nous montre que *les faux dieux ont fait autant de miracles que le vrai.*

Si l'on veut établir que les faits dits surnaturels sont non seulement authentiques, mais inexplicables sans l'action d'un être surhumain, encore faut-il que cet être existe ; et alors nous avons le droit de demander aux croyants de juger les récits de ces faits, comme ils le feraient si le prodige était attribué à Jupiter.

Il reste bien les miracles modernes : là aussi, *sans doute,* Esculape faisait tout aussi bien ; il serait néanmoins désirable que des médecins sans parti pris étudiassent ces phénomènes de près.

Voilà comment un savant, devant qui tout l'univers se pâme d'admiration, sur la foi de la renommée, — voilà comment il exécute le surnaturel. Ce qui prouve, une fois de plus, qu'on peut être — ou avoir la réputation d'être — un mathématicien de génie, et rester nonobstant le dernier des logiciens et le dernier des psychologues, à moins qu'il ne faille dire le dernier des hommes de mauvaise foi. Dieu ? *Encore faut il que cet être existe !* Les martyrs ? on se contente de rééditer l'ignoble plaisanterie de Renan. Jésus-Christ et Esculape, tous les surnaturels du monde dans le même sac ! Lourdes... ceci est un peu plus près de nous : « il reste bien les miracles modernes... » : il faudrait voir tout de même, « il serait désirable... » : ce n'a donc jamais été fait ? Le Dr Boissarie, et tous les médecins de la « clinique du miracle », et ceux qui sont venus là « de parti pris » pour prendre les catholiques en faute et qui y ont trouvé la foi : M. H. Poincaré ne voit rien de tout cela, n'a jamais entendu parler de tout cela : tous dans le même sac toujours ! Et en attendant que ce « désir » tout conditionnel se réalise, on conclut : « Esculape, sans doute, faisait tout aussi bien ! »

sait, de certaines métaphysiques dont un des premiers principes est que les lois naturelles doivent suffire à rendre compte de tout ce qui arrive dans la nature ou l'humanité. Quand ils abordent le christianisme et les Livres Saints, c'est pour en faire l'*histoire naturelle ;* un devoir auquel nul ne se soustrait, c'est donc d'y tenir pour non avenu, philosophiquement et historiquement, tout ce que nous appelons le surnaturel... Il faut, lorsqu'ils traitent nos Evangiles, qu'ils aient toujours le scalpel en main : c'est, disent-ils, pour en ôter seulement les excroissances... Plus de miracles : car tout récit de cet ordre est classé, au nom du principe, parmi les légendes, les allégories, ou expliqué par le souvenir embelli de quelque *action psychique* du genre de celles qu'étudie la *Society for Psychical Research.* Plus de doctrine : car les enseignements les plus exprès du Sauveur leur apparaissent, soit comme altérés par la *foi de la communauté,* soit comme des illusions de l'époque servant de vêtement temporaire et symbolique à quelque haute conception humaine, soit réduits à une sorte de mystique rationaliste, presque panthéisante, comme celle des interprètes. »

Vraiment, dans certain monde ecclésiastique, nous sommes trop portés à nous prosterner devant ces « sommités » scientifiques. Il les faut voir et entendre de près. Un livre à écrire, ce serait le « sottisier » de Sorbonne ; nous en avons déjà ébauché ici quelques chapitres (l'autre jour encore, 1910, p. 1046, à propos de l'argumentation de M. Seignobos contre les thèses de M. Lesne), et ce pourraient être pages d'apologétique *sui generis.* M. H. Poincaré n'est pas en voie d'allonger la liste des savants chrétiens ; mais son exemple, son discours de Bruxelles vaut à lui seul toute une apologétique. C'est une gloire pour notre foi qu'un homme de « génie » en soit réduit à recourir, contre elle, à des armes aussi ineptes.

M. H. Poincaré vient de réunir encore en volume quelques biographies de savants (une quinzaine), presque tous physiciens, astronomes, ou mathématiciens *(Savants et Ecrivains,* in-18, Paris, Flammarion). Il ne s'occupe pas, dans ces courtes notices, de la religion de ses personnages ; et on ne le lui demandait pas, en effet (encore que plusieurs, comme Hermite, Faye, Weierstrass, lord Kelvin, aient été de grands chrétiens). Soit. Mais alors, pourquoi se permettre des réflexions comme celle-ci, qu'il a glissée dans sa notice sur Curie (qui, de même que sa veuve Mme Pierre Curie, vécut dans une incroyance absolue) :

Il (Curie) nous a montré par un éclatant exemple quelle haute conception du devoir peut sortir du simple et pur amour de la vérité. *Peu importe à quel Dieu l'on croit ; c'est la foi, ce n'est pas le Dieu qui fait les miracles.* (p. 71).

M. Poincaré ne sait ni ce que c'est que Dieu ni ce que c'est que la foi ni ce que c'est qu'un miracle : de quoi se mêle-t-il alors ?

Cette page encore à propos de Sully Prudhomme, le grand sceptique qui aima mieux accuser Pascal de lâcheté volontaire, de volontaire abdication de la raison, que de le suivre dans son acte de foi :

L'abdication de la raison était à ses yeux (de Sully Pr.) une déchéance... La raison a ses limites, elle ne peut connaître que le relatif, mais dans son domaine elle reste souveraine ; la foi de Pascal lui demandait bien d'autres sacrifices et Sully n'y voulait pas consentir ; par une analyse très fine des formules dogmatiques, il croyait reconnaître qu'elles ne sont pas seulement des mystères écrasants pour notre intelligence déchue, mais qu'elles sont *vides de sens à force d'être contradictoires,* et il se demandait comment cette vérité aurait échappé à Pascal, *s'il ne s'était pas volontairement voilé les yeux.* S'il n'avait pas abordé la question du mouvement de la Terre, celle de l'authenticité des Livres Saints, *était-ce parce qu'il avait peur de trop voir ?* De là un jugement qui reste malgré tout bien surprenant : « Pascal (dit Sully Pr.) n'est pas un héros. »... (p. 44-45).

Ces réflexions enfin de la notice sur Berthelot (puisque ce n'est qu'à propos des mécréants que M. H. Poincaré nous ouvre son âme et nous fait ses confidences philosophiques) :

Il (Berthelot) avait foi en la science ; non qu'il attendît d'elle des dogmes immuables ; il savait que *nous ne pouvons rien savoir que de relatif* et que toute notre science ne peut être qu'un perpétuel devenir. Mais il croyait que devant elle s'ouvre un champ illimité et qu'il n'est pas dans ce champ de partie si éloignée qu'elle ne puisse atteindre un jour, pour peu qu'on lui en laisse la liberté... Il croyait non seulement que la science est grande et qu'elle est belle, mais aussi qu'elle est bonne ; je veux dire qu'elle est capable de rendre l'homme meilleur...

V. — Combien les vrais savants, les savants complets sont plus modestes ! Combien plus riches de vérité même simplement humaine et psychologique sont les nobles paroles qu'un simple prêtre de campagne, M. le chanoine Kléber, curé-doyen d'Ecommoy (Sarthe), adressait, l'an dernier, un jour de distribution des prix aux élèves de l'Institution Notre-Dame de La Flèche ! [1] Nous les signalons à M. H. Poincaré ; et pour nos lecteurs elles seront, au sortir de toutes ces émanations de la science orgueilleuse, comme une rosée rafraîchissante et une douce lumière :

...Que de bien à faire encore pour un prêtre professeur dans l'enseignement des sciences physiques et naturelles, même des sciences mathématiques !

Les sciences physiques ne laissent voir souvent à un esprit superficiel et sans religion que le jeu du déterminisme brutal des choses, jeu grandiose mais aveugle : on y voit à merveille le bel enchaînement des causes, on y oublie aisément ce que Leibniz appelait le règne de la grâce et des fins. Ah ! combien il est nécessaire de rappeler aux jeunes gens qu'il y a de l'intelligence en tout ce mécanisme, et que ces combinaisons poursuivent une pensée ; — que l'univers n'est pas, comme tant d'autres le disent, un bloc impénétrable et tout d'une pièce, sur lequel n'a de prise rien de surnaturel, — qu'il est, au contraire, souple au doigt qui l'a fait, que Dieu en régit les phénomènes à sa volonté, par des coups d'état comme par des lois, et que, sa liberté y intervenant par le miracle, il ploie toute chose à son amour et pénètre l'univers de sa grâce. — De même en histoire naturelle, outre certaines délicatesses dont je n'ai point à parler, que de points dangereux ! Vous savez jusqu'où l'on va aujourd'hui dans l'assimilation de l'homme à l'animal ! L'homme vient de la bête, qui vient de la monère, et non seulement son corps, mais ce qu'on appelle son âme en vient aussi ; un cerveau mieux élaboré et plus avancé que les autres a donné la pensée humaine, et le génie est une de ses névroses, l'extase des saints une de ses maladies !...

Puis, passant aux mathématiques, M. le doyen d'Ecommoy condense en quelques lignes admirables des vues pédagogiques qui ne sont pas nouvelles sans doute, mais dont l'oubli a été de nos jours étrangement funeste et est pour beaucoup dans les ravages causés par l'esprit hypercritique. Les mathématiques ne sont pas tout ; la certitude mathématique n'est pas la source unique de vérité ; les méthodes mathématiques appliquées à des sciences pour lesquelles elles ne sont pas faites, sont grosses d'erreurs et d'illusions. Déjà le père de Pascal, au XVII^e^ siècle, redoutait pour son fils le caractère absorbant de cette science des mathématiques « *qui emplit l'esprit et le satisfait beaucoup ;* » et il le mit à douze ans au latin et aux langues vivantes (italien et espagnol), réservant pour plus tard la géométrie et les mathématiques, pour l'époque où l'enfant aurait l'esprit orné et plus mûr. (Strowski, t. II, p. 8). Et M. le doyen d'Ecommoy, lui aussi, avec l'autorité que lui donne sa longue expérience de l'enseignement et du saint ministère :

Le dirai-je ? Il n'est pas jusqu'aux études mathématiques où l'esprit chrétien n'ait sa grande utilité. Certes, la géométrie est bien innocente, et que les trois angles d'un triangle soient égaux à deux droits, à qui est-ce que cela peut bien porter ombrage ? Ne fallait-il pas avoir l'âme chagrine d'un Pascal pour établir entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse le parallèle que vous savez ? Oui ; mais *quand Pascal a parlé, cela vaut qu'on réfléchisse, et il demeure que le mathématicien habitué à vivre dans la pleine lumière du grand jour, tâtonne souvent dans les ombres où d'autres voient ;* faits au soleil, ses yeux se troublent dès qu'ils le quittent, comme il arrive quand, d'une grande lumière, nous entrons dans une salle obscure ; ils ne voient qu'en plein soleil. Or, dans la vie présente où plus de mystères que de clartés nous environnent, il faut voir même quand il fait sombre. *Qu'elle est dangereuse, cette habitude trop facilement prise à l'étude des sciences, d'exiger en tout des arguments mathématiques,* de vouloir tout ramener à des formules, de vouloir mettre la vie et l'amour même en théorèmes ! — Non, jeunes gens, dit le professeur chrétien à vos fils, tout ne tombe pas sous la méthode des sciences pures ; à sa place dans le domaine du nombre, elle est étrangère au domaine de l'âme : croyez qu'il y a autre chose que le poids, le nombre et la mesure, croyez que dans le monde il y a de l'amour et du mystère ! Admirez les lois magnifiques de l'idéal abstrait que vous étudiez, elles aussi sont vérités éternelles et divines ; mais ne vous y enfermez pas, et *au culte de vos théorèmes éclatants de froide lumière, sachez unir celui des chaudes vérités* que, sans calculer, vous trouverez dans votre foi et dans votre cœur. Aimez les évidences géométriques, mais aimez aussi ces folies suprêmes, évidences du cœur, qui expliquent seules les dévouements de l'homme et la croix de Jésus-Christ.

VI. — *Pastor bonus* de Trèves, octob. 1910, article utile (de M. Theisselmann, de Leer en Westphalie) sur la nécessité, pour le clergé allemand, de donner ses soins spirituels aux Italiens qui émigrent si nombreux en Allemagne et qui si souvent sont abandonnés à eux-mêmes, en pays protestants, et deviennent une proie trop facile pour la *Socialdemokratie*. Très bien ; mais l'auteur termine par « ce mot de l'Apôtre des Gentils, que tout prêtre dans le saint ministère, dit-il, peut et doit se répéter en l'appliquant aux Italiens : *Græcis ac Barbaris, sapientibus et insipientibus debitor sum.* » — Voilà une réflexion qui trahit très bien la mentalité apostolique des Allemands : ils commencent par étiqueter « barbares ou ignorants » leurs futures ouailles (quand elles n'ont pas l'honneur d'être de race allemande) et par les traiter en conséquence (voir ce que nous avons dit de leurs procédés en missions, *Ami* 1906, p. 288-290). La première condition de l'apostolat, c'est d'estimer ceux à qui l'on est envoyé : un amour qui n'est pas à base d'estime, n'est pas

[1] Le discours de M. Kléber a été reproduit dans la *Semaine du Fidèle (Semaine religieuse du Mans)* du 30 juillet 1910.

un amour surnaturel. Or, cette condition première, on a souvent expliqué comment et pourquoi les Allemands, surtout les Allemands du Nord, en sont dépourvus ; et ceux d'entre eux qui font mine de jeter les hauts cris quand ils lisent ces choses-ci, savent aussi bien que nous et mieux que nous, combien peu l'on supporte, en Bavière par exemple, la morgue prussienne et combien il nous serait aisé d'accumuler des preuves qui au surplus seraient superflues pour tout le monde, même pour eux [1].

Ce qu'ils pensent de ce qui n'est pas allemand, on en a eu un nouveau spécimen l'été dernier dans une lettre publique du curé de Donaueschingen, qui mérite d'être conservée ici. Donaueschingen est une petite ville badoise au bord du Danube. Le curé, Dr. Feurstein, crut devoir dire son mot, et de haut, à l'auteur de l'Encyclique sur saint Charles Borromée. Sa lettre, publiée d'abord avec quelques retranchements dans la presse libérale, causa, le même jour, quelque surprise ; mais, quand on en eut le lendemain le texte intégral, la presse catholique trouva cela très bien. En voici la traduction :

L'Encyclique me paraît digne de blâme. Non pas à raison du jugement historique qu'elle porte, mais parce que la forme en est blessante. L'Encyclique est écrite avec une âcreté qui n'était pas nécessaire ; elle parle la langue des polémiques religieuses du XVI^e siècle. Cette langue n'est plus comprise aujourd'hui. Elle est aujourd'hui doublement regrettable, parce que, aux yeux de nos contemporains (ce qui, il est vrai, est un point de vue exclusif), la preuve de la vérité d'une religion réside, non pas dans le dogme, mais dans la mesure de l'amour qu'elle insuffle à ceux qui la professent. Il est certain que l'Encyclique est dirigée contre le modernisme ; mais d'autre part, d'un bout à l'autre, c'est la Réforme du XVI^e siècle qui est prise comme terme de comparaison. L'Encyclique a déchaîné une guerre qui, du côté adverse, a été attisée sans l'ombre de mesure, notamment d'un côté qui n'y a aucun droit pourtant et qui depuis des années ne cesse de blesser les sentiments des catholiques. La guerre déchaînée portera un égal préjudice à tout ce qui, portant le nom de chrétien, est encore organisé en Eglise. Tout le gain de l'affaire sera à porter au compte des sectes, des libres-penseurs, des partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, du socialisme, qui met son plaisir à troubler les eaux ecclésiastiques. *Que l'Espagnol Merry del Val en soit ou non le rédacteur*, c'est lui en tous cas qui en est moralement responsable. Ces monsignori Espagnols, qui, à ce qu'on me dit, jouent au tennis en costume de sportman, et obtiennent pour leur pays dispense plénière d'abstinence, feraient mieux de s'appliquer à euxmêmes la rigueur qu'ils réservent à autrui. Peut-être les évêques allemands finiront-ils par exiger un cardinal allemand de curie, qui dira alors à la curie quelles sont les exigences de notre temps, ce que la nation allemande peut supporter et ce qu'elle ne saurait aucunement avaler, — *la nation allemande qui, avec la race anglo-saxonne en Angleterre et en Amérique, est la seule, à l'heure actuelle, à représenter un catholicisme vivant.*

Nous autres donc, qui n'avons l'heur de n'être ni Allemands, ni Anglo-Saxons, nous voilà dûment avertis par M. le curé Feurstein et par la presse allemande qui lui fait écho.

Un homme qui, chez nous, fut quelque temps féru de germanisme, M. Masson-Forestier, adresse une « *lettre ouverte* » aux Allemands (*Revue Bleue*, 8 et 15 octobre 1910). Il l'intitule : « *Un Peuple décourageant.* » Et il se rappelle, en se demandant pourquoi il n'y a pas cru plus tôt, les jugements formulés par les Allemands sur eux-mêmes, — par le socialiste Bamberger, par exemple : « Leur génération nouvelle grandit, dont le langage est de plus en plus tranchant, et à laquelle le patriotisme n'apparaît que sous la forme de la haine » ; — par Treitschke, l'historiographe quasi mystique des Hohenzollern modernes : « On nous croit indifférents et flegmatiques, tandis que nous sommes au fond le plus haineux des peuples » ; — par Henri Heine : « Les Allemands sont bien plus rancuniers que les peuples d'origine romaine. Nous haïssons chez nos ennemis ce qu'il y a de plus essentiel, de plus intime, *la pensée elle-même*... La France a beau sympathiser avec la pensée allemande : l'Allemand, lui, hait férocement, systématiquement, *toute pensée française* » ; etc., etc. Il y aurait lieu d'élargir ce débat : ce n'est pas seulement à la pensée française, c'est à toute pensée latine que les Allemands sont hostiles ; et de cette hostilité il faut chercher le principe, non dans une prétendue essence de caractère qui serait irréductible, mais dans le virus protestant qui leur a été inoculé au XVI^e siècle et dont bien des catholiques ont été touchés. Où l'on est le plus hostile à la pensée française et à la pensée latine, c'est en milieux protestants et dans les milieux catholiques où l'on flirte avec le protestantisme et avec les différentes manifestations de l'esprit protestant. Et il y a surtout ce virus de superbe qui s'est si étrangement développé tout le long du XIX^e siècle, sous des influences que nous avons dites ailleurs. — M. Masson-Forestier conclut son épître sur un conseil de mesure qu'il n'espère probablement guère voir suivre :

N'attendez donc pas, dit-il aux Allemands, que la destinée, cette capricieuse, vous ait fait connaître les revers de la fortune. Vous n'êtes pas des demi-dieux, mais des hommes, et tous les hommes, croyez-moi, se valent, à bien peu près. Chaque peuple, à son tour, a son heure de chance. Ceux qui réussissent plus longtemps que d'autres le doivent à ce qu'ils ne se sont pas abandonnés à d'aveugles confiances en soi, à ce qu'ils ont été sages et modérés. Prenez enfin *le sentiment de la mesure*...

L'Institut historique prussien de Rome vient d'entreprendre la publication d'un ouvrage considérable, *Preussen und die römische Curie* (par Ph. Hildebrandt), d'après les Archives Vaticanes et les Archives de la Propagande. Un tome I a paru

[1] Le texte cité de saint Paul est de l'Ep. aux Romains, I, 14. Il est clair que saint Paul ne l'applique pas aux Romains, ou que, s'il le leur appliquait, ce serait pour les classer dans la catégorie des *Græci* et des *sapientes*. Saint Paul ne veut ici qu'affirmer l'universalité de sa mission apostolique, qui le pousse à s'adresser à tous, même aux Romains : *ita (quod in me) promptum est* ET *vobis, qui Romæ estis, evangelizare.*

(Berlin, A. Rath, 20 mark). qui nous dit les rapports des Electeurs-ducs puis rois de Prusse avec le Saint-Siège, de 1625 à 1740 (date de l'avènement de Frédéric II, dit le Grand), (protestation du Pape contre la collation de la dignité royale aux Electeurs de Brandebourg; résistance heureuse de Rome au projet d'institution d'un évêque catholique national par le roi de Prusse, etc.). — Un tome II étudiera la politique religieuse de Frédéric II; un tome III, celle de Frédéric Guillaume II et de Frédéric-Guillaume III (l'auteur de l'attentat de Cologne en 1837).

La *Volkszeitung* de Cologne, nº 1020, 5 déc. 1910, annonce la fondation, à Berlin, d'une ligue pour la politesse, *Bund für Höflichkeit*, avec une médaille pour insigne. Le besoin s'en faisait sentir, paraît-il, et même en Allemagne, surtout dans l'Allemagne du Sud, où l'absolue absence de politesse chez les Berlinois en villégiature est devenue insupportable. Tous nos vœux à la nouvelle ligue !

Revue du Clergé fr., 15 nov. : étude de M. Rivière sur le livre du P Lépicier : *De stabilitate et progressu dogmatis;* à lire comme spécimen d'un ton plaisantin qu'on n'est pas habitué, grâce à Dieu, à rencontrer en matière aussi grave : « Combattre les modernistes et rectifier les modernisants : quoi d'étonnant à ce que le cœur du R. P. Lépicier tremble un peu devant cette double et délicate besogne ? Là est aussi son excuse s'il arrive parfois à son regard de manquer de justesse — d'autant que ceci ne nuit jamais à la fermeté de ses coups. »

Etudes du 5 déc. 1910 : M. Alb. Condamin, homme très docte ès langues sémitiques, rompt une lance en faveur de l'espéranto. — Mais, après l'espéranto, nous avons eu l'*ido*, présenté favorablement par les *Etudes* elles-mêmes (voir *Ami* 1910, p. 1020), — et postérieurement à l'*ido*, nous dit-on, l'*adjuvido!*

Revue Augustinienne de nov., étude de M. Deligny sur la nature de la vocation sacerdotale (favorable à M. Lahitton). — Nous signalions (causerie de nov.), dans *Etudes franciscaines*, l'art. du P. Jean de la Croix, favorable également à M. Lahitton ; depuis, la même revue a donné deux articles en sens opposé (nºs de nov. et de déc.) : il est vrai que l'auteur du premier travail, le P. Jean de la Croix, est un des théologiens les plus sûrs et les plus graves de son Ordre ; nous n'en dirons pas autant de l'auteur des deux articles de nov. et déc., le P. Jules d'Albi, que nous retrouverons ailleurs. — Dans ce même numéro de la *Revue Augustinienne*, outre le travail (déjà signalé) de M. Fabre sur l'origine du pouvoir, voir une magistrale étude de M. S. Protin sur « *l'œuvre doctrinale d'un grand Pape* » (les derniers actes de Pie X), et divers chapitres de théologie historique sur lesquels nous aurons à revenir avec bonheur. Pour aujourd'hui, signalons rapidement encore un excellent *Bulletin de mystique* (de M. Démery) : met bien au courant des récents travaux et controverses : orientation très justement mesurée, conseils précieux sur l'étude de la mystique dans les Séminaires (on donne des éloges mérités au cours spécial de théologie ascétique et mystique développé au Grand Séminaire de Troyes par le Supérieur actuel, M. Giroux).

Mouvement social, novembre : travail (en 30 pages) de M. Hachin sur « *le contrat collectif de travail jugé d'après l'expérience* » (pages très précises : peuvent remplacer avantageusement plus d'un des volumes écrits sur la matière) ; — A. Desjardins (directeur général de l'*Action populaire économique)*, *Le Mouvement social au Canada*, *Les Caisses populaires de Crédit* (définition, mécanisme de la gestion, avantages, etc.).

LITURGIE

Q. — J'ai dans mon église une pierre sacrée dont le tombeau contenant les reliques se trouve creusé dans l'épaisseur de la pierre. Le vicaire général prétend que ces pierres sacrées sont validement consacrées et qu'on peut en faire usage. L'*Ami* semble affirmer le contraire en 1910, p. 272, quand il répond à une consultation par ces paroles : « Vous ne pouvez utiliser le tombeau creusé dans la partie antérieure de votre pierre sacrée ; il faut en ouvrir un second à la partie supérieure. » Qui a raison ?

R. — Notre solution de la p. 272 reste absolument vraie, et quand le tombeau creusé dans la partie antérieure de la pierre sacrée est simplement scellé *avec du plâtre ou de la cire*, il faut reconsacrer la pierre en ouvrant d'abord le tombeau dans la partie supérieure, et en le fermant ensuite *avec une pierre* solidement cimentée.

Mais il est très possible aussi que M. le Vicaire Général ait eu raison, en disant que vous pouvez encore vous servir de vos pierres sacrées, quoique le tombeau des reliques soit en avant. Car quand le sépulcre ainsi disposé est fermé par une plaquette en pierre, on peut attendre une occasion favorable pour mettre à la règle et reconsacrer ces pierres. (Cf. *Ami* 1909, p. 287).

Q. — 1º Pour la messe de *Requiem* du 3e, 7e et 30e jour, on peut à volonté compter les jours à partir de celui de la mort ou de celui de la sépulture. Mais est-ce le jour même de la mort ou de la sépulture qui est le premier jour, au point que si quelqu'un vient à mourir lundi soir à 11 h., le lendemain mardi soit le second jour ?

2º Si on dit la messe du 3e jour en comptant les jours à partir de celui de la mort, peut-on après cela dire la messe du 7e jour ou celle du 30e en comptant les jours cette fois à partir de celui de la sépulture ?

R. — Ad I. Il n'est pas douteux qu'on doive compter les jours comme vous le dites. Je suppose, par exemple, qu'on vous interroge le mercredi sur le décès d'un de vos amis qui a eu lieu le lundi à 11 h. du soir : vous direz couramment, pour rester dans la vérité, qu'il est mort il y a

deux jours, et le mercredi comptera ainsi pour le troisième. L'Eglise d'ailleurs ne parle pas autrement : Jésus-Christ est mort le vendredi soir, et elle appelle le dimanche le troisième jour, où il est sorti du tombeau : *tertia die resurrexit a mortuis*.

Ad II. Quand on a choisi le 3e jour à partir de la mort pour faire un 1er service, on n'est pas tenu de suivre la même règle pour les autres services; mais on peut compter le 7e ou 30e jour à partir de la sépulture.

Q. — Relisant les années passées de l'*Ami*, je vois en 1906, p. 592, que « l'Eglise distingue deux sortes d'exposition du Saint-Sacrement, l'une privée, l'autre solennelle... L'exposition solennelle suppose toujours l'emploi de l'ostensoir ; il faut de plus l'*autorisation de l'évêque*. »

Faut-il en conclure que l'exposition privée ne requiert pas cette autorisation ?

R. — Parfaitement, et l'autorisation de l'Ordinaire n'est pas requise pour l'exposition et la bénédiction privée *avec le saint ciboire*. L'Eglise s'en remet pour cette fonction à la prudente et sage discrétion des curés et recteurs d'églises ou de chapelles [1].

Q. — 1° Le dimanche des Rameaux, après la bénédiction et la distribution des palmes, la procession est-elle obligatoire dans une chapelle de pensionnat, où il n'y a pour acolyte qu'un seul servant, et pour chantres que quelques jeunes filles ?

2° Pourquoi, dans le Temps pascal, dit-on les psaumes de chaque nocturne sous une seule antienne ?

R. — Ad I. Rien, soit comme bénédiction, soit comme procession des Rameaux, n'est obligatoire dans votre chapelle de pensionnat : « Benedictiones candelarum, cinerum atque Palmarum esse ex obligatione faciendas in omnibus ecclesiis collegialibus ; *in aliis autem posse fieri*. » (S. R. C., 21 nov. 1893, n. 3813, ad I).

Il y a plus : dans le cas présent, faute d'acolytes en nombre suffisant pour faire dignement cette procession, vous feriez mieux de l'omettre.

Ad II. Nous n'avons rien trouvé dans les auteurs qui soit satisfaisant et qui explique pourquoi au Temps pascal on dit les psaumes de chaque Nocturne sous une seule antienne. Notre vénéré maître, M. Maugère, dans son *Bréviaire Romain commenté*, p. 433, dit bien que c'est « pour rappeler que toutes nos œuvres doivent être inspirées par la seule charité, » mais nous ne voyons pas en vérité comment sous l'unité d'antienne on peut découvrir un pareil symbolisme.

Q. — 1° La coutume a toujours été de célébrer un service funèbre le lendemain de la fête patronale Mais cette année ce lendemain était un jour de fête *double de 2e classe*, où les messes de *Requiem* même chantées sont défendues. Ne sachant que faire, j'ai invoqué la coutume et fait ressortir le mécontentement des paroissiens sinon le scandale, auprès de M. le vicaire général qui m'a répondu : *Non licet*, tandis qu'un confrère et même M. le doyen m'ont répondu : *Licet*. Qui a raison ?

2° Dans mon annexe, je dois célébrer la *fête patronale* le 1er dimanche d'octobre. Comme notre Ordo diocésain porte ce jour-là : « Solemnitas SS. Rosarii B. M. V. *Dupl. 2ae cl.*, » puis : « in Choro solemnitas Dedic. S. Michaelis Arch. Eccl. Cath. et tot. Diœc. Patroni. *Dupl. 1ae cl.*, » quelle messe devrai-je dire dans cette paroisse.

R. — Ad I C'est M. le vicaire général qui a raison. On ne peut chanter un service de *Requiem* pour les défunts de la paroisse aux fêtes supprimées. Rome le défend même pour un enterrement, le corps présent, quand il n'y a qu'un prêtre dans la paroisse, *quoique le diocèse ait un indult dispensant les curés d'appliquer la messe ce jour-là pour leur peuple*. (Cf. S. R. C., 8 juillet 1910 : *Ami*, p. 734).

Ad II. Il semble qu'on doit préférer la solennité de la fête patronale du pays à la fête patronale du diocèse. C'est d'ailleurs l'avis des *Ephémérides Liturgiques*, 1901, p. 422, et 1903, p. 162. En tout cas, ce n'est pas douteux lorsque les patrons sont égaux de tous points. (S. R. C., 5 mai 1736, n. 2319, *reliq. dub.* ad 1).

Q.— 1° D'après les nos 3114, ad 2, et 3621, ad 4, l'aspersion du peuple ne se fait en parcourant l'église que s'il y a coutume.

a) De combien d'années doit être cette coutume pour être légitime ?

b) Si je veux l'établir dans ma paroisse où elle n'existe pas, puis-je m'autoriser de ce que dans plusieurs paroisses du diocèse le prêtre traverse ainsi les rangs du peuple ?

c) Si elle existe au contraire, pourrais-je la changer et revenir à la règle générale ?

2° Comment se fait l'aspersion du chœur ?

R. — Ad I. D'après le sentiment commun, dit Victorius ab Appeltern, tome I, p. 22, une coutume ayant dix ans d'existence devient légitime par le fait même qu'il n'y a pas eu d'opposition officielle. C'est à tel point qu'un curé ne peut plus l'abandonner de son autorité privée, quand elle existe, pour revenir à la règle générale. Mais, par contre, lorsque la coutume n'existe pas, il ne peut s'autoriser, pour l'établir, de l'exemple de quelques paroisses voisines où elle possède légitimement. — Pour plus amples renseignements sur la question de la coutume, voyez ce que nous en avons dit en 1905, p. 126 et 351.

Ad II. Le célébrant, quand le chœur est derrière l'autel, s'y rend par le coin de l'épître, et arrivé au milieu, il salue les deux côtés. Puis commençant par les plus dignes, il asperge d'un coup chaque prélat, évêque titulaire, abbé, protonotaire, général d'ordre, provincial, custode ou supérieur local, et chanoine, qu'il salue avant et après. Il fait de même pour les simples prêtres, s'ils sont peu nombreux ; autrement, il les asperge *in globo* en donnant sous forme semi-circulaire, *quasi per gyrum*, un coup de goupillon au milieu, un autre à gauche, et le dernier à droite, avec les inclina-

[1] Cf. Benoit XIV, *Institutiones ecclesiasticæ*, XXX, n. 16.

tions d'usage. Il revient par le côté de l'évangile. (Cf. même auteur, p. 296).

Q. — A la troisième strophe de l'hymne des premières vêpres de N.-D. des Sept-Douleurs, doit-on lire *figit* ou *sugit* vulnera ?

R. — Schober, dans son *Explanatio critica editionis* (typicæ) *Breviarii Romani*, déclare que c'est à tort, *mendose*, que certaines éditions portent *sugit* au lieu de *figit*.

Q. — J'ai recours à vos lumières pour bien mettre en relief les conséquences pratiques du décret du 8 juillet dernier au sujet de la prohibition de la messe de *Requiem* même pour les enterrements, les jours de fêtes supprimées, là où il n'y a qu'un prêtre.

1° Ce nouveau décret n'infirmant pas celui du 6 mars 1896 pour Québec, n. 3890, où la prohibition de la messe de *Requiem in die obitus* porte, non sur le jour de l'incidence, mais sur le dimanche de la solennité, pourra-t-on continuer à célébrer la messe d'enterrement, par exemple à l'incidence de l'Epiphanie, 6 janvier, lorsqu'on la refusera le jour de saint Mathias, dont la solennité ne se renvoie pas au dimanche ?

2° Serait-on en règle du moins en recourant à un confrère voisin pour dire la messe du jour, sauf à priver ainsi l'autre paroisse de la messe *de Festo ?*

3° Que penser de la célébration des mariages ces jours-là ?

R. — Ad 1. On ne saurait se prévaloir du décret de Québec pour célébrer de plein droit et toujours une messe d'enterrement à l'incidence de l'Epiphanie.

Sans doute, cette prétention ne serait pas illégitime si l'Epiphanie ne rejetait la messe d'enterrement qu'*en raison de sa solennité*. Renvoyée au dimanche suivant, il y aurait par le fait place pour les messes de *Requiem* le 6 janvier.

Mais l'Epiphanie est aussi une fête où les curés doivent la messe pour leur peuple, et *à ce titre* la messe, même d'enterrement *cadavere præsente*, est interdite, s'il n'y a qu'un prêtre, comme cela résulte du décret général n. 3755, ad I, où on lit : « Permittitur in omnibus ecclesiis, illis tantum exceptis, in quibus unicus est sacerdos. » (S. R. C., 2 déc. 1891).

Vous le voyez : partout où il n'y a qu'un prêtre, le jour de l'Epiphanie comme le jour de S. Mathias et de toutes les fêtes supprimées, la messe est nécessairement célébrée suivant l'office du jour, et cela quand même un indult spécial du Saint-Siège dispenserait d'appliquer la messe pour la paroisse et autoriserait à la dire à une intention particulière sous la réserve d'en remettre l'honoraire à la caisse des œuvres diocésaines. (Décret du 8 juillet 1910).

Ad II. L'expédient serait licite, croyons-nous, si le confrère voisin ne devait avoir que son servant, ou à peine quelques personnes, comme assistance. Car on ne pourrait pas dire alors qu'il prive sa paroisse de la messe du jour.

Mais pourrait-il agir de même, si une assistance habituellement assez nombreuse devait en être privée ? C'est à Rome qu'il appartient de le dire.

Ad III. Tout est licite dans la célébration des mariages ces jours-là, pourvu qu'ils ne coïncident pas avec le temps prohibé. Car, d'après les rubriques, c'est toujours la messe du jour qu'on doit dire quand les mariages se font dans les fêtes de 1re ou de 2e cl., avec mémoire de la messe *pro sponsis* et les bénédictions qu'elle renferme. (Cf. Rubr. spéc. de la messe *pro sponsis*).

Q. — Dans les paroisses, est-on *obligé* de dire la messe avec les prophéties : 1° s'il n'y a pas de fonts baptismaux, 2° s'il y a des fonts baptismaux ?

R. — Le Samedi Saint, on ne peut dire la messe dans les paroisses sans réciter les prophéties, lors même qu'il n'y aurait pas de fonts baptismaux ; car aucune messe privée n'est autorisée ce jour-là en dehors de la fonction liturgique.

Mais il en est autrement la veille de la Pentecôte. Si on dit la messe dans une église où il n'y a pas de fonts, les prophéties ne sont pas obligatoires, et l'on peut se contenter de la messe privée concédée à tous les prêtres.

Q. — Dans les chapelles semi publiques, on ne doit pas *chanter* le dimanche la messe d'une solennité transférée, c'est entendu. Mais, *par indult spécial*, la solennité du patron de notre Congrégation est transférée à un dimanche avec cette autre faveur que si, ce dimanche, l'office occurrent n'est pas de 1re classe, on peut aussi dire *une* messe *basse* du patron.

His positis, pouvons-nous dans nos chapelles semi-publiques chanter le dimanche la messe de la solennité transférée de notre patron ?

R. — La S. R. C., en accordant cet indult spécial à votre Congrégation, savait très bien que les chapelles des communautés n'étant que semi-publiques, on n'avait pas droit d'y chanter régulièrement la messe des solennités transférées. Si donc, malgré cela, elle vous a accordé ce privilège, c'est pour que vous puissiez en jouir, et il semble bien que, dans le cas particulier du Patron de votre Congrégation, vous n'êtes pas lié par l'indult du cardinal Caprara.

Q. — Les 2es vêpres du jour octave de la Nativité de la T. S. Vierge (fête de 2e cl.) en concurrence avec le jour octave du titulaire de la propre église (fête de 1re cl.) sont-elles en entier de la Sainte Vierge avec mémoire du suivant, ou *vice versa ?*

R. — Parmi les rubriques générales du Bréviaire on lit : « Cœteris vero non paribus, quando dies octava cum alia die octava concurrit, vesperæ integræ fiunt de illa quæ est festi potioris ritus, aut primarii, aut dignioris ratione personæ, cum commemoratione alterius. » (Tit. XI, n. 7.)

Dans le cas proposé, les Vêpres du jour octave seront donc du Titulaire avec mémoire de la Nativité, parce que le titulaire est de 1re cl. et la Nativité de 2e classe seulement.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Histoire du diocèse de Troyes pendant la Révolution, par l'abbé A. Prévost. — Trois forts vol. in 8 à 7 f. 50 chacun. — Troyes, Imprimerie Gustave Frémont, 85, rue Urbain-IV.

Ce bel ouvrage, intéressant et aussi complet qu'on pouvait le désirer, débute par une Introduction où l'auteur expose les limites, la division et la population du diocèse ; son gouvernement ; les paroisses qui le composaient ; les Ordres monastiques et les Congrégations religieuses ; enfin l'état des esprits au point de vue religieux à Troyes en 1789.

On comptait 124.507 communiants. L'évêque. Mgr Claude-Mathias Joseph de Barral, né à Grenoble en 1714, était un prélat ferme et partisan zélé de la Constitution *Unigenitus*. En 1788 il obtint pour coadjuteur son neveu Louis-Mathias Joseph de Barral, qui était courageux, doué de science, de foi et de talent. Les revenus de l'évêché s'élevaient à 14.000 livres. Cinq archidiaconés.

La Chambre ecclésiastique réglait les différends qui naissaient de la répartition des dîmes ; elle payait aussi la pension des prêtres infirmes ou pauvres.

Un *Bureau des incendiés* avait été établi en 1766 par l'évêque pour les paroisses de la campagne.

Sur 377 curés, 200 étaient nommés par Mgr de Barral, les autres étaient désignés par des collateurs particuliers qui servaient aux curés la portion congrue. Celle-ci, d'après la déclaration du 2 septembre 1786, était fixée à 700 livres pour les curés, et à 350 livres pour les vicaires. Le clergé payait tous les cinq ans au roi un impôt connu sous le nom de don gratuit et il était soumis à l'impôt de la taille qui était très lourd : parfois il atteignait le tiers du revenu net.

Les curés à portion congrue étaient inamovibles, et souvent les paroissiens leur donnaient des suppléments. Les curés et les vicaires ne cohabitaient guère, ils avaient en général suffisamment de revenus pour vivre séparément.

Les abus toutefois ne manquaient pas. Ainsi les curés de Saint-Jacques, Saint-Jean, Saint-Nicolas et Saint-Pantaléon étaient à la nomination de l'abbesse de Notre-Dame aux Nonnains, à qui les curés devaient payer une pension. Le titulaire d'une cure pouvait la céder à un autre prêtre moyennant une pension, et il existait une disproportion énorme entre le traitement des ecclésiastiques en dignité et celui des prêtres des paroisses.

Depuis le Concile de Bâle, les gradués avaient droit au tiers des bénéfices. Les grades ne supposent pas toujours la vertu, ni même la science, car certaines Universités les accordaient avec une déplorable facilité. Or, l'évêque était contraint de donner aux gradués des emplois importants, si peu vertueux qu'ils fussent.

Cependant le clergé troyen était instruit et il instruisait les paroisses, où presque partout se rencontrait une école. Les *Prônes réduits en pratique* de Jean Billot, ancien directeur du Séminaire de Besançon, formaient la base de sa prédication. Les catéchismes paraissent n'avoir pas été assidûment suivis.

Les monastères se dépeuplaient par suite surtout de l'abus de la commende et des énormes pensions imposées par le roi. Mais le jansénisme était en baisse dans le clergé. Au Grand Séminaire on enseignait la théologie de Collet, la meilleure de ce temps-là. Toutefois le vieux clergé gardait un attachement profond aux doctrines de Jansénius, avec des préjugés indéracinables contre les Jésuites. Beaucoup de chrétiens ne recevaient les sacrements qu'à la mort. A Dampierre, en 1736, sur 500 habitants 30 seulement avaient fait leurs Pâques.

Enfin à Troyes il y avait une loge, l'*Union de la sincérité*. On lit dans le procès-verbal du 6 mars 1785 « qu'une lettre a été envoyée par M. Galien. religieux de Clairvaux, par laquelle il paraît demander d'établir en son endroit une loge régulière. » Les religieux eux-mêmes se laissaient donc envahir par la franc-maçonnerie, sous couleur de répondre aux idées nouvelles de science et de progrès.

M. l'abbé Prévost se borne à l'histoire du diocèse de Troyes actuel pendant la Révolution. Il eût été peut-être préférable de l'étendre à tout l'ancien diocèse, la physionomie historique eût été plus complète. Sans doute qu'il n'a pas voulu entreprendre sur les diocèses voisins, dans l'espoir que chacun de ceux-ci rencontrerait aussi son historien.

I. — Il nous fait d'abord le tableau des élections aux Etats Généraux de 1789. Les cahiers sont remplis de déclamations, chacun croit toucher à l'âge d'or. On demande ici la restitution de la dîme aux curés, l'abolition du casuel ; là que les archevêques et évêques soient électifs, comme aux premiers siècles de l'Eglise, ou qu'on supprime la théologie de Collet qui se joue des libertés gallicanes. Ou bien les curés réclament le droit de se syndiquer, une retraite de 1200 livres à 60 ans, partout l'amélioration de la situation du clergé des campagnes.

A l'assemblée des trois Ordres le clergé est appelé le premier, Mgr de Barral en tête, puis il est conduit par des huissiers au lieu de sa réunion. L'évêque la préside, mais il n'est pas élu parmi les députés. Les premiers noms qui sortent sont ceux de Dubois, curé de la Madeleine, et de Viochot, curé de Maligny. Mgr de Barral « garde un silence plein de dignité sur l'exclusion dont il est l'objet, » mais il ressent d'autant plus vivement cet échec que rien ne l'a motivé.

Les Chapitres sont légèrement sacrifiés, ils n'ont qu'un député pour dix : ils formulent donc leurs réclamations auxquelles répond violemment Dubourg, curé de Saint-Benoît-sur-Seine. « Ils tranchent du prélat, dit-il, et ils n'appartiennent pas à la hiérarchie ecclésiastique : aux temps apostoliques, en effet, il n'y avait point de chanoines. »

A l'occasion de la convocation des Etats Généraux, le 4 mai 1789, Mgr de Barral publie un mandement où il demande à ses diocésains de prier pour le roi et pour le peuple. Pendant ce temps les grains sont chers, la disette menace, des courriers annoncent l'arrivée de brigands imaginaires. Après le 14 juillet, le maire de Troyes, Huez, est massacré, le 9 septembre, par une foule surexcitée, hantée par la peur. L'Assemblée nationale, sur la proposition de Mgr de Juigné, archevêque de Paris, invite l'Eglise de France à porter à l'Hôtel des monnaies l'argenterie qui n'est pas nécessaire à la décence du culte, Mgr de Barral insiste pour qu'on se conforme « à l'invitation de sa Majesté et de l'Assemblée. » Le 6 octobre, pour aider l'Etat, on vote une contribution du quart du revenu, le prélat promet 10.000 livres, plus qu'il ne pourra donner, et son exemple est partout imité.

En mai 1790 c'est la prestation du serment de

fidélité à la Nation, à la Loi et au Roi ; les cérémonies patriotiques ne cessent plus. Le 14 juillet les cloches sonnent, la messe est célébrée, on illumine ; Camusat, aumônier des gardes nationaux, fait un discours enthousiaste le 27 septembre, au service des soldats tués pendant l'insurrection de Nancy : « Qu'il est flatteur pour moi, messieurs, d'être le ministre que vous avez choisi pour consoler, dans leurs tombeaux, les mânes de ces généreux citoyens ! » Partout c'est un délire.

Les biens du clergé, évalués à quatre milliards, ont été mis le 2 novembre 1789 à la disposition de la nation, à charge pour celle-ci de pourvoir aux frais du culte et au soulagement des pauvres. Aussitôt on dresse des inventaires ; des pensions sont assurées aux prêtres et aux religieux, qui ne seront pas longtemps payées ; l'esprit révolutionnaire impie et sacrilège commence à souffler. Dubourg attaque le célibat des prêtres, contraire « au plus doux sentiment du cœur humain, » et veut « réconcilier le sacerdoce avec le mariage. » On offre aux religieux de quitter leurs couvents, Truelle, délégué du district, va les interroger, la plupart refusent, surtout dans les couvents de femmes. On n'en ferme pas moins les maisons religieuses. C'est le prélude.

Clairvaux, il est vrai, n'a plus que vingt profès avec neuf frères convers. L'abbé, dom Rocourt, n'est pas à la hauteur de sa tâche, si l'on en croit son ami le comte Beugnot qui écrit : « Il était poli avec les hommes, galant avec les femmes, et, avec ou malgré cela, fort bête. Il regardait comme impossible qu'on renversât l'édifice de saint Bernard. »

Après avoir énuméré avec détails tous les couvents supprimés, l'auteur juge avec vérité cette mesure impolitique, injuste, prise « sans information préalable, sans forme de jugement ».

Tous les prieurés, commanderies et autres bénéfices y passent, la liste en est interminable, ainsi que celle des Chapitres également supprimés, parce que leurs biens étaient convoités. Il y eut de nobles protestations à la cathédrale, à St-Etienne, à Saint-Urbain et ailleurs. Le procureur syndic Beugnot y répond par cet argument incroyable : « Comment ont-ils pu traiter de spoliation des propriétés de leur église la disposition que la nation souveraine a jugé devoir faire de ces propriétés, qui n'ont jamais pu appartenir qu'à elle ? »

Un décret du 26 août 1791 ordonne d'envoyer les cloches aux hôtels des monnaies pour en fabriquer des pièces de quinze sous ou de trente sous ; les reliques des monastères sont transférées dans les églises paroissiales ; les ossements des tombeaux de Clairvaux sont exhumés et les marbres vendus ; la bibliothèque, admirablement composée, est transférée à Troyes ; l'orgue, relevé par le célèbre Cliquot, est transporté à Saint-Pierre. Paris réclame les restes de Voltaire, recueillis à l'abbaye de Scellières ; enfin le clergé est dépouillé de tous ses biens, et il ne réclame point. Ce désintéressement est à noter. L'Eglise de France a cédé sans protestation ses richesses pour relever les finances de l'Etat, elle ne résistera que le jour où la Constituante, après avoir émietté le pays en 83 départements et supprimé 52 évêchés, voudra imposer la Constitution civile du Clergé.

Mgr de Barral adhère à l'*Exposition des principes* touchant la Constitution civile, et tous les curés de la ville l'imitent, sauf ceux de Saint-Jean et de Saint-Pantaléon, Dret et Sibille. On voit poindre les renégats. Le pouvoir civil dispose des paroisses comme il l'entend, supprime celle-ci, réunit celle-là à une autre, et se moque des réclamations.

II. — Maintenant, il va imposer le serment de fidélité et d'adhésion à la Constitution civile, décrété par l'Assemblée nationale le 27 novembre 1790. C'était entrer dans la voie de la proscription. Pierre-Claude Lejeune, curé de Clérey, publie une brochure ardente en faveur de l'acceptation de la Constitution. Beguinet, vicaire de Saint-Aventin, et Piault de Montaigu, curé de Daudes, l'appuient. Dubourg se fait recevoir le 27 janvier 1791 dans la *Société des Amis de la Constitution*, et prononce un brûlant éloge de la Constitution. Dubois, curé de Sainte-Madeleine et député, vient réchauffer le zèle de ses paroissiens, mais on lui fait enjoindre de regagner l'Assemblée nationale.

La loi ordonnait de lire au prône la Constitution civile, plusieurs curés refusent. Alors le vieil évêque donne sa démission en faveur de son neveu Louis-Mathias de Barral. Celui-ci était un grand évêque. Pressé de jurer, il refusa, après quinze jours de réflexion. Les curés de Troyes l'imitèrent, sauf Dret et Sibille. Dret « prit Dieu à témoin de la doctrine et de la pureté de ses intentions », et il gagna ses vicaires. Sibille déclara, en jurant, que « Jésus-Christ nous a donné les plus grands exemples de soumission ». Dubois, Beguinet et Camusat affichèrent leur adhésion en des termes pompeux. Les Oratoriens jansénistes se soumirent, les Lazaristes, fils de saint Vincent de Paul, résistèrent, les Minimes de l'école de Brienne se partagèrent, le clergé des campagnes faiblit, s'imaginant, dans son esprit janséniste, revenir aux temps primitifs. Les prêtres de l'ancien diocèse de Langres, au contraire, moins atteints par l'erreur, se montrèrent fermes : ils tenaient plus étroitement à Rome.

Le 20 mars, les électeurs se réunissent dans l'église cathédrale au nombre de 344 pour élire un autre évêque. Mgr de Barral les avait dûment et dignement éclairés par une lettre magistrale : « Un évêque sait mourir et non pas obéir, disait-il. Je suis prêt à descendre de ma chaire si l'on m'élit un successeur conformément aux règles de l'Eglise... »

Sibille fut élu par 243 voix au second tour de scrutin. Le président Loménie de Brienne le félicita dans un langage correct : « Les choix du peuple valent bien ceux des cours », dit-il. Sibille était plus faible que vicieux. Il se fit aussitôt sacrer à Paris par Gobel, puis il servit de témoin à six autres évêques constitutionnels, parmi lesquels Lecoz, d'Ille-et-Vilaine, et Wandelaincourt, de la Haute-Marne.

Mgr de Barral avait quitté Troyes le 11 mars. De Nangis il écrivit une lettre admirable à Sibille qui n'en fut pas touché. De son côté Pie VI le 10 mars condamnait la Constitution civile du clergé. La bonne foi n'était plus permise, d'autant que l'évêque de Troyes communiqua le bref du Pape à ses diocésains le 8 juin. Il était alors à Trèves. Les jureurs payèrent d'audace, et la masse du clergé paraît s'être renfermée dans un silence attristé.

Du moins les prêtres assermentés sont-ils payés, ainsi que l'Assemblée nationale l'avait promis ? Nullement. Leurs plaintes sont navrantes : « Jamais, sous l'ancien régime, dit l'un d'eux, je n'ai subi un pareil déni de justice. » — « Pensez qu'en décidant l'affaire de ma pension, écrit un autre, vous déciderez si un homme mourra de faim. » Le trésor est à sec.

On crée toutes sortes de difficultés aux insermentés pour les empêcher de dire leur messe à laquelle assistent plus volontiers les paroissiens ; on insulte les Sœurs de Charité. Comme les prêtres jureurs sont en assez petit nombre, quantité de paroisses demeurent vacantes, on fait appel à de mauvais religieux à qui Sibille donne toujours son approbation, sans même qu'ils la demandent. D'ailleurs c'est le corps électoral qui nomme les curés,

et il n'y regarde guère. Personne ne respecte l'évêque intrus : il adresse des lettres pastorales à ses diocésains, ses subordonnés ne les lisent même pas en chaire. Par contre, on les parodie, on les persifle cruellement. Une de ces lettres sanglantes se terminait par ce vers latin : *Populus me* SIBILAT, *at mihi plaudo*. Une autre fait le portrait suivant de l'entourage de l'évêque constitutionnel :

« Ce Lejeune, membre d'une famille très honnête, qui rougit de lui, avant la Révolution passait pour un homme méchant, et c'était une vérité ; on ajoutait qu'il était bête, et c'en était une autre... Que serait Bramand sans la Révolution ? Un être ignoble, sans autre réputation que celle d'une trop grande liberté de mœurs... Vous avez connu Pesme, l'intrus d'Arcis, jamais vous n'avez vu tant de jactance réunie à si peu de mérite. Il justifie l'étymologie de son nom *Pessimus...* »

Sans autorité, Sibille permet tout ce qu'on veut ; les curés, par exemple, peuvent supprimer des fêtes, si cela n'excite pas trop de murmures.

Lejeune, curé de Clérey, est le théologien de la bande. Il expose dans un ouvrage le *Publiciste chrétien* comment l'Eglise n'a pas besoin de biens temporels, et comment la nouvelle Constitution doit devenir « la Constitution du genre humain ». Dans son *neuvième article du Symbole*, il fait l'éloge de Robespierre, « le seul dans lequel une conduite soutenue montre des principes, une vertu mâle et non factice. »

De Lausanne où il a établi sa résidence, Mgr de Barral écrit à ses prêtres, il les dirige, il reprend ceux qui ont prêté le serment, il encourage, en rappelant les grandes leçons de l'Evangile.

La Législative achève ce que la Constituante n'a pas osé. Le 18 août 1792 elle anéantit toutes les congrégations religieuses, sans les remplacer. C'est le coup mortel porté à l'instruction et aux œuvres hospitalières. Tout costume ecclésiastique ou religieux est ensuite prohibé. Parmi les communautés frappées il y a celle des Minimes de Brienne qui ont élevé Napoléon. Le directeur Louis-Sébastien Berton « était trop dur, » dira l'Empereur, mais il regardait le P. Patrauld, un franc-comtois, comme un excellent maître.

La même Assemblée ordonna la déportation des prêtres insermentés, et de ceux qui avaient juré et s'étaient ensuite rétractés. Chacun d'eux devait se présenter à la municipalité du district et indiquer le pays où il voulait se retirer, alors on lui délivrerait un passe-port. Passé quinze jours, ils seraient déportés à la Guyane française. Lejeune approuve et « admire ». Le chapitre que M. l'abbé Prévost consacre à ces infortunés, ou plutôt à ces héros, est des plus attachants. Les uns se réfugient surtout en Suisse auprès de leur évêque, et Genève même les accueille. Les autres sont dirigés sur Rochefort. L'un d'eux, Maugras, sauve un homme qui allait se noyer, le club parle de le renvoyer. quand un jacobin s'écrie : « Un prêtre insermenté peut-il faire une bonne action ? » Et il est rejeté en prison. Mais il y trouve d'ineffables allégresses : « Avec quelle conviction, raconte-t-il, j'ai entendu répéter ces mots : « Oui, nous sommes les plus malheureux des hommes, mais les plus heureux des chrétiens ! »

L'état civil est créé le 27 août 1791 ; désormais les officiers publics désignés recevront seuls les actes. Sibille conseille la soumission : « N'ayez plus de registres, il en résulterait de grands abus. Ne publiez plus de bans. » Les curés continuent à célébrer les mariages, mais ils sont très gênés par la loi qui autorise le divorce. Et puis beaucoup d'entre eux se marient, et à leur tête Dubourg. C'est le commencement des scandales, qui furent grands. Il est vrai que toutes les faveurs étaient pour les prêtres mariés ; un grand nombre cependant revinrent rapidement de leurs erreurs.

Vient la Terreur. La Convention envoie à Troyes deux commissaires, Garnier et Turreau, qui font arrêter les suspects, et surtout les ecclésiastiques qui ne reconnaissent pas Sibille comme l'évêque légitime. Les prisons regorgent de prêtres, mais on ne signale aucune exécution capitale. Maure et Albert se montrent même assez humains, après la chute de Robespierre.

Enfin Sibille donne l'exemple de l'apostasie en déposant ses lettres de prêtrise sur le bureau du Comité révolutionnaire, présidé par Rousselin. Il n'eut que trop d'imitateurs. Plusieurs se montrèrent odieux, comme Lejeune, qui, en faisant son abdication devant Rousselin, s'écrie : « Le sacerdoce est justement proscrit. Jamais la liberté ne m'a paru plus grande et plus majestueuse que dans le noble dénuement où je me suis mis par mon renoncement absolu aux fonctions sacerdotales... Je ne suis plus prêtre !... »

III. — Le tome III commence par le récit des principaux actes de vandalisme de la Révolution à Troyes. On brise les statues, on fait main basse sur l'or des châsses, on jette les ossements sacrés dans des sacs et on les dépose à la mairie pour les livrer aux flammes, l'orfèvre Rondot détruit ces chefs-d'œuvre auxquels avait travaillé son père et il s'attire ce reproche cruel : « Tu es d'autant plus coupable qu'en ta qualité de professeur de dessin, tu passes pour être un des plus habiles artistes de la ville ! » Heureusement l'argent manqua pour accomplir toutes les dévastations ordonnées par la Convention. Les mêmes horreurs déshonorent tout le département, jusqu'au jour où le représentant Albert y met un terme en dissolvant le Comité révolutionnaire, en 1795. Des punitions éclatantes atteignent les sacrilèges.

Les églises ne se rouvrent que pour les fêtes de la Raison. Rousselin célèbre la messe républicaine à Saint-Pierre : « Nous ne dirons pas, écrit Guélon le jeune au maire Gachez, si les crapuleuses débauches commises par lui et par ses hommes dévoués dans l'édifice qu'ils appelaient temple de la Raison sont bien propres à donner de la dévotion pour cette nouvelle messe. » Mais on a beau imposer les fêtes républicaines, elles demeurent mal vues, et le décadi n'est pas observé. On ne trouve même plus de jeunes filles pour jouer le rôle de déesses. Le culte de la Raison est désavoué par Robespierre lui-même qui fait décréter la reconnaissance de l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme. Le nouveau culte eut sa fête solennelle le 8 juin, d'après le plan de Rondot ; il y eut musique, discours, mise en scène et banquet pompeux. Ce culte ne dura que trois mois, il disparut avec Robespierre.

Il fallait des livres pour les nouveaux cultes, on publia le *Catéchisme républicain*, entre autres, et l'*Office des Décades* où l'on pastichait le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* et les commandements.

Le tribunal révolutionnaire fut établi à Troyes, mais il n'y eut dans tout le département de l'Aube que quatre condamnations à mort ; deux furent subies à Arcis dont Danton était le député. En revanche les arrestations, et plus tard les déportations furent nombreuses. Plusieurs Troyens furent exécutés à Paris, comme le brocanteur Mauclaire dont la mort fut héroïque, et Marguerite Jobard, de la Haute-Marne.

Les églises fermées, le culte se célèbre en secret, dans des greniers ou dans des caves. Beaucoup de prêtres furent soupçonnés, aucun ne fut arrêté, tant le secret était bien gardé. Enfin le 5 août 1794, après la mort de Robespierre, une loi ordonna de venir en aide, suivant les conventions prises, « aux ci-devant ministres du culte », les curés furent autorisés à exercer le culte à certaines heures ; on se hasarda même à publier un Ordo pour 1796. Le peuple se précipita aux messes

des insermentés et négligea les autres, au grand dépit des agents de la Révolution. La cathédrale fut rendue au culte en 1795, mais en quel état ! et le *Journal du Bonhomme Richard*, à la date du 26 décembre de cette même année, constate, non sans amertume, que « les ci-devant chanoines rassemblés dans la ci-devant cathédrale y chantent leurs offices, revêtus de la chape noire et du grand camail. »

Avec le Directoire commence une recrudescence de persécution. Il entend appliquer les lois existantes. Mais on sonne les cloches, malgré la loi du 7 vendémiaire, et nombre de croix restent debout. Il semblait que le calme renaissait, quand parurent de nouvelles lois à la suite du 18 fructidor. On impose le serment de haine à la royauté. C'est la Terreur qui se renouvelle, sauf que la peine de mort est remplacée par la déportation. L'ancien calendrier, redevenu en usage, est aboli ; une surveillance policière étroite s'exerce sur les curés, et ils prennent le chemin de l'Ile de Ré. Vaines cruautés ! les fêtes décadaires sont de plus en plus inobservées, le vide se fait autour des cérémonies civiles, et les parents ne confient leurs enfants qu'aux instituteurs connus pour chrétiens.

Les théophilanthropes viennent à la rescousse, avec Dubourg, le seul prêtre qui adhère à leur secte. On leur accorde l'église de la Madeleine où ils chantent le « Père de la nature », mais ce froid déisme glace les cœurs. Ils font peu de prosélytes.

Toutes les faveurs sont pour les schismatiques, l'évêque Sibille qui avait cessé toutes fonctions veut alors profiter des bonnes dispositions du Directoire. Infortuné prélat ! les quatre évêques dits *Réunis* l'ont exclu pour son apostasie. Il essaie de se réhabiliter et leur adresse une longue lettre. Grégoire se contente d'écrire en travers : « Apologie d'un lâche. » Il demande à la municipalité la permission de rentrer en possession de la cathédrale : on accueille sa requête le 9 novembre 1797 et on lui fixe ses heures. Il ne jouit pas longtemps de cette permission, car il meurt le 11 février 1798, assisté de Larmet et de Simon, sans s'être rétracté. Faible, dénué d'intelligence, mais ambitieux, il fut malheureux et finit mal.

Un autre lui succède, plus ambitieux encore que lui, pourvu de plus de moyens aussi, Blampoix, curé de Vendeuvre. Il est sacré le 4 novembre, dans la cathédrale de Paris, par l'évêque de la métropole, Royer, assisté de Grégoire et de Saurine.

Sa première lettre pastorale est violente contre « les prêtres traîtres à leur patrie, » — c'est-à-dire contre les insermentés, — verbeuse, déclamatoire et fausse. Elle était accompagnée d'un règlement qui déplut à l'administration centrale et blessa les royalistes. Ceux-ci en publièrent une outrageuse parodie. Il fit si bien, par ses écrits, par ses incohérences, qu'il tourna contre lui même l'administration. Truelle disait de lui avec mépris : « Nous avons vu cet ambitieux délirant, ramper bassement, s'humilier servilement devant tous les électeurs leur prendre, leur baiser affectueusement les mains, pour obtenir des suffrages qu'ils étaient loin de donner à un pareil reptile. »

L'accalmie se faisait. Le ministre de la police ordonne le 12 janvier 1800 que « tous les cultes soient libres et égaux » ; mais Fouché s'acharne encore à maintenir la célébration du Décadi et la loi du 7 vendémiaire : on sent qu'il ne tiendra pas longtemps. Mgr de Barral continue d'administrer par ses vicaires généraux, Félix et Leduc. A l'occasion de la paix conclue avec l'Angleterre le 1er octobre 1801, ils ordonneront de chanter un *Te Deum* dans toutes les églises de la ville, des faubourgs et des campagnes. L'impression produite par cet acte public sera excellente. Pendant ce temps, les royalistes poursuivent leurs accusations contre Blampoix, qui visiblement se démoralise. Il a assisté au concile des Réunis à Paris, à la fin de juin 1801, et s'est lancé dans le richérisme ; mais le premier Consul a engagé des négociations avec le Pape, et a signifié sa résolution aux évêques schismatiques :

« La religion catholique a fait assez de sacrifices pour être la principale et pour avoir des ministres salariés par l'Etat. Je vous invite donc à vous séparer et à donner vos démissions. »

Blampoix démissionna, malgré lui, le 2 février 1802. Bonaparte voulut qu'on prêtât serment désormais non plus à la Constitution civile, mais à la nation. Mgr de Barral montra que cette promesse de fidélité était légitime, et sa brochure lui valut d'être rappelé d'Angleterre. Les prêtres exilés rentrèrent.

Pie VI demanda aussi aux évêques catholiques leur démission. Des 135 évêques existant avant 1789, 84 seulement survivaient ; 45 accédèrent à la requête du Pape, et Mgr de Barral fut du nombre. Sa démission est datée du 5 octobre 1801. Le même jour il écrivait une lettre admirable à Pie VII, rappelant qu'il avait offert sa démission dès 1791 « si l'on consentait à élire son successeur conformément aux règles de l'Eglise. »

Le 25 octobre il signifiait sa détermination à ses diocésains dans un langage éminemment épiscopal. Il eut pour successeur Marc-Antoine de Noé, ancien évêque de Lescar en Béarn, qui prit possession le 30 mai. Il dura à peine quatre mois. Mgr de la Tour du Pin-Montauban, ancien archevêque d'Auch, fut alors nommé évêque de Troyes. Le préfet annonça cette nouvelle aux desservants en termes enthousiastes, le comparant à Néhémie qui va rebâtir le temple détruit de Jérusalem. Le gouvernement tenait à s'attacher maintenant le clergé catholique.

Les prêtres assermentés reviennent aussitôt à l'Eglise avec plus ou moins de sincérité. En général ils excusent leurs fautes ; il eût été plus noble de les reconnaître simplement et de s'en repentir.

Le livre de M. l'abbé Prévost est composé avec soin, rempli de documents sûrs et intelligemment compris, bien conduit, — chose difficile, car il fallait mener de front chacune des parties importantes du diocèse, — intéressant par le groupement de ses personnages, par les tableaux qui reposent, et par les récits admirables qui retiennent l'attention. Il a révélé des faits dignes des premiers siècles de l'Eglise. Malgré les ombres qui attristent certaines pages, c'est à bon droit le livre d'or du diocèse de Troyes pendant la Révolution. Il renferme, de plus, de hautes leçons. Le clergé fidèle à l'Eglise triompha de l'épreuve révolutionnaire, ses vertus s'élevèrent à la hauteur de son infortune. On voulait ameuter les curés et vicaires contre les évêques, et créer une Eglise nationale séparée de Rome, on n'y parvint pas. Il y eut des défections, celles des faibles et des mauvais prêtres, mais la masse subit avec un courage étonnant la confiscation des biens de l'Eglise, la captivité, la proscription, la déportation, la mort, sans qu'on pût la séparer de Rome. Et cependant toutes les faveurs étaient acquises aux renégats.

La Révolution s'empare des séminaires, des presbytères, des fonds des fabriques ; elle affiche un mépris absolu pour la volonté des morts, elle veut le clergé à la merci des fidèles, et pendant la Terreur elle ferme les églises. Quand on parcourt certains chapitres, on croit relire les pages d'une histoire qui s'est passée hier. Ce livre est étonnamment actuel, c'est pourquoi il convient de le lire, car il expose les malheurs de nos aïeux dans la foi, leurs misères qui sont les nôtres, il nous apprend que l'Eglise de France a triomphé de cette

longue et terrible épreuve, par son énergie, par sa foi, par son attachement inviolable au Pape, et il nous laisse sur une note d'espérance.

Commentaire français littéral de la Somme théologique, par le R. P. Thomas Pègues. — T. IV : *Traité de l'Homme.* — Un vol. grand in-8° de VIII-806 p., 10 f. — Toulouse, Privat.

A plusieurs reprises, nous avons déjà dit l'actualité et la haute valeur de l'œuvre entreprise par le R. P. Pègues (cf. *Ami* 1909, p. 85). Dans ce nouveau volume, le commentaire semble un peu plus concis que dans les précédents, et les auteurs autres que S. Thomas y sont moins souvent cités.

Le R. P. nous présente d'abord l'explication que donne saint Thomas de l'œuvre des six jours. La doctrine de S. Thomas et ses principes d'interprétation mériteraient de retenir notre attention, pour la largeur de vues qui s'y manifeste ; mais cette doctrine est familière aux théologiens. Nous marquerons seulement ici quelques-unes des positions prises par son commentateur dans les questions controversées actuellement.

Il n'admet pas l'hypothèse d'une matière identique et unique composant tous les corps, et fait valoir contre elle les raisons d'Aristote et de saint Thomas (p. 29 à 38). — On lit, p. 152, à propos de l'œuvre du cinquième jour : « L'Ecriture dit équivalemment que les espèces sont invariables, et qu'il est impossible de passer de l'une à l'autre », et p. 153 : « La saine philosophie et la vraie science parlent un langage identique » à celui de l'Ecriture. — Les diverses interprétations des *jours* de la Genèse sont fidèlement rapportées : l'auteur semble rester sur la réserve. Ses conclusions générales sur le sens du récit inspiré de la Création sont d'une sage prudence : « Le monde matériel avec tout ce qu'il contient, est l'œuvre de Dieu. Dieu l'a produit, quant à ses éléments premiers, par voie de création. L'organisation de ce monde remonte aussi jusqu'à Dieu, soit qu'il l'ait produite directement, soit qu'il ait usé du concours des causes secondes tant spirituelles, comme les anges, que corporelles, telles que les forces cosmiques. Dieu a produit cette organisation du monde, non pas d'un seul coup, mais en six interventions successives... Quant à déterminer la nature de ces interventions, comment l'œuvre marquée en a été le fruit, dans quelles conditions cette œuvre a été réalisée, nous ne le pouvons pas d'une manière certaine. Nous sommes réduits, sur ces divers points, à des explications plus ou moins hypothétiques dont la valeur demeure soumise, d'une part, au contrôle de la vraie science, et, d'autre part, au jugement infaillible de l'Eglise » (p. 187-188).

La majeure partie du volume (p. 190 à 806) est ensuite consacrée à l'Anthropologie de S. Thomas, et tout spécialement à sa psychologie. On a dit mille fois la beauté, la finesse d'analyse, la valeur décisive contre le Kantisme, de ces fameux articles sur l'objectivité de nos connaissances, sur le mécanisme de l'intellection, sur la nature de la volonté et de la liberté. Cette partie de l'œuvre du P. Pègues est l'une des meilleures par le soin qu'il a pris de rapporter, comme commentaire de la Somme, les textes où saint Thomas, dans d'autres ouvrages, a traité plus amplement la même question. Nous avons ainsi, dans ce volume, un excellent traité de psychologie exclusivement thomiste. La lecture en est facile, captivante même, tant les questions les plus lourdes de conséquences sont résolues avec netteté, et tant la pensée du Docteur Angélique plane au-dessus des systèmes fragmentaires, incomplets et prétentieux qui retiennent l'attention de nos contemporains. Avec S. Thomas, on a l'impression de vivre sur les cimes, au grand air et à la pleine lumière : un séjour un peu prolongé en ces régions repose, guérit et fortifie. Que nos lecteurs en fassent l'expérience, et qu'ils la fassent faire autour d'eux ! Ils s'en trouveront bien, et remercieront le P. Pègues d'avoir été leur guide compétent et agréable.

Les Musiciens de la Sainte-Chapelle du Palais, par Michel Brenet. — In-8 jésus oblong de 382 p., 15 f. — Paris, Picard.

Les Idées de saint François d'Assise sur la science, par le P. Ubald d'Alençon. In 16 de 70 p., 0 f 30. — **Sainte Marguerite de Cortone,** par le P. Léopold de Chérancé. In-12 de XIV 250 p., 1 f. 75 — Paris, Poussielgue.

Saint Léger évêque d'Autun (616 678), par le P. Camerlinck. — In-12 de XXIII-177 p., 2 f. — Paris, Lecoffre.

Le Pénitent Breton Pierre de Keriolet, par le vicomte Hippolyte Le Gouvello. — In-12 de XX-412 p., 3 f 50. — Paris, Téqui.

La Séraphique Vierge de Lucques. *Gemma Galgani (1878-1903),* par le P. Germain de St-Stanislas. Adapté de l'italien par le P. Félix de Jésus Crucifié. — In-12 de XV-320 p., 3 f. 50. — Chez M. l'abbé Félix Thole, à Tonneins (Lot-et-Garonne), domaine du Bousquet.

Pages de la Charité, par F. Bournand. Préface par Ad. Retté. — In 12 de 287 p., 3 f. 50. — Paris, L. Vanier.

Vers le Ciel. *Angèle Affre de St-Rome (1888-1908).* In 8 raisin de 106 p., 2 f. 25. — **Vie de la Mère Jeanne Chézard de Matel,** *Fondatrice de l'Ordre du Verbe Incarné et du Saint Sacrement,* d'après les manuscrits originaux, par la R. Mère St-Pierre de Jésus, Supérieure du Monastère de Lyon — In 8 raisin de XVIII-752 p., 7 f. 50. — Paris, libr. St-Paul.

I. — Un de nos musicologues les plus distingués, M. Michel Brenet, qui nous a donné déjà un fort remarquable *Palestrina* dans la collection Alcan, vient d'entreprendre, pour la Maîtrise de la Sainte-Chapelle de Paris, ce que d'autres ont fait avec fruit pour les maîtrises de Notre-Dame de Paris, de Rouen, de Chartres, de Troyes, de Blois. Tout le monde sait l'importance des services rendus à l'art musical par nos Maîtrises dès l'origine, et qu'elles ont été partout, du moyen âge à la Révolution, des centres actifs de culture et d'enseignement musical.

Or, entre toutes, la Sainte-Chapelle du Palais, à Paris, tient une place de choix, puisque, maintenue jusqu'à la Révolution sous la protection immédiate des rois et sans cesse enrichie par eux de nouveaux dons, elle était pourvue de ressources musicales qui équivalaient au luxe de son architecture, de son Trésor, de ses cérémonies.

C'est de cette Sainte-Chapelle que M. Michel Brenet nous présente aujourd'hui l'histoire musicale. Ou plutôt, il ne publie que les documents de cette histoire. Il n'a pas voulu les traiter en forme de narration littéraire ; et l'on ne peut que le regretter, quand on se rappelle le charme qu'il avait su répandre sur sa monographie de Palestrina. Le grand public aurait certainement mis plus d'avidité à lire une monographie ainsi ordonnée et composée. Mais les érudits aimeront peut-être mieux retrouver ici, relatés sans art et juxtaposés suivant l'ordre chronologique, année par année, les faits, menus ou grands, relatifs à l'histoire de cette Maîtrise, éclairés par l'auteur de notes lu-

mineuses et précises, et nombre de documents fort intéressants qui nous parlent de l'organisation intellectuelle, morale, hygiénique, culinaire, etc., des petits clercs (quelquefois aussi de leurs méfaits ou des méfaits des chapelains) et qui étaient jusqu'aujourd'hui restés oubliés dans les registres et liasses des anciennes archives de la Sainte-Chapelle.

II. — Le P. Ubald présente sous forme de conférence les *Idées de saint François sur la science*. Conférence très intéressante, piquante, humoristique, trop même peut-être. Le P. Ubald nous annonce qu'il s'est inspiré, entre autres bons ouvrages, du grand travail du P. Hilarin de Lucerne : parfait ! et nous nous frottions les mains d'aise de penser qu'il allait vulgariser à l'usage du grand public les données si solides, mais qui ne sont pas accessibles à tout le monde, du P. Hilarin. Nous avons été déçu. Le P. Ubald s'est trop préoccupé de sacrifier aux grâces et de charmer ses auditeurs. Beaucoup de traits dans sa conférence, beaucoup d'histoires franciscaines, charmantes en effet et qui suffisent amplement à justifier l'Ordre de Saint-François du reproche d'obscurantisme que lui adressent des gens dont l'érudition s'est contentée des lumières du chansonnier Béranger. Mais on aurait tout de même aimé une ossature un peu plus scientifique et méthodiquement ordonnée.

III. — Le P. Léopold de Chérancé nous donne une nouvelle édition de sa *Sainte Marguerite de Cortone*. Sainte Marguerite n'est pas inscrite au calendrier de l'Eglise universelle ; mais sa fête est célébrée par un grand nombre de diocèses et de Congrégations religieuses. Elle est une des gloires les plus éclatantes du Tiers-Ordre de Saint-François ; elle a été, dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle, le type achevé de l'amour pénitent ; elle est une autre Marie-Madeleine, comme l'a appelée le pape Benoît XIII ; et la Basilique superbe qui abrite sous le maître-autel ses restes mortels et qui domine, d'un site incomparable, la ville de Cortone et toute la vallée, est un des plus grandioses et des plus touchants témoignages de la puissance de réhabilitation dont dispose l'Eglise. Elle a été favorisée de grâces extraordinaires ; elle a eu des révélations ; elle a été thaumaturge ; mais elle a été surtout et toujours pénitente, toujours brûlante d'amour, dévouée au service des pauvres, pour qui elle fonde le grand Hôpital de la Miséricorde, dévouée à ses compatriotes, que, par sa médiation, elle préserve plus d'une fois des horreurs de la guerre civile, si prompte alors à éclater entre toutes ces petites républiques italiennes.

C'est une belle vie de Sainte ; et c'est une très intéressante page d'histoire du dernier tiers du XIII^e^ siècle.

IV. — Saint Léger, † 678, est l'une des plus fortes et tout ensemble des plus douces figures épiscopales de notre histoire, — et de ce VII^e^ siècle en particulier, qui, « par un rare et mémorable privilège, observe le cardinal Pitra, est par excellence, après l'âge des martyrs, le siècle des Saints » ; qui en a donné à la seule église des Francs cinq cents, dont plus de deux cents tirés des rangs de l'épiscopat.

On sait que cette histoire « de saint Léger et de l'Eglise des Francs au VII^e^ siècle » a été écrite, il y a plus de soixante ans, par le cardinal Pitra. Son ouvrage est depuis longtemps épuisé en librairie ; et, encore que, paraît-il, sur plusieurs points il ait besoin d'être revu et mis au courant de quelques découvertes de la critique moderne, nous regretterons toujours qu'on ne le réimprime pas. Nous n'avons, dans notre littérature, pas beaucoup de tableaux d'histoire ecclésiastique tracés avec cette solidité et cet éclat. L'introduction du cardinal Pitra, à elle seule, formerait la matière d'un volume.

En attendant, la monographie que vient d'écrire le P. Camerlinck, O. P., comble une lacune. Elle fait partie de la collection *Les Saints*, et prend place parmi les meilleures de la série. Elle est entourée de toutes les garanties et références critiques que l'on peut désirer et nous est présentée en un style sobre, rapide, et que l'on sent vibrant d'un enthousiasme contenu et d'un ardent amour de l'Eglise.

V. — La vie du célèbre pèlerin et pénitent breton Pierre de Keriolet est un chapitre étonnant de l'histoire de la charité et des diableries au XVII^e^ siècle. Et c'est aussi un admirable tableau de conversion.

Car ce Pierre fut, jusqu'à l'âge de trente-quatre ans, un monstre de libertinage et d'impiété. Né en 1602, à l'aube de ce grand XVII^e^ siècle où l'on péchait si fort mais où l'on savait se convertir si fortement aussi ; né de vieille souche de noblesse bretonne, à Auray, il révèle les pires instincts dès ses années d'enfance, au sein de sa famille, comme s'il eût pris à tâche de justifier le vieux proverbe breton qui a cours sur sa ville natale : *Pen abré, pen en dial : Tête d'Auray, tête de diable ;* va achever ses études au collège des Jésuites de Rennes ; y mène une vie, non seulement d'impureté, mais de friponneries ; descend à des vols considérables ; fuit son pays et parle de se faire Turc ; se fait huguenot en attendant ; guerroie en Italie et en Allemagne ; achète une charge de conseiller au Parlement de Bretagne ; entre en relations avec le diable, essaie de corrompre des religieuses, est dévoré de la monomanie du sacrilège, accourt à Loudun, où les diableries du curé Grandier font fureur...

C'est là que la grâce de Dieu l'attendait. Les révélations que les démons lui font de sa vie passée l'épouvantent. Il revient à Dieu, et, après quelques hésitations sur sa vocation, vend sa charge de conseiller au Parlement et reçoit les Saints Ordres de l'évêque de Vannes.

Désormais sa vie sera partagée entre les pèlerinages (qui pour lui seront de vraies missions et un apostolat perpétuel) et le soin des pauvres. Un trait remarquable de ses pires années de débauche, c'est qu'il eut toujours pitié des pauvres et aimait à leur faire l'aumône ; il ne voulait point de leurs prières et se moquait des chapelets qu'ils lui promettaient, mais lui-même, tout en faisant profession d'athéisme, lui-même ne manqua jamais à réciter chaque jour un *Ave Maria*, peut-être par routine, peut-être par superstition ; mais enfin il y était fidèle. Après sa conversion, il fait de son château de Kerlois un véritable hôpital. Il dépense sa fortune en charités de toute nature. Il bataille contre le jansénisme. Il bataille contre le démon directement et l'exorcise d'un grand nombre de possédés. Nous le trouvons en relations avec saint Vincent de Paul, avec M. Olier, avec le P. Bernard « le pauvre prêtre », avec Michel Le Nobletz, etc. Il meurt en 1660, à cinquante-huit ans. Il avait eu le don des miracles pendant sa vie ; et des miracles viennent glorifier son tombeau ; les démons eux-mêmes rendent témoignage de sa gloire dans le ciel.

Il n'est pas défendu de penser qu'un jour la cause de cet étonnant Serviteur de Dieu sera portée à Rome. En attendant, c'est une vie qui, entourée des garanties les plus éclatantes d'authenticité, nous fait toucher du doigt le surnaturel. L'auteur l'avait écrite il y a trente-trois ans, et on l'avait depuis longtemps laissée épuisée en librairie.

Il la réimprime aujourd'hui, revue et corrigée, et augmentée notamment d'un portrait et d'un complément sur la *Légende populaire de Keriolet dans le pays d'Auray* (p. 343-390). Il a reçu, pour cette nouvelle édition, des lettres très flatteuses de NN. SS. Gouraud et Rouard, évêques de Vannes et de Nantes.

VI. — Avec la Séraphique Vierge de Lucques, c'est à une vie toute d'innocence que nous revenons, et à une vie qui fut moissonnée en sa fleur, puisque la sainte enfant fut rappelée à Dieu à vingt-cinq ans.

Vie favorisée de grâces extraordinaires : extases et apparitions célestes, stigmates de la Passion, don de prophétie ; et vie cependant toute simple et tout unie en apparence, écoulée tout entière dans la ville natale de Gemma, dans le sein de sa famille d'abord (famille très chrétienne d'un honorable pharmacien), chez une dame ensuite qui voulut la prendre chez elle après la mort de sa mère ; modèle surtout de toutes les vertus cachées qui sont le signe le plus authentique de la vraie piété : obéissance, humilité, patience, simplicité, esprit de mortification poussé jusqu'à l'héroïsme.

L'auteur italien de cette vie, mort l'hiver dernier, était un religieux fort distingué, auteur d'un cours de philosophie scolastique en trois volumes. Il fut le directeur spirituel de Gemma ; il a écrit son récit avec une simplicité qui mérite d'en faire un manuel charmant de piété et de vie chrétienne à l'usage des jeunes filles. C'est à ce titre que l'ouvrage a eu le plus vif succès en Italie ; c'est à ce titre que Mgr l'évêque d'Agen lui souhaite la même diffusion en France.

VII. — *Pages de la Charité* est un recueil de monographies destinées à nous faire connaître quelques-unes de nos Congrégations religieuses : Chartreux, Frères de St-Jean de Dieu, Dames du Calvaire, Sœurs de St-Vincent de Paul, Petites-Sœurs des Pauvres, Sœurs aveugles de St-Paul.

Ce sont pages écrites sans prétention, mais qui répondent bien au but qu'elles se sont proposé. Elles disent au grand public tout l'essentiel sur les familles religieuses dont elles parlent, leur fondation, leurs œuvres actuelles, quelques traits bien choisis de leur histoire.

Elles sont dédiées à M. d'Haussonville ; et la préface en a été écrite par M. Ad. Retté, l'auteur de *Du diable à Dieu*, un des convertis de ce cher François Coppée, dont il rappelle ce mot touchant que, « en fait de charité, il n'y a de solide et bon teint que la charité chrétienne. »

VIII. — *Vers le ciel* est la monographie d'une jeune fille enlevée dans sa vingtième année. Angèle de St-Rome fut certainement une enfant très pure et d'une grande maturité d'âme, et mourut en prédestinée. Les fragments de lettres qu'on nous cite d'elle sont édifiants ; la notice elle-même irait plus directement à l'âme de ceux qui la liront, si l'on n'y sentait quelque apprêt et quelque manière.

IX. — La Vie de Jeanne de Matel est un bien beau livre. Plusieurs fois déjà, des plumes exercées (le P. de Boissieu, le chanoine Penaud, le prince Galitzin, etc.) avaient écrit l'histoire de cette femme, qui fut une des grandes fondatrices du XVIIe siècle (née en 1596 à Lyon, † 1670 à Paris) ; mais pour la première fois aujourd'hui, est une de ses filles, c'est une Religieuse de son Ordre qui s'acquitte de ce devoir pieux ; et, comme le disent les signataires de la préface, « il y a pourtant sur le visage des mères des traits que seuls les enfants peuvent voir et exprimer. »

La nouvelle biographe a eu entre les mains beaucoup de lettres et papiers intimes qui jusqu'ici n'avaient point été communiqués ; et elle nous donne, sur les grâces extraordinaires dont fut favorisée la Mère de Matel, des lumières inédites. Jeanne de Matel fut l'objet d'un ravissement en Dieu dès son très jeune âge, avant même sa Première Communion ; et le divin Epoux ne cesse de la gâter, pour la préparer sans doute aux épreuves de sa vie de Fondatrice et au terrible Calvaire de ses dernières années. Mais c'est merveille de voir quelle simplicité, quelle humilité elle gardait parmi tous ces témoignages de prédilections divines, et avec quelle docilité d'enfant elle s'en remettait au jugement des Jésuites dont elle recevait la direction.

Une de ces faveurs divines qui est assez curieuse et qui se retrouve dans la vie de plusieurs religieuses de ce temps, c'est que Dieu lui révéla, longtemps à l'avance, qu'un Dauphin naîtrait à Louis XIII. Et la nuit même où naquit l'enfant royal, le futur Louis XIV, la nuit du samedi au dimanche 5 septembre 1638, il fut montré en vision à la Mère de Matel, alors à Lyon. Elle en fut si heureuse, et d'une joie si rayonnante, que toutes les Sœurs comprirent qu'elle avait reçu une faveur inaccoutumée ; et comme la Mère gardait le silence, on avisa son directeur, le P. Gibalin, et elle lui dit que « Monseigneur le Dauphin était né, et que, pour lui faire plaisir, Notre-Seigneur le lui avait montré. »

Elle eut son Calvaire à Paris, quand il lui fallut négocier, à la Cour et à l'archevêché, la fondation de son monastère de la capitale. On mit tout en œuvre contre elle. On parla même de fondre son monastère avec Port-Royal. Des intrigues inouïes se nouèrent. Des religieuses d'autres Congrégations jouèrent un rôle singulier. Il faut lire dans ce livre le détail de tout cela ; et, à voir la dextérité avec laquelle tout nous est ici débrouillé, on s'applaudira que le soin de nous expliquer ces choses ait été confié à une religieuse, à une Fille de la Mère de Matel.

L'ouvrage est imprimé en papier de luxe ; et une douzaine et demie de grandes photogravures ou plans hors texte nous reproduisent les traits de la Religieuse et de quelques autres, les sites ou habitations où elle a vécu, divers fac-similés de son écriture. Des chapitres supplémentaires nous redisent l'histoire de son Monastère de Paris après sa mort, les témoignages qui lui furent rendus, les faits miraculeux réalisés par son intercession.

Le Mystère de la Rédemption, par le P. Hugon, O. P. In-12 de 272 p., 2 f. — **Dieu,** *son existence et sa nature*, par M. Broussolle. In-12 de 246 p., 2 f. — Paris, Téqui.

Theologia moralis, par Lehmkuhl. *XIe édition*, 2 vol. in-8 de XXXVI-900 et 950 p., 25 f. — **Neo-Confessarius practice instructus,** de Reuter. Nouv. édit. par Lehmkuhl. In-8 écu de XIV-498 p., 5 f. — Fribourg (Allemagne), Herder.

Le Péché originel. *Leçons de vulgarisation théologique*, par F. Chanvillard. — In-12 de VI-406 p., 3 f. 50. — Paris, libr. des Saints-Pères.

La Pédagogie janséniste comparée à la Pédagogie catholique, par E. Paradis, docteur en théologie. — In-8 de 100 p. — Lyon, Vitte.

I. — Sur le mystère de la Rédemption, qui est l'un des trois grands mystères de notre foi, il semblerait que nous dussions avoir une littérature

très abondante, à l'usage non seulement des théologiens qui parlent latin, mais aussi des fidèles éclairés, qui sont habitués au français. Il n'en est rien cependant. Nous avons eu, il y a quelques années, une fort bonne monographie de M. Rivière, mais conçue au point de vue historique seulement, au point de vue du développement de la doctrine de la Rédemption. Donc, pour la première fois aujourd'hui, nous trouvons en français, dans le livre du P. Hugon, une synthèse doctrinale, une dogmatique de la Rédemption.

Ces pages sont excellentes. Il serait superflu de nous étendre en de longues phrases pour le dire à nos lecteurs. Ils savent combien nous aimons à leur recommander tout ce qui est du P. Hugon. La théologie ne saurait parler une langue plus claire, plus pleine, et tout ensemble plus chaude et plus édifiante. Il n'est personne qui, à la lecture de ces pages, ne sente plus profondément quel malheur c'est que le péché, le malheur unique, le malheur que le monde tout entier, que tous les mondes possibles ne sauraient « racheter, » et d'autre part, quelle munificence Dieu a déployée dans cette œuvre de notre « rachat, » de notre Rédemption, qui n'est pas seulement une délivrance de l'esclavage du péché, qui n'est pas seulement une restauration dans les privilèges perdus (puisque cela, Dieu, de puissance absolue, pouvait le faire sans rédemption, sans paiement, par un acte de condonation de sa part), mais qui est vraiment un paiement, une satisfaction, grâce à la substitution volontaire du Fils de Dieu à la place de l'homme : nous sommes rachetés, on a payé pour nous, nous pouvons nous présenter hardiment devant Dieu, la croix de Jésus-Christ en main : la justice divine n'a rien à objecter à la miséricorde.

Traitée comme elle l'est ici, la théologie apparaît vraiment ce qu'elle ne devrait jamais cesser d'être : le meilleur aliment, l'aliment nécessaire de la piété. On ne lira pas dix pages du P. Hugon sans entrer comme spontanément en oraison, sans éprouver la nécessité, l'heureuse nécessité de les méditer. Et n'est-ce pas la meilleure des préparations à l'oraison, que cette nécessité ? Pour bien faire oraison, il ne faut pas être obligé de courir à la recherche des idées qui doivent servir de trame à notre oraison ; il faut que ce soient ces idées elles-mêmes qui nous poursuivent et nous harcèlent et nous empoignent, ne nous laissent pas de relâche qu'elles ne se soient emparées de nous. Or, c'est là l'impression bénie que l'on éprouve au tournant de chacun de ces chapitres.

Et quand on aura fait cette méditation, on catéchisera, on parlera de la Rédemption aux enfants autrement qu'on ne le faisait auparavant. Et à ce propos de catéchisme, je rappelais, en commençant, que la Rédemption est un des trois grands mystères de notre foi, un des trois mystères dont la connaissance, suivant une opinion au moins probable, est nécessaire de nécessité de moyen. Or. nos confrères ont lu, dans le Décret *Quam singulari*, que c'est principalement sur l'explication des vérités nécessaires de nécessité de moyen que doit porter l'effort du catéchiste qui prépare les enfants à la Première Communion (§ III : *Cognitio religionis quæ in puero requiritur...) :* peut-être ne l'a-t-on pas fait suffisamment jusqu'aujourd'hui, peut-être s'est-on laissé trop encombrer de notions fort bonnes en soi, mais dont l'accumulation avait le grave péril de faire, dans l'âme de l'enfant, l'ombre sur les vérités primordiales. Quel service, par conséquent, nous rendrait, et rendrait à tout le peuple chrétien, le P. Hugon, s'il voulait faire bientôt, pour les deux autres grands mystères de la Trinité et de l'Incarnation, ce qu'il vient de faire pour la Rédemption !

C'est une idée que nous nous permettons de lui suggérer ; c'est un vœu qu'il sera heureux de réaliser promptement.

II. — M. Broussolle poursuit ce *Cours d'Instruction religieuse* dont cinq volumes déjà ont paru. On se souvient sur quel plan il l'a conçu et avec quelle diligence il s'attache à scruter et à résoudre toutes les difficultés dont est plus ou moins saturé l'air que respirent ses jeunes gens du lycée Michelet. Ici, dans ce volume, il ne néglige aucun des problèmes soulevés par la critique moderne autour de Dieu, autour des preuves de son existence, de la connaissance que nous avons de sa nature et de ses attributs. Nous signalons et recommandons l'ouvrage aux professeurs de philosophie et à tous ceux qui ont à traiter de ces questions avec une jeunesse cultivée. L'exposé de M. Broussolle est serré, très serré, trop serré même si l'on y comptait trouver un livre de lecture. Mais aussi bien c'est un livre d'étude que l'auteur a voulu écrire. Et puis, outre une table analytique et alphabétique très développée, chaque leçon est accompagnée de son questionnaire précis qui en rend l'abord des plus faciles.

III. — La 1re édition de la Théologie morale de Lehmkuhl a paru en 1883. Celle que nous annonçons est la XIe : dans l'intervalle, près de 40.000 exemplaires ont été vendus. Pour un ouvrage de cette importance, de cette gravité, qui est à mille lieues de la facilité souvent vulgaire et superficielle des Manuels et qui est une œuvre très personnelle de synthèse puissante et profonde, c'est un succès unique.

Cette XIe édition est un remaniement complet. Toute la numérotation est changée. Si bien que, pour permettre les comparaisons que l'on pourra désirer établir entre cette édition et les précédentes, l'auteur a dû ajouter une « clef » de cette numérotation nouvelle, c'est-à-dire un tableau en 16 pages sur 6 colonnes, où les nos de la XIe édition sont accompagnés de l'indication des nos correspondants des éditions antérieures.

Entre autres additions, nous signalerons : au t. I, tout le chapitre *de fine*, nn. 1-50, puis, de nombreuses précisions touchant les obstacles au libre arbitre, la distinction des péchés mortels et véniels, le contrat de travail, les diverses espèces de monopoles et d'assurances ; au t. II, des additions touchant la notion et l'efficacité des Sacrements, la Communion fréquente, les honoraires de Messes, l'Extrême-Onction, les fiançailles et le Mariage.

Les deux volumes sont énormes. On aurait aimé, pour la commodité de l'usage, que la matière en fût répartie sur trois ou même quatre volumes. L'auteur s'est souvenu sans doute des temps laborieux où l'on ne reculait pas devant les in-folio ; et il a pensé que son livre s'adressait à des lecteurs qui, eux aussi, sont hommes de labeur ou qui en tous cas prendront vite goût au travail au contact de pages si solides et si lumineuses.

IV.— Le « Manuel pratique du jeune confesseur » est l'œuvre d'un jésuite qui vécut au temps de saint Alphonse et que saint Alphonse tenait en particulière estime. Reuter, luxembourgeois d'origine, enseigna la théologie morale à Trèves, et mourut en 1762, plus qu'octogénaire. Son *Neoconfessarius* a paru à Cologne en 1750, et a été souvent réédité depuis. L'édition qui paraît aujourd'hui a été diligemment revue et tenue à jour par Lehmkuhl. On y appréciera notamment un long chapitre absolument neuf (p. 274-306), *De modo agendi cum consuetudinariis et recidivis :* Lehmkuhl avait publié ce petit traité en allemand, il y a une douzaine d'années, dans l'excellente *Quartalschrift* de Linz, et l'on ne saurait trop se

féliciter qu'il nous en donne aujourd'hui la substance en latin, dans la langue universelle du clergé.

V. — M. Chanvillard, professeur au Grand Séminaire de Nice, publie en volume un Cours commencé il y a plusieurs années pour jeunes filles. Il écrit en sous-titre : « *vulgarisation théologique.* » Vulgarisation sans doute, en ce sens que c'est fort bien écrit, présenté avec un charme étonnant en matière si abstraite, relevé de comparaisons aussi exactes que frappantes. Mais c'est aussi, et avant tout, de la théologie, exposée dans son ampleur et sa précision, sans rien de ces amoindrissements et de ces à-peu-près, de ces « vulgarités » que trop de vulgarisateurs nous ont habitués à entendre sous ce nom de vulgarisation.

M. Ch. étudie successivement : 1° *l'élévation surnaturelle :* notions de nature et de surnature, leur histoire, comment l'Eglise les a défendues dans le passé et continue à les défendre dans le présent ; l'élévation surnaturelle et le contrôle de la raison ; objections, contrôle de la science, contrôle de la psychologie (observation, non pas certes directe, mais indirecte, de la grâce, par ses effets : vues sur l'histoire du christianisme, de sa fondation, de sa conservation ; le témoignage de la vie chrétienne chez les Saints) ; — et 2° *le péché originel*, sa notion, ses deux aspects (en Adam et en nous), l'histoire du dogme et des diverses explications qui en ont été tentées : M. Ch. aurait pu ajouter (mais d'ailleurs il en fournit d'utiles éléments) l'histoire des déformations que ce dogme est exposé à subir sous la plume des prédicateurs et des apologistes ou tout au moins dans le cerveau des fidèles sous l'influence de certaines exagérations oratoires. Il ne faudrait pas dire, — ou bien il faudrait expliquer en quel sens il est permis de le dire, — que la nature humaine est corrompue, viciée, mutilée, puisque l'Eglise ne veut pas que l'on le dise de façon absolue, et puisqu'il n'est même pas sûr qu'on puisse parler d'un amoindrissement de la nature consécutif au péché d'Adam. Cette idée de l'amoindrissement de la nature n'a pas été réprouvée sans doute par l'Eglise, comme l'a été l'idée de la corruption de la nature ; mais si elle tient une si grande place, une trop grande place dans la littérature oratoire moderne, c'est là un héritage qui nous vient de nos grands auteurs du XVII^e^ siècle, Pascal, Bossuet, Massillon, suivis plus tard par des hommes de la taille d'un Joseph de Maistre ou d'un Auguste Nicolas : au fond, il y a en ceci une infiltration d'origine janséniste ou baïaniste. Mais la grande tradition scolastique, c'est que la nature a été simplement laissée à elle-même et réduite à ses propres forces, mais non diminuée dans ces forces elles-mêmes : ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a pas été blessée : elle a été dépouillée (des dons préternaturels et surnaturels), donc blessée de la blessure relative qui dépouille, non d'une blessure absolue qui l'eût amoindrie dans ses propres facultés : — ce que Bellarmin résume en disant que « l'état de l'homme déchu ne diffère pas plus de l'état de nature pure que l'homme complètement dépouillé ne diffère de l'homme qui n'aurait jamais eu d'habits. »

Il y a là tout un ensemble de doctrine que l'on perd trop de vue. Nous l'avons exposé ici à plusieurs reprises, et notamment en 1904, commentant la célèbre pp. 55 condamnée dans Baïus *(Deus non potuisset ab initio talem creare hominem, qualis nunc nascitur)*, à propos d'un recueil philosophico-apologétique qui lui-même a été mis depuis à l'Index. Le P. Bainvel a vulgarisé, lui aussi. cette doctrine en français avec beaucoup de bonheur dans son *Nature et Surnaturel;* et l'on sera heureux d'en retrouver ici, dans M. Ch., un exposé d'une grande clarté et d'un accès facile. — Deux chapitres, pour terminer, sur le sort des enfants morts sans baptême (p. 312-347), et sur l'Immaculée Conception (p. 349-392).

VI. — Ce jansénisme, qui a marqué tant de choses de son empreinte et dont nous venons de surprendre quelque trace dans la prédication, ne pouvait épargner la pédagogie. Aussi le sujet dont M. Paradis a fait choix pour sa thèse de théologie, est-il des plus intéressants. Il a poursuivi une enquête très diligente sur la conception que les jansénistes de notre grand siècle se sont faite de l'enfant, de sa nature, de son éducation.

En pratique, les femmes, les religieuses de Port-Royal ont été plus outrancières, d'une logique plus inflexible que les hommes : Angélique Arnauld ne supportait pas le rire de la jeunesse, et n'approchait jamais ses enfants de Port-Royal sans un tremblement de crainte, comme si elle eût frôlé l'incarnation du mal.

Les hommes, les Solitaires, ont été moins excessifs, à certains moments. Mais, dans l'ensemble, leur pratique ne faisait que trop fidèle écho à leur théorie. Le maître ou *régent* est cause seconde dans l'œuvre éducatrice : c'est à lui d'établir, par une insensible mais constante pression sur l'intelligence et le cœur de l'enfant, *l'habitude nécessitante du bien*, et d'assurer le triomphe de la grâce efficace. Cette grâce est efficace par elle-même ; mais il en est l'agent extérieur ; et c'est lui qui, par son incessante vigilance aussi bien que par sa domination forte, doit comprimer le libre arbitre du disciple et le fixer dans la voie du bien.

C'est la substitution de la volonté du maître à celle de l'enfant, comme l'exprime clairement ce mot de Saint-Cyran : ...« continuellement appliquer les enfants au bien pour les empêcher de tomber dans le mal, en imitant la conduite de Dieu sur ses élus, qui ne font le bien qu'autant qu'il les y applique par sa grâce ». On sait assez ce que Saint-Cyran entend par la liberté que Dieu laisse à ses élus, pour être pleinement édifié par cette comparaison.

« Aussitôt que les enfants, dit Sainte-Marthe, commencent à avoir la raison, on ne remarque en eux que de l'aveuglement et de la faiblesse... » — Varet : « Vous devez considérer les enfants comme tout enclins et portés au mal... » Il n'est qu'un moyen de sauver l'enfant, dit un autre (Guyot, 1668), c'est « *en le contraignant et resserrant dans les bornes d'une exacte discipline, comme dans une cage*, pour lui apprendre à être sage et vertueux... Il faut *fermer autant qu'il est possible toutes les ouvertures de la cage* qui donnent à l'esprit le plus d'envie d'en sortir. » L'enfant réclame d'ailleurs une contrainte prolongée, et « il faut plus d'une cage pour le faire subsister et le rendre capable d'être instruit. »

« Tout doit tendre à former le jugement des enfans, dit Nicole, et à leur imprimer dans l'esprit et dans le cœur les règles de la véritable morale. Il faut prendre occasion de toutes choses de les en instruire... leur faire remarquer en toutes choses dans eux-mesmes et dans les autres *l'effroyable corruption du cœur de l'homme, son injustice, sa vanité, sa stupidité, sa brutalité, sa malice*, et leur faire comprendre par là la nécessité de la reformation de la nature. Toutes ces choses estant imprimées de bonne heure dans l'esprit des enfans. les rendent incapables d'estre touchez du discours des libertins, et leur font connaistre qu'ils ne viennent que d'ignorance et de bestise. »

Autrement dit : tout est bon qui est janséniste, tout est mauvais qui ne l'est pas.

Très documentée, la thèse de M. Paradis, pi-

quante dans sa gravité, et menant à des conclusions fécondes en applications pratiques.

Méditations sur l'Ecriture Sainte, par J.-B. Bessellère, chanoine honoraire d'Aire. — T. I : *Les Saintes Ecritures et Jésus-Christ.* — In-8 écu de xxxv-474 p. — Montréjeau (Haute-Garonne), lib. Soubiron.

Eloquence et Prédication, par Mgr Latty, archevêque d'Avignon. In-8 raisin de 61 p., 1 f. 50. — Mgr d'Hulst. **Nouveaux Mélanges oratoires.** T. VIII. In-8 écu de 480 p., 4 f. — **Les Paroles de Jeanne d'Arc,** par Madame Pierre Froment. In-12 de xx-318 p., 3 f. — Paris, Poussielgue.

La Source du Bonheur, par Louis Maigue. — In-12 de 154 p., 2 f. 50. — Paris, lib. des Sts-Pères.

A travers les Ruelles, par M. Rochenor. — In-12 de 215 p., 3 f. 50. — Tours, Cattier.

La Natalité et les Mœurs, par A. Roguenant. — In-12 de viii-231 p., 3 f. — Paris, Bonne Presse, rue Bayard, 5.

I. — La nouvelle édition des *Méditations* de M. Bessellère a été confiée par l'auteur lui-même aux soins du P. Cazes, O. P. Elle sera complète en trois volumes ; les deux premiers seulement avaient fait partie de la I^re^ édition ; le III^e^ est encore inédit.

L'auteur avait donné d'abord pour titre à son travail : *Une synthèse de la doctrine chrétienne à l'aide du texte sacré.* C'est bien cela en effet qu'il a réalisé. Il nous fait retrouver, dans le texte de la Bible, dans les récits de la Bible, dans les figures de la Bible, tout l'ensemble de la doctrine. Est-ce là du nouveau ? Certes non. C'est tout ce qu'il y a de plus ancien ; c'est la tradition primitive elle-même de la catéchèse ecclésiastique. Mais cette tradition, cette voie divine, tant d'autres livres l'avaient désertée, que nous nous sentons ici comme en pays nouveau et que nous y goûtons à plein cœur la délicieuse et si salubre impression de fraîcheur qui se dégage toujours du commerce renoué avec nos Anciens. Il n'y a que ces choses éternelles qui gardent toujours l'air jeune.

Ces *Méditations* sont courtes. Il y en a 131 dans ce tome I. Elles sont claires, et ne s'encombrent pas de la division souvent factice en une série de points qui dispersent l'attention. Chacune prend une idée, une vérité, et, en quelques considérations brèves et solides, nous en montre les racines d'abord dans l'Ancien Testament, le rayonnement ensuite et la fécondité dans la vie chrétienne et dans toute la vie de l'Eglise. Elles sont agréables à lire ; et nous espérons qu'on les éprouvera fructueuses aussi à méditer. Ce tome I nous parle des Saintes Ecritures, des conditions pour les bien lire et entendre, du genre humain en dehors de la Révélation, du Dieu de la Révélation, de sa conduite et de ses manifestations dans l'Ancien Testament, de la création et de la chute, des premières promesses d'un Rédempteur, des figures et prophéties qui dans l'Ancien Testament ont annoncé le Sauveur.

II. — Mgr Latty réunit en une seule brochure deux discours prononcés par lui, l'un, sur l'éloquence, à la rentrée de l'Université catholique de Lyon, l'autre, sur la prédication, devant les Directeurs de son Séminaire d'Avignon. Dieu veuille que prédication et éloquence fassent toujours bon ménage ! Ce discours surtout sur la prédication est un admirable aperçu de rhétorique sacrée. Il y a là quarante pages qui sont tout apostoliques et que nous espérons qui seront méditées avec amour par tous nos confrères. Ils en ont lu déjà des extraits savoureux dans nos quotidiens ecclésiastiques, et ont pu donc entrevoir quel profit ils en doivent attendre.

III. — Le tome VIII des *Mélanges oratoires* posthumes de Mgr d'Hulst comprend surtout des Sermons de Carême : en tout, onze stations (un sermon seulement par semaine, en général) ; de plus, une dizaine de sermons sur la Passion prêchés en diverses circonstances (plusieurs pour enfants, pour collèges ou couvents) ; enfin, une centaine de pages de Sermons de circonstances : neuvaine sur les Béatitudes, conférences aux jeunes gens des œuvres de jeunesse, sermons de profession et de vêture.

Nous avons dit ailleurs (voir encore à propos du t. VII, *Ami* 1910, p. 954) avec quelle intelligence le zélé éditeur entend sa tâche. C'est la pensée même de Mgr d'Hulst qui nous est présentée ici toute vivante et toute jaillissante, tantôt développée par lui en sermons complets, d'autres fois et le plus souvent ébauchés simplement, avec indication et accentuation énergique des idées saillantes, des idées maîtresses et génératrices. Mais quelle fécondité dans ces plans ! Voyez, par exemple, ce Carême de Sainte-Clotilde, sur la rédemption par la Croix, en six sermons : rédemption de l'esprit, de la volonté, des sens, du cœur, du péché, de la peine, — ou cet autre, aux Carmes, sur le multiple besoin que nous avons de Dieu : besoin de vérité, de moralité, de secours pour faire le bien, de pardon, de consolation, d'amour ; — etc., etc.

IV. — *Les Paroles de Jeanne d'Arc :* pourrait s'intituler « l'Evangile de Jeanne », dit M. Guibert dans l'aimable préface qu'il a mise à ce livre. C'est un livre dont vraiment on se demande comment on n'a pas songé plus tôt à l'écrire. Nous avons tous, au fond de nos mémoires, quelques-unes des paroles de Jeanne d'Arc, de ses réparties à ses examinateurs de Chinon ou de Poitiers, à ses juges de Rouen, à ses compagnons d'armes : *sed hæc quid sunt inter tantos?* Jeanne en a prononcé bien d'autres, de ces paroles marquées toujours au coin de la simplicité, de l'esprit, de la gaîté, de la clarté, de la charité, de la piété la plus franche et la plus avenante qui se puisse imaginer. De ces paroles ailées, le procès de Rouen et le procès de réhabilitation nous en ont conservé assez pour remplir un volume ; et c'est ce volume qui nous est présenté aujourd'hui. L'auteur, Mme P. Froment, les a colligées diligemment dans Quicherat et dans Ayroles ; et elle les aligne ici dans l'ordre chronologique, les reliant entre elles par un fil historique très discret, ajoutant quelques lignes seulement en petits caractères pour expliquer en quelles circonstances chaque parole a été dite, et de plus marquant fidèlement en note à quelle source elle a puisé chaque fois.

C'est la vie de Jeanne d'Arc par elle-même. C'est un livre ravissant.

V. — *La Source du Bonheur :* quatre nouvelles dont la plus longue a laissé son titre au recueil. L'auteur qui signe de ce pseudonyme de Louis Maigue, est une personne très distinguée, d'un talent discret, contenu, délicat, qui développe une puissance d'émotion étonnamment profonde et sûre d'elle-même. La Source du Bonheur, ce ne sont pas les joies du monde, les amusements si superficiels de certaine société, ce « métier de poupée et de mannequin » où certaines mères s'imaginent que leurs jeunes filles trouvent le placement de leur cœur. La Source du Bonheur, c'est le dévouement aux pauvres, c'est le soin des malades, c'est la charité ; et comme cette charité elle-même est

toujours courte par quelque endroit, et très vite, si elle n'est absolument d'inspiration chrétienne, la Source du Bonheur, c'est la grande loi du sacrifice vaillamment accepté en union avec le divin Crucifié :

« Le désarroi de votre âme, dit Sœur Marie-Hélène à Juliette, n'a pour cause que la nouveauté de votre rencontre avec cette bienfaitrice sévère qu'on appelle la douleur... Vous me parliez tout à l'heure d'entrer au couvent : non ! mais soyez très pieuse. La force est là. Vous à qui l'on n'a pas appris à souffrir, vous l'apprendrez d'un coup à l'école merveilleuse de la piété... »

Et la religieuse, détachant la petite croix d'argent qui pendait sur le devant de sa robe :

« Gardez-la en souvenir de ce jour... Elle vous apprendra la science de la souffrance, et vous révèlera la source du bonheur. Vous avez éprouvé qu'on se désaltère mal aux grandes nappes abondantes des lacs et des cascades : allez, expérimentez maintenant le goût délicieux du filet d'eau pure jailli sous l'enchevêtrement des roches coupantes et des racines rugueuses... »

...Et Juliette rentra dans sa vie et marcha vers son destin, la clef du bonheur sur sa poitrine.

VI. — C'est souvent « *à travers les ruelles* » que jaillit la source du bonheur. Elle y jaillit pour ceux qui les parcourent, la divine charité au cœur, et qui du même coup la font jaillir en chacune de ces mansardes où ils laissent, avec un peu de joie, un peu d'amour, et avec un peu d'amour, le premier rayon et le germe de la foi. C'est la charité chrétienne qui doit être le premier motif de crédibilité, la douce messagère du Christ pour tous ces miséreux qui n'ont jamais entendu parler de lui. C'est la prophétie même du Christ : *in hoc cognoscent omnes*... C'est le cri des païens au spectacle de la charité des premiers chrétiens : « Voyez comme ils s'aiment ! » C'était, l'autre jour encore, cette brave femme des faubourgs d'Angers, qui, émerveillée du dévouement de Mgr Rumeau lors des dernières inondations, s'écriait : — « Faut donc bien tout de même qu'ils croient ce qu'ils disent ? » C'est là de ces cris que ne saurait arracher la Bienfaisance officielle, cette « charité à distance », comme l'appelait finement maître Rousse. Il y faut la charité qui paie de sa personne, qui donne son cœur avec ses secours, et le cœur ne s'expédie point par la poste ni par les garçons de banque. Il y faut la charité qui circule « à travers les ruelles ».

C'est cette charité-là que nous prêche avec flamme M. Rochenor : — « Pour aller au pauvre, dit-il, il faut savoir ce qu'il est ! Pour participer à ses souffrances, il faut les connaître. Pour l'aimer enfin, il faut l'approcher, lui parler, le visiter, l'assister dans ses besoins et matériels et moraux. » Et il nous fait toucher du doigt, successivement et à coups d'exemples topiques, les misères si multiples de la famille ouvrière moderne : misères du logement, misères du père et de toutes les intoxications qui fondent sur lui par le cabaret, par la presse, par les agitateurs anarchistes, misères de l'épouse et de la mère, misères volontaires ou involontaires, misères de l'enfant si douloureusement abandonné, sacrifié, privé de toute éducation religieuse et morale, misères de la jeune fille enfin, de l'ouvrière des villes...

VII. — Mais la grande misère de notre société, celle qui à elle seule en résume et en engendre une foule d'autres,... tout le monde en a le nom sur les lèvres : c'est la peur de l'enfant. Voilà ce qui tue les familles ; ce qui peuple les cabarets, les cafés-concerts, tous les mauvais lieux ; ce qui nous livre en proie à une dévorante frénésie de luxe ; ce qui ouvre tant de cœurs désemparés à toutes ces hideuses utopies modernes de droit au bonheur, de divorce, d'union libre, de féminisme, finalement d'anarchisme, bref, à toutes les formes de cet égoïsme dont la peur de l'enfant a été la première manifestation.

Voilà la grande misère. Jadis il n'y avait que les curés à s'en préoccuper. Aujourd'hui le mal crève les yeux à tout le monde ; et les libres penseurs aussi bien que les catholiques, pour peu qu'ils aient le sens des lois de l'économie sociale, en tremblent, et cherchent, hagards, de tous côtés, des remèdes qui ne peuvent être que des emplâtres tant qu'ils feront abstraction de la morale chrétienne.

C'est la grande question que l'Académie des Sciences morales et politiques a naguère mise au concours, sous ce titre : « Etude des causes de la diminution constante de la natalité. » Vingt-deux travaux ont été présentés ; quatre ont été couronnés, dont celui que nous annonçons ici.

M. Roguenant est bien connu de nombre de nos lecteurs pour le charmant ouvrage qu'il a donné il y a quelques années : *Patrons et Ouvriers*. Il écrit une langue tout à fait savoureuse, qui se moque un peu des convenances dites parlementaires mais n'en respecte que mieux les autres, à l'emporte-pièce, très grave quant au fond des pensers, pétillante toujours et de belle humeur dans la façon d'aborder son lecteur. Et quand il vous a abordé, c'est un diable d'homme, il vous tient, et l'on ne s'en peut plus dépêtrer : anecdotes et tableaux de genre, indignations et appels fulgurants à la conscience, il fait flèche de tout bois, il harmonise tout, il enferme tout sous la même vigueur de démonstration et d'adjuration morale. Ce sont des pages qui se dévorent, et qu'il faut faire dévorer autour de nous. Elles sont captivantes, et elles feront beaucoup de bien.

Mgr Bonjean, O. M. I., ***premier archevêque de Colombo*****, par le R. P. Jonquet. — 2 volumes in-8o ornés de nombreuses gravures, 5 f.,** ***franco*** **5 f. 50. — Imprimerie générale, 21, rue de la Madeleine, à Nîmes.**

Louis Veuillot disait de Mgr Bonjean, qu'il connut à Rome pendant le Concile : « Les feux de l'Equateur sont moins ardents que la charité de son cœur. »

C'est en vérité un grand évêque.

Né à Riom le 23 septembre 1823, il ne trouva pas la foi chrétienne auprès de son berceau. Ses parents étaient voltairiens comme la bourgeoisie de l'époque ; cependant, suivant la tradition du pays, ils lui permirent de faire sa première communion. Les instructions du catéchisme furent pour lui une révélation, et il disait naïvement à sa sœur aînée Emilie : « Pourquoi ne pas publier partout ces belles choses ? »

Ernest Bonjean se sentit ce jour-là appelé au sacerdoce. Il s'en ouvrit à son père qui, d'un geste vif, lui montra la porte. Il insista : — Quand tu seras bachelier, je ne dis pas non ! — Et seul, sans maître, il se fit recevoir bachelier, avec « mention honorable ». Son père s'inclina.

En octobre 1842, il entre au Grand Séminaire de Clermont-Ferrand, où il se trouve « en paradis ». Après la mort de son père en 1844, il confie à sa mère et à sa sœur sa résolution d'être missionnaire, et dans les premiers jours de janvier 1846 il frappe à la porte du Séminaire de la rue du Bac, à Paris. Pour convertir les siens il se livre à des austérités effrayantes, encouragé d'ailleurs, plus que de raison peut-être, par son directeur, M.

Déjardin. Mais quand il s'embarque au Havre pour les Indes, sa mère lui écrit : « Voici une nouvelle qui te comblera de joie, je suis allée me confesser près de M. Grimardias, curé de la cathédrale. » Sa sœur Emilie, devenue Mme Philippon, à Clermont, lui annonçait pour elle-même une semblable nouvelle. Aussi c'est le cœur plein de joie que le jeune missionnaire gagna son poste, au Coïmbatour.

Là, à la suite de quelques divergences d'idées avec le vicaire apostolique, M. de Brésillac, — qui donna sa démission et fonda les Missions africaines de Lyon, — il tomba malade. Il souffrait aussi moralement.

La tristesse et les ruines régnaient alors dans la magnifique île de Ceylan : « O terre de Ceylan, s'était écrié S. François-Xavier se rendant à Goa, que de sang chrétien tu coûteras ! » Le saint jésuite fut à peine six semaines à Ceylan, mais il y jeta des germes de foi qui furent arrosés d'ailleurs par les plus atroces persécutions. Pendant plus de 150 ans, de 1634 à 1796, les missionnaires durent se cacher, et les plus grands ennemis des catholiques furent non pas les bouddhistes, mais les protestants Hollandais, conquérants de l'île.

Celle-ci passa aux Anglais en 1796 et la liberté de conscience y fut proclamée, mais il n'y avait plus que 50.000 catholiques. L'action des missionnaires fut ensuite constamment entravée par les schismatiques de Goa.

En 1845, le Saint-Siège partage de droit Ceylan en deux vicariats, celui de Colombo et celui de Jaffna. L'île d'ailleurs avait été séparée de Goa dès 1834 par le Bref *Ex munere pastorali*, mais pour faire accepter les changements qu'elle introduisait, Rome choisit ses premiers vicaires apostoliques parmi les prêtres de Goa. De là une situation fausse. Mgr Bettachini, manquant de prêtres, s'adressa aux Oblats qui envoyèrent à Ceylan le P. Séméria avec six religieux. D'autres survinrent, mais les difficultés s'aggravaient. Le P. Séméria fut nommé coadjuteur en 1856 et sacré évêque à Marseille. C'est alors qu'il eut la joie d'accueillir M. Bonjean qui demandait à entrer dans la Congrégation des Oblats.

« Ayant été envoyé dans ces tristes missions de l'Inde, écrivait-il, je n'y ai pas trouvé la paix et n'y ai pas trouvé davantage le martyre, dont le désir était peut-être un peu présomptueux chez moi. »

Il trouva du moins la paix à Ceylan où il se dépensa avec une ardeur dont le reprenait doucement Mgr Séméria ; mais il avait une santé de fer, il travaillait ferme dans ses fatigantes courses apostoliques et il surabondait de joie : « Ici, écrivait-il, le rire est une médecine excellente, une panacée universelle. »

« Son éloquence était communicative, » dit le P. Jonquet, sa dialectique serrée et puissante. Avec un art extraordinaire de piquer l'attention, il y avait chez lui, comme chez son compatriote Pascal, ce qu'on a appelé « l'esprit géométrique. » Il avait le trait et s'appliquait à garder avec son auditoire un contact permanent. Il connaît admirablement le pays, ses coutumes, sa langue difficile, il parle l'anglais comme sa langue maternelle, et il sait manier la plume. Ses brochures nombreuses sont vives, claires, pleines de preuves saisissantes. Il lutte contre les écoles protestantes où les enfants perdent la foi, publie dans les journaux des articles toujours remarqués, organise des meetings pour éclairer la foi des chrétiens, fonde des orphelinats, des instituts religieux indigènes. Mais malgré sa puissance de travail il s'épuise enfin et son évêque l'envoie en 1867 se reposer en Europe.

Quelle joie pour lui de revoir sa mère ! « A table, elle ne savait que me regarder les larmes aux yeux. »

Pie IX le nomma vicaire apostolique à la mort de Mgr Séméria, avec le titre d'évêque de Madéa. Il fut sacré à Tours le 24 août 1868, et repartit à Ceylan avec un jeune missionnaire, le P. Mélizan. Ses premières lettres à ses missionnaires sont empreintes d'humilité, surtout d'ardeur et de charité : « Usez et abusez de moi ; je suis tout à vous. Je ne veux qu'une joie, celle de vous rendre heureux ! »

Tout en dirigeant son vaste diocèse il organise des missions fructueuses, celle de Jaffna en particulier, avec des visites pastorales extraordinaires, car il veut tout voir par lui-même afin de se faire une idée exacte des besoins de chaque mission.

Le concile du Vatican le rappelle à Rome. Dès le début il proteste contre « l'intempérante excitation du dehors » ; puis à Mgr Dupanloup qui parlait du trouble que causerait dans le monde païen la définition de l'infaillibilité, il adresse une lettre que Mgr Berteaud voulait « enchâsser dans un anneau pastoral ». 42 évêques missionnaires vinrent approuver cette lettre et y souscrire.

Avant de repartir pour Ceylan il retourne auprès de sa mère qui « semble ne vivre que pour Dieu. » — « Je l'ai toujours aimée, écrit-il, mais depuis sa conversion je la vénère, elle me semble transfigurée. » Il ne devait plus la revoir. Elle mourait en juin 1874. Il la pleura comme s'il eût assisté à son agonie.

Comprenant l'importance de la presse, il approuve chaudement la création du journal *The Jaffna Catholic Guardian* qui devient un puissant moyen d'apostolat. Quand le P. Soullier vint faire sa visite canonique en 1879 il fut émerveillé de la tenue de la mission, et particulièrement de la valeur de cet organe qui avait pris place au premier rang des journaux de Ceylan.

Mgr Bonjean quitta alors son diocèse pour venir assister au Chapitre général en France et fit nommer le P. Mélizan à l'épiscopat. « Une âme de feu et un cœur d'or. »

En 1880 les Congrégations non autorisées sont menacées, il les défend par une lettre énergique à M. de Freycinet. Léon XIII le félicite et lui accorde une longue audience. Dès lors sa nomination à Colombo est décidée. Elle n'eut lieu qu'en 1883 et rien ne saurait peindre la douleur, les regrets des Jaffniens à cette nouvelle. Mgr Mélizan, qui lui succède, ne pourra, malgré sa remarquable bonté, le faire oublier.

Les débuts furent pénibles. Il s'agissait de détruire les derniers restes du schisme goanais ; le Pape le mande à Rome de nouveau avec Mgr Laouënon, évêque de Pondichéry, et le retient six mois pendant lesquels Mgr Bonjean fournit un travail immense d'informations et rédige un mémoire décisif touchant cette question si embrouillée. Un nouveau concordat est conclu avec le Portugal, la hiérarchie ecclésiastique est rétablie à Ceylan, et il est nommé archevêque de Colombo. Le schisme pourtant ne s'éteint pas aussitôt : le prêtre Alvarez suspendu par l'évêque de Goa forme une association dans le but de créer une hiérarchie uniquement composée de prêtres de Goa, puis sur les conseils du trop fameux Villatte on décide de se constituer en « Eglise indépendante ». Pour cela il faut des évêques et des prêtres. Alvarez se fait sacrer par le métropolitain hérétique de l'Eglise jacobite du Malabar, Mar-Dyonisius, qui le nomme son préfet apostolique pour Ceylan. Excommunié par Mgr Bonjean, Alvarez reviendra sournoisement à Colombo en 1892 pour sacrer Villatte qui a joué depuis un si triste rôle à l'église de la rue Legendre à Paris. Français d'origine, frère de la Congrégation de Saint-Viateur au Canada, Villatte quitta son couvent et se fit ordonner prêtre par Herzog, évêque vieux-catholique suisse, puis désireux d'être évêque lui-même il vint se faire sacrer

à Ceylan « archevêque d'Amérique ». De là il repartit pour la France, à la recherche d'un troupeau qu'il ne rencontra pas.

Le schisme ne dura point. L'archevêque de Colombo se remit à bâtir des églises, à créer des écoles, des orphelinats, un Institut pour l'enseignement supérieur, son collège Saint-Joseph qui compte bientôt 800 élèves ; puis, usé par le labeur apostolique, il dicta son testament et s'endormit dans le Seigneur le 3 août 1892, à l'âge de 69 ans. L'émotion fut profonde même chez les protestants, les bouddhistes et les Tamouls. Le peuple de Colombo donna son nom à la rue qui conduit à la cathédrale Sainte-Lucie.

Ce fut un évêque remarquable. Il écrivait en anglais et en tamoul avec une rare pureté, c'est ce qui lui donna une autorité extraordinaire dans le pays. Ecrivain vigoureux, polémiste distingué, théologien aux vues très nettes, esprit clair se jouant à travers les difficultés et les objections des bouddhistes, il publiait brochures sur brochures, instruisait, réfutait, avertissait, fondait partout des écoles : « Je ne crains pas d'être appelé maître d'école, disait-il au gouverneur de l'île, et j'espère bien l'être toute ma vie. » Il trouva 31 écoles catholiques, il en créa aussitôt 96 avec 4.208 élèves, et à sa mort elles abritaient 24.000 enfants.

Son cœur pensait toujours à ses amis d'Europe : « Quand je vois venir une lettre écrite par un ami, disait-il, c'est comme s'il m'envoyait un sourire. » Ame tendre, il aimait vivement sa mère et sa sœur Emilie. Il avait marié sa nièce Marie à un brillant avocat de Riom, M. Clausels. Celui-ci n'était pas pratiquant. Quelles lettres affectueuses et pressantes il lui écrit pour le ramener à Dieu ! Elles ne furent point sans fruit, car la mort de l'avocat fut d'un chrétien.

Un Appendice renferme des détails précieux sur les mœurs du pays, le brahmanisme, le bouddhisme, les castes, l'art chez les Hindous. Le bouddhisme n'est qu'une branche du brahmanisme. Le fondateur supposé en est Çakia-Mouni. Le nom de Bouddha, qui signifie illuminé, lui fut donné quand il entra dans la carrière ascétique. On ne connaît ni l'époque ni le lieu de sa naissance, ni les pays qu'il a habités. Les savants orientalistes fixent l'origine du bouddhisme au sixième siècle avant Jésus-Christ. Çakia-Mouni ou Gaotama, imposa à ses disciples l'obligation du célibat, c'est pourquoi les bouddhistes respectent les prêtres catholiques et n'ont qu'une médiocre estime pour les ministres mariés protestants. Les moines bouddhistes sont nombreux ; mais, dominés par cette idée de leur religion que l'existence est un malheur, ils pratiquent tristement l'extérieur seulement de leur règle.

L'histoire d'un évêque missionnaire comme celle de Mgr Bonjean est ainsi à la fois une lecture instructive et une lecture de piété.

Paris au temps de saint Louis, par L. Boutié, S. J. — In-8 écu de 410 p., avec 8 phototypies, 5 f. — Paris, Perrin.

Le Paris de saint Louis ne ressemblait sans doute guère au nôtre ; ou du moins on se l'imagine fort dissemblable.

Il était certainement beaucoup moins vaste, et ne s'étendait guère au-delà de notre IVe arrondissement (quartier du Marais et îles de la Seine) et d'une partie du Ier (Louvre), du Ve (Montagne Ste-Geneviève et abbaye de St-Victor) et du VIe (abbaye de St-Germain-des-Prés), — à peine un dixième du Paris actuel.

Il n'était pas éclairé, comme le nôtre, à l'électricité ; mais c'est là un progrès qu'il faut bien nous habituer à nous voir de temps en temps refuser. Il n'avait pas non plus nos moyens de locomotion ; mais sur ce point encore, nous ne savons pas quelles surprises un avenir peut-être prochain nous réserve et si nous n'en devrons pas revenir bientôt au véhicule tout franciscain des bourgeois du XIIIe siècle.

On croit souvent qu'il était aux antipodes de l'hygiène. On exagère. Nos grands-pères du XIIIe siècle avaient de l'hygiène et de la propreté un souci plus vif que nos pères du XVIIe ; et les siècles qui ont suivi la Renaissance marquent, sous ce rapport, un recul très accentué sur le moyen âge. Notre immense Paris d'aujourd'hui est percé de vastes avenues et de larges boulevards ; mais, que de ruelles étroites encore, que de bouges, que de foyers de malpropreté et d'infection, et non pas seulement dans les quartiers lointains de la périphérie, mais au cœur même de la ville, aux bords de la Seine, aux abords de l'Hôtel-de-Ville par exemple ou aux alentours de l'église St-Merri ! Et même sur les boulevards, derrière le luxe tapageur des façades modern-style, que de misères se cachent, et quels taudis ! Même dans les palais, dans les somptueux hôtels où sont installés nos Ministères, quelle douloureuse surprise de trouver confinés en de lamentables réduits, au bout de longs corridors étroits et obscurs, les modestes employés qui font la besogne utile !

Le Paris de saint Louis avait une Cour ; et nous, en fait de Cour, nous ne connaissons plus guère sans doute que celle du roi Pétaud. Cette Cour du roi saint Louis, comme elle ne ressemblait guère aux Cours modernes ! Songez donc que le caractère distinctif en était la franchise, la netteté, la rondeur, l'aisance, la droiture ! Et comme ce caractère de franchise et de droiture se retrouve marqué dans toutes les manifestations de la pensée de ce temps-là, dans l'architecture, dans les sculptures et les verrières de nos cathédrales, dans la syntaxe qu'était en train de nous faire la scolastique, dans notre langue si purement française, dans notre orthographe, non encore embarrassée des complications dont la surchargera le pédantisme des Renaissants, même dans l'écriture que nous révèlent les manuscrits de ce siècle et qui est d'une si pure élégance, si dégagée des colifichets dont on voudra l'orner dès le siècle suivant !

De cette franchise française et chrétienne le bon sire de Joinville est resté le type le plus populaire. Mais ils étaient tous comme cela, à la Cour de saint Louis. Dans l'entourage du bon roi, on n'avait pas l'habitude de « contraindre son humeur et d'agir et de parler contre son sentiment ». Les traits en abondent dans les chroniques contemporaines ; et ce sont des physionomies d'une charmante originalité, et d'une indépendance aussi parfaite que l'était leur dévouement, que celles du chevalier Jean de Soisi, « qui fu avec le benoit roy par XXX ans », de Pierre de Laon, qui « demora avec lui par XXXVIII ans, et fu son chambellan », de « Monseigneur de Sargines, li bon chevalier et li prudhomme », de Guillaume d'Auvergne, qui fut évêque de Paris de 1228 à 1249, de Philippe, archevêque de Bourges (qualifié Bienheureux par quelques historiens), d'Odon Rigaud, archevêque de Rouen, des évêques d'Evreux et de Senlis, de Vincent de Beauvais, de Robert de Sorbon, etc., sans oublier saint Thomas d'Aquin et la franchise de ses distractions à la table royale ! Il y avait notamment un certain chambrier du roi qui s'appelait messire de Beaumont et qui poussait la droiture jusqu'à une rudesse et une brusquerie dont on s'amusait volontiers à la cour. Il faut bien en citer un trait au moins, qui est charmant.

Un jour donc que ce messire de Beaumont était

avec Guillaume d'Auvergne à la table du roi, il lui dit : — « A quoi sert l'eau que vous avez sur votre table, si vous n'en mêlez jamais à votre vin ? — Cette eau, fit l'évêque, remplit justement le même service à table que vous à la cour du roi. — Est-ce à dire que je ne serve de rien, Seigneur ? — Au contraire, dit Guillaume : quand vous êtes au palais, si un prince ou un comte veut élever la voix, aussitôt vous le chapitrez sévèrement et vous le faites taire. Si un chevalier parle trop librement, vous lui fermez la bouche. De même, si mon bon vin d'Angers (toujours ce vin d'Anjou, dont l'autre jour déjà M. Uzureau nous faisait entendre l'éloge sur les lèvres du prédicateur cordelier Maillard ! décidément il n'y en a, au moyen âge, que pour ces Angevins !) de même donc, dit l'évêque, si mon bon vin d'Angers, de Saint-Pourçain ou d'Auxerre voulait me faire le moindre mal, j'aurais recours à l'esprit contrariant de cette bouteille d'eau, et le vin perdrait au même instant sa violence. »

Le Paris d'aujourd'hui passe pour être le cerveau de la France. Le Paris de saint Louis était le cerveau du monde entier. L'Université de Paris avait pris sa forme définitive à l'aube du XIIIe siècle (Philippe-Auguste l'avait, en 1200, enlevée à la juridiction civile, pour la soumettre aux juges d'Eglise ; et le légat du pape, le cardinal Robert de Courçon, lui avait donné, en 1215, sa première loi constitutive). Rien, dans les temps modernes, ne peut nous donner une idée du prestige intellectuel dont jouissait l'Université de Paris au temps de saint Louis. Etudiants et maîtres y accouraient de toute l'Europe. Le cardinal Eudes de Châteauroux disait que « la Gaule est le four où cuit le pain intellectuel du monde entier ». Il n'est guère de théologiens éminents d'alors qui n'aient figuré sur ses listes comme maîtres ou comme élèves. Les papes Grégoire IX, Urbain IV, Clément IV, en sont sortis. D'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, elle voyait venir à elle le B. Albert le Grand, Alexandre de Halès, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, un peu plus tard le B. Raymond Lulle, Duns Scot. — « En ce temps florissait à Paris philosophie et toute clergie... »

Le Paris de saint Louis avait déjà sa Notre-Dame, sa Sainte-Chapelle avec ses quinze verrières (qui sont de 1248, les plus grandes qu'on eût encore vues). Quel contraste avec les villes écloses au XIXe siècle ! Le petit Paris de saint Louis édifie Notre-Dame, alors que l'énorme New-York, avec ses cinq millions d'habitants, ne possède pas un seul monument grandiose ! Comme cela nous aide à mesurer (notait l'autre jour M. d'Avenel, *Revue des Deux Mondes*, 15 octob. 1910) « avec quelle amplitude les besoins des hommes peuvent varier d'intensité ou de nature ; combien le sens de la Commodité est indépendant par exemple de celui de la Beauté... Le Confortable moderne, dont nous sommes si fiers, ne serait-il que chimère, puisque tant de générations n'en ont pas soupçonné l'existence ? »

Et, avec Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, le Paris de saint Louis voyait le prieur de Cluny bâtir cet admirable Saint-Martin-des-Champs (aujourd'hui Conservatoire des Arts-et-Métiers) ; il avait ses grandes abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Sainte-Geneviève (un peu antérieures) ; à quelques lieues, les cloîtres de Maubuisson et de Royaumont (qui sont de saint Louis) ; plusieurs des belles églises paroissiales encore debout aujourd'hui ; son Palais (bâti par saint Louis, achevé par Philippe-le-Bel, où les visiteurs de la Conciergerie admirent les merveilleuses voûtes dénommées *Cuisines de saint Louis)* ; quantité d'hôtels construits par comtes, ducs, barons, chevaliers, prélats : « Que de grands et beaux hôtels ! » s'écrie Jean de Jeandun au siècle suivant... Et ce fut un siècle de poésie aussi, moins grand que le XIIe sans doute, mais qui a vu fleurir cependant deux cents poètes dans la France du Nord, et un bien plus grand nombre dans le Midi.

Le Paris de saint Louis était très religieux ; sa foi se manifestait dans tous les actes de la journée ; il avait grande dévotion à l'Eucharistie, à la benoîte Vierge aussi, aux saints patrons locaux, à saint Denis surtout et à sainte Geneviève. Tout le monde, ou à peu près, fréquentait les églises et s'approchait des Sacrements, ce qui était heureusement possible avec des paroisses comptant en moyenne 4 à 5.000 fidèles (douze paroisses dans la Cité, quatorze sur la rive droite, sept sur la rive gauche, — et huit autres tout proche, mais hors cependant de l'enceinte de Philippe-Auguste). — Et le Paris d'aujourd'hui n'a pas cessé d'être religieux. Il n'y a pas dix ans qu'un Congrès international de libre pensée signalait Paris comme le plus grand foyer religieux du monde après Rome : et ce jugement ne surprendra que les étrangers ignorants ou superficiels qui ne viennent chercher à Paris que le plaisir et qui l'y trouvent en effet. Le Paris de la fin du XIXe siècle a souffert beaucoup de son organisation en paroisses de 80 ou 100.000 âmes ; mais, grâce à Dieu, depuis la Séparation, chaque année voit s'ériger des paroisses nouvelles, et il faut espérer qu'un jour nous pourrons revenir au régime des petites paroisses comme au temps de saint Louis.

Le Paris de saint Louis s'amusait beaucoup ; et ses amusements, pour être plus simples et moins dispendieux que ceux d'aujourd'hui, n'étaient pas toujours innocents. Mais il y avait de bons jongleurs cependant, puisqu'on en trouve à la cour de saint Louis, et les règlements ecclésiastiques font toutes les distinctions voulues entre jongleurs et jongleurs.

Et l'on travaillait gaîment. On travaillait dans les écoles ; on travaillait dans les métiers. Ce fut le beau temps de l'organisation corporative, qui favorisait toutes les ascensions sans exciter des ambitions prématurées et qui n'était point encore resserrée dans les étroitesses et les jalousies qu'on lui reprochera justement plus tard. La distance n'était pas grande alors entre le patron et l'ouvrier ; le maître travaillait avec ses valets et ses apprentis, et vivait de la même vie qu'eux ; l'ouvrier, pour devenir *maître*, ne rencontrait pas encore les difficultés auxquelles il se heurta dans les siècles suivants. On se sentait en famille ; et chaque corporation formait comme une petite république chrétienne s'administrant elle-même, agissant comme personne civile, avec ses magistrats, *jurés* ou *gardes* ordinairement élus par le suffrage des maîtres.

Sur toutes ces manifestations de la vie religieuse, morale, sociale, intellectuelle, littéraire, artistique, industrielle, du Paris de saint Louis, le P. Boutié abonde en traits précis, en citations des contemporains, en anecdotes topiques. C'est un tableau charmant, et qui peut être mis sous tous les yeux. Ce fut, en dépit d' « accidents » qui n'entament pas la « substance », ce fut une grande et heureuse époque. A ceux qui en sont encore à reprocher à ce temps son manque de confortable et à dresser la liste longue de tant de choses qui nous semblent nécessaires et dont nos aïeux étaient privés, on peut répondre d'abord : « Ils se sentaient heureux : que veut-on de plus ? » Et l'on se rappelle, en fermant le volume, la définition de de Bonald : — « Un bon gouvernement doit faire peu pour les plaisirs, assez pour les besoins, tout pour la vertu » ; — ou la peinture de Louis Veuillot : — « Nous trouvons à cette époque des lois admirablement sages, administration vigilante, royaume en bon ordre, finances prospères, lettres

cultivées et tenues en bride, sciences honorées, la justice et la vertu sur le trône, un peuple qui aime son roi : sous ce grand règne où tout florissait, le mal seul était comprimé » ; — ou enfin et avant tout, le superbe éloge que Léon XIII, dans son Encycl. *Immortale Dei*, trace du temps « où la philosophie de l'Evangile gouvernait les Etats ;... où l'influence de la sagesse chrétienne et sa divine vertu pénétraient les lois, les institutions, les mœurs des peuples, tous les rangs et tous les rapports de la société civile... Organisée de la sorte, la société civile donna des fruits supérieurs à toute attente, dont la mémoire subsiste et subsistera, consignée qu'elle est dans d'innombrables documents que nul artifice des adversaires ne pourra corrompre ou obscurcir... »

La Question sociale en Espagne, par Angel Marvaud. — In-8 de 476 p., 7 fr. — Paris, Alcan.

L'attitude sociale des catholiques français au XIXe siècle, par l'abbé Ch. Calippe. — In-12 de VIII-272 p., 3 fr. 50. — Paris, Bloud.

Problèmes économiques et sociaux, par Max Turmann. — In-12 de XI-395 p., 3 fr. 50. — Paris, Gabalda.

I. — Le livre de M. Marvaud comble une lacune. C'est le premier travail détaillé que nous ayons sur ce sujet. Tout le monde sait l'importance de la question sociale en Espagne : question grave partout, mais bien plus aiguë et urgente en Espagne que dans nos pays de l'Europe centrale ou septentrionale. Mais jusqu'aujourd'hui l'on manquait de guide pour s'y reconnaître et préciser les généralités des journaux. La statistique en Espagne est en enfance ; et les sociologues n'osaient s'y aventurer.

M. Marvaud n'a pas reculé devant la difficulté. Disciple de Le Play, le Musée Social l'a chargé, à deux reprises, de missions en Espagne. Il a trouvé partout, nous dit-il, le meilleur accueil ; il a interrogé des individualités de tous les partis, conservateurs et libéraux, socialistes et catholiques-sociaux ; il laisse percer quelque part, pour le programme libéral, une sympathie excessive, d'ailleurs partagée par un trop grand nombre d'honnêtes Français qui s'imaginent que le salut est pour l'Espagne dans notre régime de « libertés » et de « sécularisations » modernes. Mais ceci n'est indiqué qu'en passant. Tout le volume est en documents positifs, en faits et en chiffres ; et quarante pages de tableaux annexes permettent de prendre une vue d'ensemble de bien des questions.

Il y a beaucoup de misère en Espagne, même dans la classe moyenne ou bourgeoise ; et à vrai dire, la classe moyenne ne compte pas en Espagne : la gêne, chez elle, atteint des proportions stupéfiantes et fait que des situations extérieurement enviables et brillantes sont la misère même. M. Marvaud nous en apporte des exemples effrayants. — Mais c'est surtout du *prolétariat* qu'il s'occupe, c'est-à-dire des travailleurs manuels vivant de leur salaire ; et encore, des deux prolétariats, ouvrier et paysan, c'est surtout au prolétariat agricole qu'il s'attache, parce que c'est de beaucoup le plus nombreux et qu'il intéresse plus directement l'Espagne.

Ouvriers et paysans, il les suit à travers les grands centres et les diverses provinces. Les ouvriers sont peu payés : des tableaux de comparaison entre les salaires de l'ouvrier madrilène, du bruxellois et du parisien, montrent que le Madrilène, ses grosses dépenses payées, n'a plus en poche que 7 % de son salaire, tandis qu'il reste au Bruxellois 43 et au Parisien 54 %. Mais les paysans sont beaucoup plus malheureux encore ; et en plus d'une région ils sont en train de devenir anarchistes. En Valence le régime de la terre est presque le régime irlandais, et il ne faut pas compter sur les propriétaires castillans pour y apporter un remède : ils sont d'une dureté incroyable.

Sur qui compter ? M. Marvaud compte beaucoup sur l'Etat (plus que nous ne le ferions, évidemment) ; et il nous dit longuement ce que l'Etat a fait déjà depuis une vingtaine d'années. Mais il fait large place aussi aux initiatives individuelles ou collectives indépendantes de l'Etat, et notamment aux initiatives des catholiques-sociaux. C'est un Jésuite de Valence, le P. Vicent, qui, avant même le comte de Mun et le marquis de La Tour du Pin en France, a fondé, dès 1864, un cercle catholique d'ouvriers à Manresa. Il n'a guère été suivi d'abord, ce jésuite ; mais ensuite l'Encyclique *Rerum novarum* (1891) est venue réveiller les catholiques d'Espagne comme ceux de plus d'un autre pays : les institutions corporatives dans les villes, les syndicats agricoles dans les campagnes ont pris, sur maint point du territoire, un développement qui promet beaucoup ; et les *Semaines sociales*, inaugurées à Madrid en 1906, poursuivies à Valence, à Séville, à Santiago de Galice, vraies « Universités ambulantes », portent la bonne parole et soufflent le zèle chrétien partout.

II. — Le livre de M. Calippe est une enquête, — non plus à travers l'espace, comme chez M. Marvaud, — mais à travers le temps, — à travers tout notre XIXe siècle français. De braves gens qui n'ont ouvert les yeux à la question sociale que depuis vingt ans, s'imaginent que personne ne les avait ouverts auparavant et que c'est une question nouvelle.

M. Calippe leur rappelle la continuité de la tradition, et que la question sociale, pour avoir été moins diligemment cultivée par plusieurs qu'elle ne l'est aujourd'hui, s'est imposée cependant à tous nos grands penseurs catholiques (même catholiques libéraux) du XIXe siècle et qu'ils se rattachent tous, par un anneau parfois mêlé d'alliage, à la grande doctrine sociale de l'Eglise.

Son livre, précédé d'une belle préface du comte de Mun, est ainsi une série d'études intéressantes et parfois inattendues sur la sociologie de Joseph de Maistre, de de Bonald, de Chateaubriand, de Tocqueville, de Ballanche « l'hiérophante », de Buchez (qui, né en 1796, débuta dans le carbonarisme, porta un moment le froc saint-simonien, et revint à l'Eglise au bras du saint-simonisme, ne trouvant que dans l'Eglise la sociologie idéale dont il avait rêvé : très intéressant exemple de conversion par la « raison pratique » sociale), de Bordas-Demoulin, de François Huet, — de Lamennais enfin qui, à l'inverse de Buchez, au lieu de conclure de la beauté sociale du christianisme à sa vérité doctrinale, a laissé le dogme pour ne plus voir que l'aspect social et politique du christianisme, l'identifiant avec l'effort continu des peuples pour s'affranchir de la tutelle des rois (ce qui n'est pourtant pas l'essence du christianisme) et pour améliorer leur condition intellectuelle, morale, économique (ce qui est en effet l'un des résultats temporels de son action).

Et, à côté de ces catholiques, il y a ceux qui ne l'ont jamais été, qui sont restés nos ennemis, mais qui nous ont plagiés, qui en nous plagiant ont prétendu nous ramener à notre pureté primitive et réaliser eux seuls l'œuvre sociale de Jésus : Saint-Simon, auteur du *Nouveau Christianisme*, Enfantin, Proudhon, Cabet, auteur du *Vrai Christianisme selon Jésus-Christ*, Louis Blanc, Auguste Comte, Pierre Leroux (dont Faguet disait naguère